



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-040-2026-07

PUBLIÉ LE 21 JUILLET 2026

Sommaire

Direction interrégionale des douanes d'Ile-de-France / Secrétariat

Général Interrégional

IDF-2026-07-21-00002 - Décision du directeur interrégional des douanes et droits indirects d'Ile-De-France portant délégation de signature (DRP n° 2026-03) (213 pages)

Page 3

Direction interrégionale des douanes
d'Ile-de-France

IDF-2026-07-21-00002

Décision du directeur interrégional des douanes
et droits indirects d'Ile-De-France portant
délégation de signature (DRP n° 2026-03)

DÉCISION DU DIRECTEUR INTERRÉGIONAL DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS D'ÎLE DE FRANCE
PORTANT DÉLÉGATION DE SIGNATURE

DRP N° 2026-03

VU le code des douanes de l'Union, le règlement délégué n° 2015/2446 de la Commission du 28 juillet 2015 et le règlement d'exécution n° 2015/2447 de la Commission du 24 novembre 2015 ;
VU le code des douanes ;
VU le code général des impôts, notamment ses annexes I, II et III et IV ;
VU le livre des procédures fiscales ;
VU le décret n° 97-1195 du 24 décembre 1997 modifié pris pour l'application du second aliéna de l'article 2 du décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles (ministre de l'économie et des finances et ministre de l'action et des comptes publics), notamment son article 11 ;
VU le décret n° 2007-1665 du 26 novembre 2007 modifié relatif à l'organisation des services déconcentrés de la direction générale des douanes et droits indirects ;
VU la décision de la directrice générale des douanes et droits indirects du 21 septembre 2022

Article 1^{er} – Reçoivent délégation permanente à l'effet de signer en mon nom, et dans la limite de leurs attributions les agents des services de direction régionale des douanes et droits indirects de PARIS dont les nom, prénom et grade sont repris en annexe I-B de la présente décision, pour les décisions administratives individuelles reprises dans ces annexes dans la ligne où les nom, prénom et grade de ces agents sont indiqués.

Article 2 – Reçoivent délégation permanente à l'effet de signer en mon nom, et dans la limite de leurs attributions, les agents des divisions de la direction régionale des douanes de PARIS dont les nom, prénom et grade sont repris en annexe I-C1 à I-C2¹ de la présente décision, pour les décisions administratives individuelles reprises dans ces annexes dans la ligne où les nom, prénom et grade de ces agents sont indiqués.

Article 3 – Reçoivent délégation permanente à l'effet de signer en mon nom, et dans la limite de leurs attributions, les agents des bureaux de douane de la direction régionale des douanes de PARIS dont les nom, prénom et grade sont repris en annexe I-D1 à I-D2² de la présente décision, pour les décisions administratives individuelles reprises dans ces annexes dans la ligne où les nom, prénom et grade de ces agents sont indiqués.

Article 4 – Reçoivent délégation permanente à l'effet de signer en mon nom, et dans la limite de leurs attributions, les agents des unités de surveillance de la direction régionale des douanes de PARIS dont les nom, prénom et grade sont repris en annexe I-E1 à I-E4³ de la présente décision, pour les décisions administratives individuelles reprises dans ces annexes dans la ligne où les nom, prénom et grade de ces agents sont indiqués.

Article 5 – La présente décision annule et remplace la précédente décision du 1^{er} mars 2026 référencée sous le numéro DRP 2026-02.

Article 6 – La présente décision et les annexes concernées, seront publiées au RAA (recueil des actes administratifs).

Fait à Paris, le 21 juillet 2026
Signé
L'administrateur général des douanes
directeur interrégional des douanes d'Île-de-France
Christian BOUCARD

1
2
3

ANNEXE à la décision du directeur interrégional des douanes et des droits indirects d'Île-de-France du 21 juillet 2026

ANNEXE I – B

Annexe I - B - Délégation des décisions administratives individuelles au niveau de la direction régionale des douanes et droits indirects de PARIS

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature du directeur interrégional des douanes et droits indirects d'Île-de-France

Bureau Réseau 3

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
5-II-1° 1	Article 76-2 du code des douanes (CD)	Autorisation de circulation des marchandises sur les routes visées à l'article 76-1 du code des douanes, pendant leurs heures de fermeture	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général

Bureau Fin 3

5-II-15° 2	Article 114 § 1 bis et article 120 § 3 du code des douanes.	Décisions relatives aux demandes de dispense de caution garantissant les droits et taxes encourus	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-II-19° 3	Article 390 ter du code des douanes.	Décision d'octroi des remises totales ou partielles des sommes dues au titre de l'intérêt de retard mentionné à l'article 440 bis du code des douanes ainsi que des majorations prévues par le code des douanes	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-111° 4	Articles 89 paragraphe 5, 95 paragraphes 2 et 3 du code des douanes de l'Union et article 84 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Autorisation de garantie globale, et le cas échéant, réduite en montant	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-113° 5	Article 89 paragraphe 3 du code des douanes de l'Union	Constitution de la garantie par un tiers	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-114° 6	Articles 90 et 91 du code des douanes de l'Union et 148, 149, 155 et 158 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Fixation du montant de la garantie	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
	Article 112 du code des douanes de l'Union	Octroi de facilités de paiement	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
5-I-118° 10			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-119° 11	Articles 110 et 111 du code des douanes de l'Union	Report de paiement	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
5-I-120° 12	Article 114 du code des douanes de l'Union	Décision de non application de l'intérêt de retard ou remise de l'intérêt de retard précédemment appliqué	PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
			BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
13	Articles R*208-3 et L.208 du livre des procédures fiscales (LPF)	Décision de remboursement à un contribuable, en application de l'article L.208 du livre des procédures fiscales, des frais qu'il a exposés pour constituer les garanties	-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
			BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
10-58° 14	Article R 276-3 du LPF	Décision d'admission en non-valeur	NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
			BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
Bureau JCF 1						
1-1° 15	Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée	Décisions relatives au droit d'accès direct à des informations nominatives contenues dans un fichier informatique et à l'exercice du droit de rectification de ces informations, lorsque le service désigné dans l'acte réglementaire créant ce fichier fait partie des services déconcentrés ou des services à compétence nationale	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
1- 2° 16	Articles L300-2 et L311-1 du code des relations entre le public et l'administration	Décisions relatives à la communication de documents administratifs détenus par les services déconcentrés	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
6-5° 17	Article 1788 A du code général des impôts (CGI)	Décisions de sanctions en matière d'entrepôts fiscaux	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
10-3° 18	Article 40 de la loi n° 2004-639 du 2 juillet 2004	Décisions de sanctions en matière de déclaration périodique (octroi de mer)	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
19	Article R* 247-5 C du LPF	Décision de remise, modération ou transaction en matière d'amendes prévues à l'article 1788 A du CGI	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
Bureau JCF 2						
5-I-110° 20	Article 155 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Autorisation d'établir des certificats de pesage des bananes	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
Bureau COMINT 1						
5-I-50° 21	Articles 166 paragraphe 2 du code des douanes de l'Union et 145 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 ;	Décisions relatives à l'autorisation de déclaration simplifiée	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
5-1-51° 22	Article 182 paragraphe 1 du code des douanes de l'Union, de l'article 150 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et de l'article 234 paragraphe 2 du règlement d'exécution	Décisions relatives à l'autorisation d'inscription dans les écritures du déclarant sans dispense de présentation des marchandises	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-1-52° 23	Article 182 paragraphes 1 et 3 du code des douanes de l'Union, de l'article 150 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et des articles 231 paragraphe 3 et 234 paragraphe 2 du règlement d'exécution	Décisions relatives à l'autorisation d'inscription dans les écritures du déclarant, avec dispense de présentation des marchandises,	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-1-53° 24	Article 167 paragraphe 3 du code des douanes de l'Union	Décisions relatives à l'autorisation de dispense de dépôt d'une déclaration complémentaire	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-1-54° 25	Article 179 paragraphe 1, alinéa 2 du code des douanes de l'Union	Décisions relatives à l'agrément de dédouanement centralisé national (5)	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-1-55° 26	Article 179 paragraphe 1 du code des douanes de l'Union	Décisions relatives à l'autorisation de dédouanement centralisé communautaire	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
5-1-56° 27	Article 18 du code des douanes de l'Union et de l'arrêté du 13 avril 2016	Décisions relatives à l'enregistrement d'un représentant en douane	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-1-57° 28	Article 130 du code des douanes de l'Union	Autorisation de dépôt de la déclaration en douane ou d'une déclaration de dépôt temporaire valant déclaration sommaire d'entrée dans un bureau de douane d'importation différent du bureau de douane d'entrée,	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-1-58° 29	Article 173 du code des douanes de l'Union	Décision de rectification des énonciations de la déclaration en douane avant et après bon à enlever	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-1-59° 30	Articles 174, 175 et 198 paragraphe 2 du code des douanes de l'Union et de l'article 148 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Invalidation d'une déclaration en douane et autorisations liées à cette invalidation	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-1-61° 31	Article 332 paragraphes 3 et 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Opposition à la sortie des marchandises excédentaires de nature différente à celles déclarées sans dépôt d'une déclaration d'exportation ou de réexportation	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-1-61° bis 32	Article 332 paragraphe 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Opposition à la sortie des marchandises de nature différente de celles déclarées pour l'exportation	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-1-62° 33	Article 271 paragraphe 1 du code des douanes de l'Union	Autorisation de dépôt d'une déclaration sommaire de sortie dans un autre bureau que le bureau de sortie lorsque la voie électronique est utilisée	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-1-63° 34	Article 271 paragraphe 4 du code des douanes de l'Union	Autorisation de dépôt d'une notification de sortie en lieu et place de la déclaration sommaire de sortie	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL	Jean-Marc Philippe Magalie	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
34			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-1-64° 35	Article 272 du code des douanes de l'Union	Autorisation de rectification ou d'invalidation de la déclaration sommaire de sortie	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-1-65° 36	Article 275 du code des douanes de l'Union	Autorisation de rectification ou d'invalidation de la notification de réexportation	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-1-66° 37	Article 139 paragraphe 7 du code des douanes de l'Union	Autorisation d'enlever des marchandises présentées en douane de l'endroit où elles étaient initialement placées	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-1-67° 38	Article 9 du code des douanes de l'Union et des articles 5 et 6 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Octroi du numéro d'enregistrement et d'identification des opérateurs économiques, par la voie électronique ou par d'autres moyens	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-1-67° bis 39	Article 9 du code des douanes de l'Union et article 7 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Invalidation du numéro d'enregistrement et d'identification des opérateurs économiques, par la voie électronique ou par d'autres moyens	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
5-I-68° 40	Article 147 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 ;	Allongement du délai de dépôt des pièces justificatives dans le cas de déclarations complémentaires	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-I-69° 41	Article 170 du code des douanes de l'Union ;	Autorisation de déposer occasionnellement une déclaration en douane lorsque l'opérateur n'est pas établi sur le territoire douanier de l'Union	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-I-70° 42	Article 115 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 ;	Agrément des locaux pour les opérations avant le dédouanement et pour les opérations de dédouanement	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-I-72° 43	Article 129 du code des douanes de l'Union et 188 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation de rectification ou d'invalidation de la déclaration sommaire d'entrée	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-I-73° 44	Article 140 du code des douanes de l'Union	Autorisation de déchargement ou de transbordement	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-I-74° 45	Article 146 du code des douanes de l'Union	Autorisation de rectification ou d'invalidation d'une déclaration de dépôt temporaire	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-I-75° 46	Article 134 paragraphe 2 du code des douanes de l'Union	Autorisation d'examen ou d'échantillonnage des marchandises faisant l'objet	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-I-76°	Article 148 du code des douanes de l'Union	Décisions relatives à une autorisation d'exploitation d'installation de stockage temporaire située sur le territoire français	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL	Jean-Marc Philippe Magalie	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
47			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-77° 48	Article 148 paragraphe 5 du code des douanes de l'Union et de l'article 193 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation de transfert entre installations de stockage temporaire situées sur le territoire français	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-78° 49	Article 148 paragraphe 6 du code des douanes de l'Union	Autorisation d'entreposage des marchandises de l'Union dans une installation de stockage temporaire	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-79° 50	Article 244-1 du code des douanes de l'Union	Autorisation de construction d'immeubles en zone franche	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-80° 51	Article 244 paragraphe 2 du code des douanes de l'Union	Autorisation d'activités de nature industrielle, commerciale ou de prestations de services en zone franche	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-81° 52	Application de l'article 244 paragraphes 3 et 4 du code des douanes de l'Union	Décision portant interdictions ou restrictions d'activités en zone franche	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
5-I-82° 53	Articles 296 à 303 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions relatives au traitement de la déclaration de transit au bureau de départ	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des services douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-83° 54	Article 305 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions relatives à la poursuite de l'opération de transit en cas d'incident en cours de route	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des services douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-84° 55	Article 304 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions relatives à l'inspection des marchandises au bureau de passage	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des services douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-85° 56	Articles 306 et 312 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions relatives aux formalités accomplies à destination, à la possibilité d'autoriser la présentation des marchandises en dehors des heures d'ouverture officielles du bureau dans un autre lieu, à l'appréciation du retard non imputable au titulaire du régime ou au transporteur et aux preuves alternatives	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des services douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-86° 57	Article 291 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions relatives à l'application de la procédure de secours, à l'utilisation de listes de chargement spéciales, de scellés d'un modèle spécial, de dispense d'itinéraire contraignant, du statut expéditeur agréé, de dispense de signature des déclarations, du statut de destinataire agréé	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des services douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-87° 58	Articles 233 paragraphe 4 a) et b) du code des douanes de l'Union, 192, 193, 194 et 195 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 15 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447 ;	Décisions relatives aux autorisations d'expéditeur agréé et de destinataire agréé en matière de transit de l'Union	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des services douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-88° 59	Articles 233 paragraphe 4 c) du code des douanes de l'Union et 197 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Décisions relatives à l'autorisation d'utilisation de scellés d'un modèle spécial	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des services douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-88° bis	Article 233 § 4 e) du code des douanes de l'Union et de l'article 200 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Autorisation d'utilisation d'un document électronique de transport en tant que déclaration en douane en vue du placement des marchandises sous le régime du transit de l'Union	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des services douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
00			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-89° 61	Articles 233 paragraphe 4 d) du code des douanes de l'Union européenne, 198 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 15 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447 ;	Décisions relatives à l'autorisation d'utiliser une déclaration de transit assortie d'exigences réduites en matière de données lors du transport de marchandises par chemin de fer et transport de marchandises par voie aérienne et maritime lorsqu'un document de transport électronique n'est pas utilisé en tant que déclaration de transit	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-90° 62	Articles 186 et 187 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 ;	Décisions relatives au statut de destinataire agréé dans le cadre du régime de transit « transport international routier »	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-91° 63	Article 275 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décision tendant à imposer un itinéraire économiquement justifié aux marchandises placées sous le régime de transit « transport international routier »	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-92° 64	Articles 199 à 203 et 207 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Visa des documents utilisés aux fins de preuve du statut douanier de l'Union des marchandises, et authentification du sigle T2L/T2LF apposé sur les carnets TIR, les carnets ATA et les formulaires 302,	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-93° 65	Article 199 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Visa <i>a posteriori</i> des documents utilisés aux fins de preuve du statut de l'Union des marchandises	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
5-I-94° 66	Article 204 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Autorisation d'utiliser le manifeste visé à l'article 199 paragraphe 2 comme justificatif du statut douanier des marchandises	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-I-95° 67	Article 128 du, règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Décisions relatives à l'autorisation d'émetteur agréé	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-I-96° 68	Article 123 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Allongement de la durée de validité d'un document T2L ou T2LF ou d'un manifeste douanier des marchandises	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-I-97° 69	Article 205 paragraphe 2 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Visa d'un document T2L ou T2LF pour les voyageurs	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-I-98° 70	Article 213 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Visa du journal de pêche valant preuve du statut douanier des marchandises de l'Union	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-I-99° 71	Articles 211, 214, 215 à 223 et 255 à 258 du code des douanes de l'Union, 161 à 164, 166 à 170, 171, 172 à 181,183, 240 et 241 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 259 à 269, 271 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime du perfectionnement actif lorsque plusieurs États-membres de l'Union européenne sont concernés	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-I-100° 72	Articles 211, 214, 215, 218 à 223 et 255 à 258 du code des douanes de l'Union, 161 à 164, 166 à 181,183 et 240 à 241 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 259 à 269, 271 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime du perfectionnement actif lorsque seule la France est concernée	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-I-101° 73	Articles 211, 214, 215, 218 à 223, 255, 259 à 262 du code des douanes, 75, 161 à 164, 166, 169, 171, 172 à 174, 176 à 181, 183, 240, 242 à 243, du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 259 à 264, 266 à 269, 271 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime du perfectionnement passif lorsque plusieurs États-membres de l'Union européenne sont concernés	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL	Jean-Marc Philippe Magalie	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
73			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-102°	Articles 211, 214, 215, 218, à 223, 255, 259 à 262 du code des douanes de l'Union, 75, 161 à 164, 166, 169, 171 à 174, 176 à 181, 183, 240, 242 à 243 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 259 à 264, 266 à 269, 271 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime du perfectionnement passif lorsque seule la France est concernée	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
74			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-103°	Articles, 211, 214, 215, 218 à 223 et 254 du code des douanes de l'Union, des articles 161 à 164, 166, 169, 171, 172 à 175, 177 à 180, 183 et 239 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 1, 2, 8 à 15, 259 à 269 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime de la destination particulière lorsque plusieurs États-membres de l'Union européenne sont concernés,	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
75			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-104°	Articles 211, 214, 215, 218 à 223 et 254 du code des douanes de l'Union, 161 à 164, 166, 169, 171 à 175, 177 à 180, 183 et 239 du règlement délégué UE) n° 2015/2446 et 259 à 269 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime de la destination particulière lorsque seule la France est concernée	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
76			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-105°	Articles 211, 214, 215, 218 à 223, 237 à 242 du code des douanes de l'Union, 161 à 164, 166, 169, 171, 172 à 174, 177 à 180, 183 et 201 à 203 du règlement délégué UE) n° 2015/2446 et 259 à 264, 266 à 269 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime de l'entrepôt douanier lorsque plusieurs États-membres de l'Union européenne sont concernés	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
77			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-106°	Articles 211, 214, 215, 218 à 223, 237 à 242 du code des douanes de l'Union, 161 à 164, 166, 169, 171 à 174, 177 à 180, 183 et 201 à 203 du règlement délégué UE) n° 2015/2446 et 1, 2, 8 à 15, 259 à 264, 266 à 269 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime de l'entrepôt douanier lorsque seule la France est concernée	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
78			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
5-I-107° 79	Articles 211, 214, 215, 218 à 223 et 250 à 252 du code des douanes de l'Union, 161 à 166, 169, 171, 172 à 174, 177 à 180, 183 et 204 à 238 du règlement délégué UE) n° 2015/2446 et 8 à 15, 258 à 264, 266 à 270, 322 à 323 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime de l'admission temporaire lorsque plusieurs États-membres de l'Union européenne sont concernés	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-108° 80	Articles 211, 214, 215, 218 à 223, 250 à 253 du code des douanes de l'Union, 161 à 166, 169, 171 à 174, 177 à 180, 183 et 204 à 238 du règlement délégué UE) n° 2015/2446 et 258 à 264, 266 à 270, 322 à 323 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime de l'admission temporaire lorsque seule la France est concernée,	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-109° 81	Articles 85 à 87, 203 à 205 du code des douanes de l'Union, des articles 158 à 160 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et des articles 253 à 256 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation de bénéficier d'une exonération de droits au titre des marchandises en retour,	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
10-1 bis 82	Articles 12 et 13 et annexes 3 et 7 de la convention relative au transport international de marchandises sous le couvert de carnets TIR du 14 novembre 1975	Agrément des véhicules routiers et des conteneurs pouvant être admis au transport international sous scellement douanier	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-121° 83	Article 199 du code des douanes de l'Union et de l'article 249 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation du titulaire du régime ou du détenteur d'abandonner à l'État des marchandises non Union ou sous destination particulière	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-122° 84	Articles 38 § 2 a et 39 du code des douanes de l'Union et des articles 26 à 29 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Décision liée au statut d'opérateur économique agréé pour les simplifications douanières	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-123° 85	Articles 38 § 2 b et 39 du code des douanes de l'Union et des articles 26 à 29 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Décision liée au statut d'opérateur économique agréé pour la sécurité et la sûreté	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-124° 86	Article 120 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Autorisation d'établissement d'une ligne maritime régulière	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
86			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-125° 87	Article 148 du code des douanes de l'Union et article 191 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation d'exploitation des installations de stockage temporaire	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-126° 88	4° de l'article 24 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Autorisation, pour un opérateur économique agréé de soumettre les marchandises au contrôle dans un lieu autre que celui où elles doivent être présentées en douane	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-127° 89	8° de l'article 127 du code des douanes de l'Union	Autorisation, en remplacement du dépôt d'une déclaration sommaire d'entrée, du dépôt d'une notification et de l'accès aux énonciations figurant dans la déclaration sommaire d'entrée se trouvant dans le système informatique de l'opérateur économique	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-128° 90	2° de l'article 192 du code des douanes de l'Union	Autorisation d'enlever ou détruire les moyens d'identification	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-129° 91	Article 147 du code des douanes de l'Union	Agrément de lieux aux fins du dépôt temporaire	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
5-I-130° 92	Article 7 bis du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Autorisation d'utilisation de moyens autres que des procédés informatiques de traitement des données aux fins des demandes et décisions pour lesquelles les exigences applicables en matière de données ne figurent pas à l'annexe A du règlement délégué (UE) n° 2015/2446, ainsi que pour toute demande et tout acte ultérieurs relatifs à la gestion de ces décisions	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-I-131° 93	Article 11 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Acceptation d'une demande de décision relative à l'application de la législation douanière	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
10 quater 1° 94	Article 6 de la convention relative à un régime de transit commun du 20 mai 1987.	Octroi, pour la partie française, de procédures simplifiées de transit par voie d'arrangements bilatéraux ou multilatéraux applicables à certains trafics ou entreprises déterminées, auprès de bureaux de douane situés dans le ressort d'une ou de plusieurs directions interrégionales des douanes et droits indirects. <i>(Lorsque la décision concerne plusieurs directions interrégionales, est compétent le directeur interrégional des douanes et droits indirects ou, en Guyane, en Guadeloupe, à La Réunion et à Mayotte, le directeur régional des douanes et droits indirects du lieu du domicile du demandeur ou du lieu où le demandeur a son siège)</i>	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
10 quater 2° 95	Article 6 § 1 de la Convention douanière de Genève relative au transport international de marchandises, sous le couvert de carnets TIR, du 14 novembre 1975	Habilitation des associations à délivrer des carnets TIR et à se porter caution	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
10 quater 3° 96	Convention douanière de Genève relative au transport international de marchandises, sous le couvert de carnets TIR, du 14 novembre 1975	Habilitation des personnes physiques et morales à utiliser des carnets TIR	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
Bureau COMINT 3						
5-I-1° 97	Article 176 paragraphe 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation d'accomplir des formalités douanières auxquelles est subordonné le remboursement ou la remise de droits,	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-I-2° 98	Article 177 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Fixation d'un délai pour l'accomplissement des formalités auxquelles est subordonné le remboursement ou la remise des droits	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
5-I-3° 99	Article 116 du code des douanes de l'Union	Décisions liées au remboursement ou à la remise de droits autres que celles relevant de la compétence du ministre chargé de la douane	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-4° 100	Article 116 du code des douanes de l'Union européenne et des articles 13 et 97 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Prorogation du délai de prise de décision relative au remboursement ou à la remise des droits	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-5° 101	Article 64 paragraphes 2, 4 et 5 du code des douanes de l'Union européenne	Décisions prises en vertu des dispositions prévues dans les accords conclus, d'une part, par l'Union européenne avec certains pays ou territoires ou groupes de pays ou de territoires situés hors du territoire douanier de l'Union ou d'autre part, des dispositifs préférentiels mis en place en faveur des pays et territoires d'outre-mer associés à l'Union européenne, ainsi que Ceuta et Melilla	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-6° 102	Article 61 paragraphe 3 du code des douanes de l'Union	Délivrance, lorsque les échanges commerciaux l'exigent, d'un document prouvant l'origine non préférentielle en conformité avec les règles d'origine non préférentielle en vigueur dans le pays ou territoire de destination ou selon toute autre méthode permettant d'identifier le pays dans lequel les marchandises ont été entièrement obtenues ou ont subi une dernière transformation substantielle	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
5-I-7° 103	Article 58 paragraphe 2 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décision de refus d'utiliser le régime particulier d'importation non préférentiel lorsqu'un pays tiers n'envoie pas à la Commission les informations visées au paragraphe 1 de l'article 58 du règlement d'exécution	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-8° 104	Article 59 paragraphe 3 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décision de refus d'utiliser le régime particulier non préférentiel pour les produits visés par une demande de contrôle <i>a posteriori</i> restée sans réponse dans les six mois qui suivent son envoi	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-9° 105	Article 64 paragraphes 2 et 3 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance, à la demande du fournisseur, du certificat d'information INF 4 par les autorités douanières de l'Etat membre dans lequel la déclaration du fournisseur a été établie à l'aide du formulaire figurant à l'annexe 22-02, dans le respect des spécifications techniques qui y sont énoncées	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-10° 106	Article 66 paragraphe 5 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Invalidation de la preuve d'origine établie sur la base de la déclaration du fournisseur faute de réponse à l'expiration d'un délai de 150 jours à compter de la date de demande de vérification ou si la réponse ne contient pas de renseignements suffisants pour déterminer l'origine des produits concernés,	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-11° 107	Articles 67 et 120 paragraphe 2 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions liées à l'autorisation d'exportateur agréé aux personnes qui remplissent les conditions fixées dans les dispositions concernant l'origine figurant soit dans des accords conclus par l'Union avec certains pays ou territoires situés hors du territoire douanier de l'Union, soit dans des mesures arrêtées unilatéralement par l'Union pour ces pays ou territoires	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-12° 108	Article 68 paragraphe 1 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Attribution du numéro d'exportateur enregistré lorsque l'Union a convenu d'un régime préférentiel avec un pays tiers qui prévoit qu'un document relatif à l'origine peut être rempli par un exportateur conformément à la législation pertinente de l'Union	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-16° 109	Article 69 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance d'une preuve de l'origine de remplacement sous la forme d'un certificat de circulation EUR.1 délivré par le bureau de douane sous le contrôle duquel les produits sont placés	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-17° 110	Articles 77 paragraphe 1 et 85 paragraphe 2 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance d'un certificat de circulation des marchandises EUR.1, au moyen du formulaire figurant à l'annexe 22-10 du règlement d'exécution comme preuve du caractère originaire de l'Union aux fins du cumul bilatéral dans le cadre du schéma des préférences généralisées	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
110			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-19° 111	Articles 80 paragraphe 2 et 86 paragraphe 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Attribution par les autorités douanières des États-membres du numéro d'exportateur enregistré à l'exportateur, en vue du cumul bilatéral, ou, le cas échéant, au ré-expéditeur des marchandises lorsqu'il a présenté une demande complète dans le cadre du schéma des préférences généralisées	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-20° 112	Articles 85 paragraphe 3 et 95 paragraphe 1 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance des certificats d'origine "formule A" de remplacement à la demande des exportateurs ou ré-expéditeurs de marchandises qui ne sont pas encore enregistrés pour l'envoi en Norvège ou en Suisse de l'ensemble ou d'une partie de produits originaires qui n'ont pas encore été mis en libre pratique et sont placés sous le contrôle du bureau de douane d'un Etat membre dans le cadre du schéma des préférences généralisées	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-21° 113	Article 89 paragraphes 3 et 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Révocation de l'enregistrement de l'exportateur enregistré	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
5-I-22° 114	Article 89 paragraphe 8 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Annulation de la révocation de l'enregistrement de l'exportateur enregistré dans le cadre du schéma des préférences généralisées	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-I-23° 115	Article 89 paragraphe 9 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Ré-enregistrement d'un exportateur dont l'enregistrement a été révoqué	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-I-24° 116	Article 94 paragraphe 2 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Acceptation des certificats d'origine "formule A" et des déclarations d'origine sur facture présentées tardivement dans le cadre du schéma des préférences généralisées	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-I-25° 117	Article 96 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation de présentation d'une seule preuve de l'origine en cas d'envois échelonnés dans le cadre du schéma des préférences généralisées ou réguliers	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-I-26° 118	Article 97 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Octroi du bénéfice du régime préférentiel sans certificat "formule A" pour les petits envois non commerciaux dans le cadre du schéma des préférences généralisées	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-I-27° 119	Article 103 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Octroi du régime préférentiel sans attestation d'origine pour les petits envois non commerciaux dans le cadre du schéma des préférences généralisées	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-I-28° 120	Article 104 paragraphe 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447 ;	Acceptation des attestations d'origine présentées tardivement dans le cadre du schéma des préférences généralisées	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-I-29° 121	Articles 99 paragraphe 3 et 105 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation d'envois échelonnés	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL	Jean-Marc Philippe Magalie	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
121			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-30°	Article 106 du règlement d'exécution(UE) n° 2015/2447	Décision de suspension de la préférence tarifaire et mise en place d'une garantie dans le cadre du schéma des préférences généralisées	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
122			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-31°	Articles 107 et 109 du règlement d'exécution(UE) n° 2015/2447	Refus d'octroyer la préférence tarifaire dans le cadre du schéma des préférences généralisées	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
123			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
5-I-32° 124	Article 114 paragraphe 5 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance du certificat de circulation des marchandises EUR.1 dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-I-33° 125	Article 116 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Demande de traduction ou de déclaration conjointe aux certificats d'origine dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-I-34° 126	Article 117 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance du certificat de circulation des marchandises EUR.1 <i>a posteriori</i> dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-I-35° 127	Article 118 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance d'un duplicata du certificat de circulation des marchandises EUR.1 dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-I-36° 128	Article 120 paragraphe 5 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Révocation du statut d'exportateur agréé	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-I-37° 129	Article 121 paragraphes 2 et 3 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Acceptation de preuves de l'origine présentées tardivement dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-I-38° 130	Articles 115 et 121 paragraphes 4 et 5 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation d'envois échelonnés ou d'envois réguliers dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-I-39° 131	Article 122 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Bénéfice du régime préférentiel sans preuve de l'origine pour les échanges non commerciaux entre particuliers dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL	Jean-Marc Philippe Magalie	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
131			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
5-I-40° 132	Article 125 paragraphe 2 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Sursis à l'octroi de la préférence tarifaire et mise en place d'une garantie dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-41° 133	Article 125 paragraphe 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447 ;	Refus du bénéfice de l'origine préférentielle dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-42° 134	Article 58 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Autorisation de séparation comptable des stocks de matières dans le cadre du système des préférences généralisées	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-43° 135	Article 70 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Bénéfice du régime préférentiel pour les marchandises vendues après expositions, foires ou manifestations publiques analogues dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-44° 136	Article 22 du code des douanes de l'Union	Décision en matière de valeur en douane,	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-45° 137	Article 132 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Modification après déclaration de la valeur en douane de marchandises défectueuses	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-46° 138	Articles 128 paragraphe 2 et 347 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Détermination de la valeur en douane à partir du prix d'une vente antérieure,	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-47° 139	Article 140 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Rejet de la valeur transactionnelle déclarée en cas de doutes fondés	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
139			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-48° 140	Article 6 du règlement délégué (UE) n° 2016/341 de la Commission du 17 décembre 2015 complétant le règlement (UE) n° 952/2013 du Parlement européen et du Conseil du 9 octobre 2013 établissant le code des douanes de l'Union en ce qui concerne les règles transitoires pour certaines dispositions du code des douanes de l'Union européenne lorsque les systèmes informatiques concernés ne sont pas encore opérationnels et modifiant le règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Dispense de présentation du formulaire DV1	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-I-49° 141	Article 177 du code des douanes de l'Union européenne et des articles 222 et 228 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation de déclaration de marchandises contenues dans un même envoi et relevant de différentes sous-positions tarifaires dans une seule position,	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
10-2 ter 142	Articles 17 et 18 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et au premier alinéa des articles L. 335-10, L. 335-11, L. 521-14, L. 521-15, L. 614-32, L. 614-33, L. 623-36, L. 623-37, L. 716-8, L. 716-8-1, L. 722-9 et L. 722-10 du code de la propriété intellectuelle	La retenue et la suspension de la mainlevée des marchandises présumées contrefaisantes	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
10-2 quater 143	Articles 17, 18, 23.1, 24 et 29 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013, quatrième alinéa des articles L. 335-10, L. 335-11, L. 521-14, L. 521-15, L. 614-32, L. 614-33, L. 623-36, L. 623-37, L. 716-8, L. 716-8-1, L. 722-9, L. 722-10, III des articles L. 335-14, L. 521-17-1, L. 614-36, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 722-13 et IV des articles L. 335-15, L. 521-17-2, L. 614-37, L. 716-8-5 et L. 722-14 du CPI	La mainlevée des marchandises présumées contrefaisantes	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
10-2 quater-0 144	Article 25.2 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013	L'autorisation de circulation sous surveillance douanière des marchandises retenues destinées à être détruites	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
10-2 quater-1 145	Article 19 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et articles L. 335-13, L. 521-17, L. 614-35, L. 623-39, L. 716-8-3 et L. 722-12 du CPI	La décision de prélèvement d'échantillons	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
10-2 quater-2 146	Articles 23.1, 26.3 et 26.8 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et articles L. 335-14, L. 335-15, L. 521-17-1, L. 521-17-2, L. 614-36, L. 614-37, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 716-8-5, L. 722-13 et L. 722-14 du CPI	La décision de destruction des marchandises soupçonnées de contrefaçon	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
10-2 quater-3 147	Article 23.4 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et III des articles L. 335-14, L. 521-17-1, L. 614-36, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 722-13 du CPI	La prorogation du délai de la retenue des marchandises présumées contrefaisantes	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
Bureau FID1						
5-II-2° 148	Articles L.311-9, L.311-10 et L.311-11 du code des impositions sur les biens et services	Décision d'exonération des droits d'accise des produits destinés à certaines utilisations particulières	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-II-4°	Article 158 B du CD	Autorisation de modification des capacités des entrepôts fiscaux de stockage d'huiles minérales	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
149			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-II-6°	Article 265 <i>sexies</i> du code des douanes et par l'article 1 ^{er} du décret n° 2014-1395 du 24 novembre 2014 relatif aux modalités de remboursement de certains droits et taxes perçus par l'administration des douanes	Remboursement de la taxe intérieure de consommation	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
150			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
5-II-7°	Article 266 <i>decies</i> alinéas 1 et 3 et article 1 ^{er} du décret n° 2014-1395 du 24 novembre 2014	Remboursement de la taxe générale sur les activités polluantes [La DGDDI demeure compétente pour les remboursements relatifs à la TGAP perçue jusqu'au 31 décembre 2019 dans les composantes émissions polluantes, lubrifiants, huiles et préparations lubrifiantes, lessives et préparations assimilées, et matériaux d'extraction. Concernant la TGAP composante déchets, la DGDDI demeure compétente pour les remboursements de la TGAP perçue jusqu'au 31 décembre 2020.]	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
151			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
5-II-8° 152 (9) <i>elle figurant précédemment dans le tableau</i>	Articles 352 §1, 352 bis et 352 ter du CD et article 1° du décret n° 2014-1395 du 24 novembre 2014	Décision de remboursement de droits et taxes perçus ou recouvrés comme en matière de douane	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-II-11° 153	Article 158 octies du code des douanes	Décision portant habilitation du statut d'entrepositaire agréé dans le secteur des produits énergétiques	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-II-12° 154	Article 158 nonies du code des douanes	Décision portant habilitation du statut de destinataire enregistré dans le secteur des produits énergétiques	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-II-13° 155	Article 158 nonies du code des douanes	Décision portant habilitation du statut de destinataire enregistré à titre occasionnel dans le secteur des produits énergétiques	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-II-14° 156	Article 158 decies du code des douanes	Décision portant habilitation du statut d'expéditeur enregistré à titre occasionnel dans le secteur des produits énergétiques	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-II-16° 157	Article 265 bis du code des douanes ;	Agrément des systèmes de dénaturation automatique de gazole en gazole d'avitaillement ou d'essence en essence d'avitaillement	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-II-17° 158	Article 265 octies D et l'article 2 de l'arrêté du 10 novembre 2011 fixant pour le gazole, les gaz de pétrole liquéfiés et les émulsions d'eau dans du gazole des conditions d'emploi ouvrant droit à l'application du régime fiscal privilégié institué par l'article 265 du code des douanes en matière de taxe intérieure de consommation	Agrément des dispositifs permettant de comptabiliser la consommation annuelle de certains engins pour le remboursement annuel du différentiel de taxe intérieure de consommation entre le gazole identifié à l'indice 22 et le gazole identifié à l'indice 20, mentionnés au tableau B du 1 de l'article 265 du code des douanes	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
5-II-18°	Article 265 B du code des douanes.	Agrément des systèmes de dénaturation automatique de gazole en fioul domestique et en gazole non routier,	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL	Jean-Marc Philippe Magalie	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
159			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
10-7 bis	Article 2 II e) de l'arrêté du 10 novembre 2011 modifié par l'arrêté du 3 juin 2015 fixant pour le gazole, les gaz de pétrole liquéfiés et les émulsions d'eau dans du gazole des conditions d'emploi ouvrant droit à l'application du régime fiscal privilégié institué par l'article 265 du code des douanes en matière de taxe intérieure	Autorisation d'utilisation de gazole non routier dans un moteur assurant alternativement la propulsion du véhicule et le fonctionnement d'appareils spéciaux	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
160			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
178	Article 265 du même code, qui ont l'objet d'un double usage ou qui sont destinés à être utilisés dans un procédé de fabrication de produits minéraux non métalliques, et fixant les mesures auxquelles doivent se conformer, pour les besoins du contrôle fiscal, les fournisseurs, les distributeurs et utilisateurs de ces produits	Exemption de taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques, des produits énergétiques mentionnés à l'article 265 du code des douanes qui sont destinés à un double usage ou qui sont destinés à être utilisés dans un procédé de fabrication de produits minéraux non métalliques	NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
10-43°	Article 4 de l'arrêté du 13 octobre 2008 précité (voir rubrique précédente)	Attestation d'identification des utilisateurs aux fins de recevoir des produits énergétiques mentionnés à l'article 265 du code des douanes, en vue de les utiliser en tant qu'objets d'un double usage ou dans un procédé de fabrication de produits minéraux non métalliques, en exonération de taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
179			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
10-44°	Article 3 de l'arrêté du 17 décembre 2015 modifié fixant les modalités d'application de l'article 265 bis du code des douanes en matière d'exonération de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques utilisés comme carburant ou combustible à bord des aéronefs	Création, modification des entrepôts fiscaux de carburant d'aviation	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
180			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
10-45° 181	Article 4 de l'arrêté du 17 décembre 2015 modifié fixant les modalités d'application de l'article 265 bis du code des douanes en matière d'exonération de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques utilisés comme carburant ou combustible à bord des aéronefs	Création et modification des dépôts spéciaux de carburant d'aviation,	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
10-46° 182	Article 5 de l'arrêté du 17 décembre 2015 modifié précité	Création et modification des autorisations relatives à la constitution sous statut de stockage spécial de carburant d'aviation	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
10-47° 183	Article 7 de l'arrêté du 17 décembre 2015 modifié fixant les modalités d'application de l'article 265 bis du code des douanes en matière d'exonération de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques utilisés comme carburant ou combustible à bord des aéronefs	Décision de fermeture des entrepôts fiscaux de carburant d'aviation, dépôts spéciaux de carburant d'aviation et stockages spéciaux de carburant d'aviation	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
10-48° 184	Article 2 de l'arrêté du 14 mars 2012 fixant les modalités d'application du e) du 1 de l'article 265 bis du code des douanes relatif à l'exonération de la taxe intérieure de consommation pour les produits énergétiques utilisés comme carburant ou combustible pour le transport de marchandises sur les voies navigables intérieures	Attestation d'identification pour bénéficier du régime fiscal privilégié du carburant affecté au transport fluvial de marchandises	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
10-49° 185	Article 5 de l'arrêté du 14 mars 2012 précité	Décisions relatives aux autorisations de constitution de dépôts spéciaux de carburant fluvial	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
10-50° 186	Article 6 de l'arrêté du 14 mars 2012 précité	Fermeture des dépôts spéciaux de carburant fluvial	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
10-51° 187	Article 3 du décret n° 93-1094 du 13 septembre 1993	Autorisation d'ouverture d'un entrepôt fiscal de stockage d'huiles minérales,	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
10-52°	Article 4 du décret n° 93-1094 du 13 septembre 1993	Autorisation de tout changement entraînant une modification d'un élément constitutif d'entrepôt fiscal de stockage d'huiles minérales	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI	Jean-Marc Philippe	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe	Directeur régional Chef POC

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
188			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
10-53°	Article 5 du décret n° 93-1094 du 13 septembre 1993	Autorisation de fermeture d'un entrepôt fiscal de stockage d'huiles minérales,	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
189			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
10-54°	Articles 5, 20 et 21 du décret 96-1023 du 22 novembre 1996 modifié	Autorisations de constitution, de cessation ou de changement de titulaire, d'installations ou de conditions d'exploitation d'une usine exercée	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
190			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
10-55°	Article 158 D du code des douanes et des articles 2, 4, 6 et 7 du décret n° 2006-1574 du 11 décembre 2006 fixant les conditions d'application du III de l'article 158 D et du 2 de l'article 265 ter du code des douanes	Décisions relatives aux entrepositaires agréés et aux entrepôts fiscaux de produits énergétiques et entrepôts fiscaux de production ou de stockage d'huiles végétales pures	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
191			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
10-56°	Articles 1 et 9 de l'arrêté du 8 juin 1993 modifié pris pour l'application de l'exonération de la taxe intérieure de consommation prévue par l'article 265 bis 1 a du code des douanes pour les produits pétroliers destinés à être utilisés autrement que comme carburant ou combustible et fixant les mesures auxquelles doivent se conformer, pour les besoins du contrôle fiscal, les fournisseurs, les distributeurs et utilisateurs de ces produits	Attestation d'identification d'utilisateur aux fins de recevoir des fournisseurs et des distributeurs les produits du tableau B de l'article 265-1 du code des douanes passibles de taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) et destinés à être utilisés autrement que comme carburant ou combustible en vue de les utiliser à des usages autres que carburant ou combustible pétroliers, en exemption - de TICPE,	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
192			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
10-57°	Article 4 du décret n° 2005-958 du 9 août 2005 relatif aux obligations pour la détermination de la fraction régionale de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	Décision d'enregistrement d'un distributeur de carburants en acquitté avec ou sans installation de stockage.,	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
193			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
Bureau FID2						
6-1°	Article 262 du CGI	Visa et régularisation des bordereaux de vente à l'exportation	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
194			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
6-2°	Article 262-0 bis du CGI et articles 202 F à 202 G de l'annexe II au même code	Recevabilité des demandes d'agrément et délivrance de l'agrément des opérateurs de détaxe	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
195			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
6-3°	Article 262-0 bis du CGI et articles 202 M et 202 N de l'annexe II au même code	Décision de suspension et de retrait de l'agrément des opérateurs de détaxe	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
196			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
6-4°	Article 262-0 bis du CGI et article 202 I de l'annexe II au même code	Décision de renouvellement de l'agrément des opérateurs de détaxe	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
197			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
6-4° bis	Article 262-0 bis du CGI et article 202 L de l'annexe II au même code	Application de la sanction en cas de manquement aux obligations imposées aux opérateurs de détaxe	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
198			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
10-2 bis	Règlement (CE) n° 1186/2009 du Conseil du 16 novembre 2009	Autorisation d'importer des marchandises en franchise de droits de douane	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
199			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
10-4°	Article 24 du CD et 2 de l'article 1 de l'arrêté du 9 juin 1969	Décision de dérogation aux restrictions de tonnage concernant les navires transportant certaines marchandises sensibles	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
200			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
10-16°	Articles 50 septies à 50 decies de l'annexe IV au code général des impôts	Autorisation d'importer des marchandises en franchise de taxe sur la valeur ajoutée	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
201			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
10-26°	Article 5 de l'arrêté du 22 décembre 2011 fixant le tarif et les modalités d'application de la taxe sur les passagers maritimes embarqués à destination d'espaces naturels protégés prévue par l'article 285 quater du code des douanes ;	Autorisation pour les entreprises de transport maritime de souscrire une déclaration mensuelle lorsqu'elles assurent plusieurs traversées par mois calendaire	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
202			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
Bureau FID3						
	Article 319 CGI (1)	Décision portant ouverture d'un atelier public de distillation et fixant les conditions de son fonctionnement	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
203			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
204	Article 167 alinéas 3 et 4 annexe I CGI	Autorisation de communication autre que par la voie publique entre les locaux affectés à la dénaturation et au logement des alcools et des locaux où se trouvent des alcools non dénaturés à la vente	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
205	Article 186 de l'annexe I au CGI	Autorisation de dénaturer des alcools par procédé spécial	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
206	Article 188 annexe I CGI	Dérogation individuelle concernant l'emploi d'alcool dénaturé par procédé spécial ailleurs que sur les lieux de dénaturation	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
207	Article 190 annexe I CGI	Autorisation d'emploi d'alcool non dénaturé en franchise des droits pour les industries	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
208	Article 192 annexe I CGI	Choix du dénaturateur auquel doivent être rétrocédés les alcools industriels employés sous le régime des alcools dénaturés en cas de cessation d'industrie	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
209	Article L.29 LPF CGI (1)	Dispense des visites de nuit pour certains détenteurs d'alambics	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
210	Article 286 K 4 ^{ème} alinéa Annexe II au CGI	Décision pour accorder la qualité d'entrepositaire agréé et agréer la comptabilité matières prévue par les articles 302 G du code général des impôts (6)	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
	Article 302 H ter du CGI (1)	Décisions accordant la qualité de destinataire enregistré, visée à l'article 302 H ter du code général des impôts,	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL	Jean-Marc Philippe Magalie	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
211			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
212	Article 302 H quater du CGI (1)	Décisions accordant la qualité d'expéditeur enregistré, visée à l'article 302 H quater du code général des impôts,	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
213	Article 180 annexe I du CGI	Décision listant les substances pouvant être additionnées aux alcools dénaturés par le procédé général	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
214	Article 289-1° annexe II du CGI	Fixation ou révision de taux annuels de déchets ou de pertes observés en cours de fabrication ou de transformation d'alcools et de boissons alcooliques accordés aux entrepositaires agréés par entrepôt suspensif de droits d'accises, en application de l'article 50-0 O de l'annexe IV au code général des impôts,	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
215	Article 289-4° annexe II du CGI	Dispense de cautionnement en matière de contributions indirectes prévue au 2 du III de l'article 302 D (6), au V de l'article 302 G (6), au deuxième alinéa de l'article 302 H (6), à l'article 302 J (6) du code général des impôts et aux articles 286 N de l'annexe II, 111-0 C et 111-0 D de l'annexe III au même code	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
216	Article 289-5° annexe II du CGI	Retrait de l'agrément accordé à l'entrepositaire agréé en cas de violation de ses obligations, de défaillance de la caution ou de dénonciation par cette caution de son engagement, prévu au V de l'article 302 G du code général des impôts (6), au IX de l'article 286 I et au XI de l'article 286 J de l'annexe II et aux articles 111-0 C et 111-0 D de l'annexe III au même code	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
217	Article 289-6° annexe II du CGI	Remboursement et compensation des droits d'accises, prévu au IV de l'article 302 G du code général des impôts (6) et à l'article 286 M de l'annexe II au même code	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
218	Article 289-8° annexe II du CGI	Autorisation préalable des personnes qui désirent importer, acquérir à titre gratuit ou onéreux, obtenir en location, faire réparer ou transformer un ou plusieurs appareils ou portions d'appareils propres à la distillation, à la fabrication ou au repassage d'eaux-de-vie ou d'esprits, prévue par l'article 306 du code général des impôts et l'article 50 C de l'annexe IV au même code	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
219	Article 289-9° annexe II du CGI	Dispense de la formalité de scellement, prévue par l'article 309 du code général des impôts	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
220	Article 289-10° annexe II du CGI	Délivrance de permis de circulation pour les alambics utilisés par les loueurs d'alambics, prévue par les articles 311 bis, 327 et 328 du code général des impôts	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
221	Article 289-13° annexe II du CGI	Admission en décharge des quantités d'alcool ou de boissons alcooliques en cas de pertes accidentelles, prévue au deuxième alinéa de l'article 50-0 J de l'annexe IV au code général des impôts	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
	Article 289-15° annexe II du CGI	Attribution et retrait du numéro d'identification des intermédiaires et des utilisateurs d'alcools et de boissons alcooliques en exonération de droits d'accises, prévus respectivement au 2° du II de l'article 111-0 E et au 1° du I de l'article 111-0 F de l'annexe III au même code	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI	Jean-Marc Philippe	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe	Directeur régional Chef POC

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
222		du I de l'article 111-6 F de l'annexe III au code général des impôts	NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
223	Article 289-17° annexe II du CGI	Autorisation donnée aux entrepositaires agréés mentionnés à l'article 302 G du code général des impôts (6) et des débitants de boissons mentionnés à l'article 502 du même code, d'utiliser leurs factures ou tout autre document commercial, en lieu et place des documents d'accompagnement mentionnés à l'article 302 M du code précité (6), prévue par le II de l'article 111 H bis de l'annexe III au code général des impôts	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
224	Article 289-18° annexe II du CGI	Agrément des procédés de dénaturation des essences d'absinthe et produits assimilés, prévu par le premier alinéa de l'article 178 P de l'annexe III au code général des impôts	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
225	Article 289-19° annexe II du CGI	Dispense des formalités à la circulation, prévue par l'article 178 AA de l'annexe III au code général des impôts	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
226	Article 289-20° annexe II du CGI	Autorisation de procéder à la vérification de la légalité du titre d'un ouvrage en or, argent ou platine marqué d'un poinçon de garantie prévue par l'article 207 de l'annexe III au code général des impôts	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
227	Article 289-26° annexe II du CGI	Autorisation des entrepositaires agréés de rattacher un ou plusieurs chais ou locaux au site d'exploitation lorsqu'ils sont situés en dehors des limites fixées au I de l'article 50-00 B de l'annexe IV au code général des impôts, prévue par le III du même article	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
228	Article 289-27° annexe II du CGI	Délivrance du numéro d'agrément de la personne responsable de l'embouteillage du produit prévue au a. de l'article 54-0 C de l'annexe IV au code général des impôts	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
229	Article 289-28° annexe II du CGI	Autorisation donnée à un négociant d'embouteiller des boissons alcooliques pour le compte d'un ou de plusieurs autres entrepositaires agréés, prévue par le dernier alinéa de l'article 54-0 C de l'annexe IV au code général des impôts	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
230	Article 289-29° annexe II du CGI	Agrément d'un type de capsule représentative de droit, prévu par l'article 54-0 G de l'annexe IV au code général des impôts	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
231	Article 289-30° annexe II du CGI	Agrément de compteur équipant les machines à fabriquer les marques fiscales représentatives de droits, prévu par l'article 54-0 I de l'annexe IV au code général des impôts	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
232	Article 289-31° annexe II du CGI	Octroi des dérogations à l'emploi obligatoire des capsules fiscales pour le conditionnement des vins, prévu par le deuxième alinéa de l'article 54-0 U de l'annexe IV au code général des impôts	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
233	Article 289-32° annexe II du CGI	Autorisation donnée aux entrepositaires agréés d'apposer eux-mêmes, sur les capsules qu'ils utilisent, la marque fiscale et les autres mentions visées au 2° du II de l'article 164 AM de l'annexe IV au CGI, prévue par l'article 54-0 V de l'annexe IV au code général des impôts	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL	Jean-Marc Philippe Magalie	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
234	Article 289-33° annexe II du CGI	Agrément des machines destinées à apposer la marque fiscale et les autres mentions visées au 2° du II de l'article 164 AM de l'annexe IV au CGI, prévu par le deuxième alinéa de l'article 54-0 V de l'annexe IV au code général des impôts	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
235	Article 289-34° annexe II du CGI	Autorisation de restitution ou de remise des droits et taxes afférents aux bouteilles ou récipients défectueux ou cassés, prévue par le deuxième alinéa de l'article 54-0 Z de l'annexe IV	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
236	Article 289-35° annexe II du CGI	Accord de restitution ou de remise des droits et taxes après constatation par le service des douanes et droits indirects de la preuve de la sortie du produit du territoire de l'Union européenne ou présentation d'un des documents mentionnés à l'article 302 M du code général des impôts (6) , prévu par le dernier alinéa de l'article 54-0 Z de l'annexe IV	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
237	Article 289-36° annexe II du CGI	Habilitation à répartir les capsules collectives représentatives des droits destinées aux récoltants, prévue par le premier alinéa de l'article 54-0 BW de l'annexe IV au code général des impôts	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
238	Article 289-37° annexe II du CGI	Autorisation de percevoir le droit de circulation par les personnes habilitées à répartir les capsules collectives représentatives des droits destinées aux récoltants, prévue par le troisième alinéa de l'article 54-0 BW de l'annexe IV au code général des impôts	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
239	Article 289-38° annexe II du CGI	Autorisation d'employer des empreintes fiscales en lieu et place de vignettes, prévue par le II de l'article 54 A de l'annexe IV au code général des impôts	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
240	Article 289-48° annexe II du CGI	Mise en demeure adressée au comité de direction d'un cercle de jeu de ne pas maintenir en fonction un préposé n'arrivant pas à assurer de manière satisfaisante la concordance entre les sommes trouvées dans la cagnotte et la valeur des tickets détachés, prévue par le deuxième alinéa de l'article 151 de l'annexe IV au code général des impôts	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
241	Article 289-49° annexe II du CGI	Autorisation d'utiliser des machines à timbrer, prévue au premier alinéa de l'article 164 AD bis au code général des impôts	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
242	Article 289-50° annexe II du CGI	Autorisation de déplacement de la machine à timbrer en dehors de l'établissement désigné comme lieu d'exploitation, prévue à la fin du deuxième alinéa de l'article 164 AD bis au code général des impôts	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
	Article 289-51° annexe II du CGI	Autorisation de mise en place ou d'installation de matériels et logiciels mentionnée à l'article 164 AM de l'annexe IV au code général des impôts chez les utilisateurs, prévue au III de l'article 164 AP et au I de l'article 164 AU de la même annexe	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
243			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
244	Article 289-52° annexe II du CGI	Autorisation de déplacement des matériels ou logiciels mentionnés à l'article 164 AM de l'annexe IV au code général des impôts en dehors de l'établissement désigné comme le lieu d'exploitation, prévue au I de l'article 164 AU de la même annexe	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
245	Article 289-53° annexe II du CGI	Habilitation des usagers à apposer, à l'aide de leurs matériels ou logiciels, les marques fiscales sur des capsules dont ils font usage pour le compte de personnes pour lesquelles ils sont autorisés à embouteiller les vins, autres boissons fermentées, produits intermédiaires et alcools, prévue au VI de l'article 164 AU de l'annexe IV au code général des impôts	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
246	Article 289-54° annexe II du CGI	Révocation de l'autorisation donnée aux usagers de matériels ou de logiciels mentionnée au I de l'article 164 AU de l'annexe IV, prévue à l'article 164 AW de la même annexe	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
247	Article 289-56° annexe II du CGI	Délivrance et retrait de l'agrément d'acheteur-revendeur de tabacs manufacturés prévu à l'article 568 du CGI	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
248	Article 289-57° annexe II du CGI	Délivrance des certificats d'exportation préalable de rhums traditionnels des départements d'outre-mer, en application de l'article 144 bis de l'annexe III au code général des impôts et de l'article 52 quater de l'annexe IV au même code	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
249	Article 289-58° annexe II du CGI	Autorisation d'attester la garantie du titre par marquage au laser prévue par le b de l'article 523 du code général des impôts, les articles 275 bis C et 275 ter B de l'annexe II au même code et les articles 56 J duodécies et 56 J terdecies de l'annexe IV au même code	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
250	Article 289-59° annexe II du CGI	Demande de procéder à un second essai en cas de contestation sur le titre, en application du premier alinéa de l'article 530 du code général des impôts et de l'article 203 de l'annexe III au même code ;	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
251	Article 289-60° annexe II du CGI	Conclusion des conventions habilitant les professionnels à attester eux-mêmes la garantie du titre , en application du I de l'article 535 du code général des impôts et de l'article 275 bis C de l'annexe II au même code	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
252	Article 289-61° annexe II du CGI	Autorisation de modifier les conditions auxquelles était subordonnée la conclusion de la convention des professionnels habilités à attester eux-mêmes la garantie du titre, en application du I de l'article 535 du code général des impôts et de l'article 275 bis D de l'annexe II au même code ;	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
253	Article 289-62° annexe II du CGI	Décision de résiliation des conventions habilitant les professionnels à attester eux-mêmes la garantie du titre, en application du deuxième alinéa du I de l'article 535 du code général des impôts et du deuxième alinéa de l'article 275 bis K de l'annexe II au même code	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
	Article 289-63° annexe II du CGI	Autorisation de refonte d'ouvrages aux titres légaux destinés à une commercialisation en dehors du territoire français sans apposition des poinçons réglementaires, en application de l'article 543 du code général des impôts et de l'article 208 de l'annexe I au même code.	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
254			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
255	Article 289-64° annexe II du CGI	Agrément des commissionnaires en garantie prévu à l'article 535 du code général des impôts ainsi qu'au premier alinéa de l'article 56 J septies et aux premier et troisième alinéas de l'article 56 J octies de l'annexe IV à ce code	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
256	Article 289-65° annexe II du CGI	Délivrance, suspension et retrait de l'agrément des organismes chargés de l'élaboration, de la vente et du transfert des fichiers informatiques supportant la version dématérialisée des poinçons de garantie prévus aux articles 275 bis F et 275 ter G de l'annexe II au code général des impôts et aux articles 56 J terdecies A à 56 J terdecies E de l'annexe IV au code général des impôts	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
257	Article 289-66° annexe II du CGI	Délivrance, suspension et retrait de l'agrément des organismes de contrôle chargés d'attester la garantie du titre des ouvrages en métaux précieux prévus à l'article 535 II du code général des impôts et aux articles 275 ter à 275 ter P de l'annexe II à ce code	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des services douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
258	Article 289-67° annexe II du CGI	Délivrance du numéro d'agrément des personnes responsables de l'embouteillage du produit prévue à l'article 111 I de l'annexe III au code général des impôts et au a de l'article 50-0 C de l'annexe IV au code général des impôts	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des services douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
259	Article 289-68° annexe II du CGI	Délivrance de l'agrément de représentant fiscal, prévu à l'article 302 V bis du code général des impôts et à l'article 50-0 A bis de l'annexe IV au code général des impôts	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des services douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
260	Article 289-69° annexe II du CGI	Délivrance d'un certificat pour les petits producteurs indépendants, prévu aux articles L.313-22 et L.313-40 du code des impositions sur les biens et services	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des services douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
261	Article 111 H ter II annexe III du CGI	Attribution de documents prévalidés mentionnés à l'article 302 M du code général des impôts (6) à une personne (II de l'article 111 H ter),	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des services douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
262	Article 111 H ter II Annexe III du CGI	Autorisation donnée à une personne de valider les documents mentionnés à l'article 302 M du code général des impôts (6) au moyen d'un matériel ou logiciel de validation (II de l'article 111 H ter)	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des services douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
263	Article 111 H ter III Annexe III du CGI	Autorisation donnée à des groupements d'entrepositaires agréés, des syndicats ou des organismes professionnels représentant des 1°) à valider pour le compte des entrepositaires agréés des documents d'accompagnement mentionnés à l'article 302 M du code général des 2°) à délivrer des documents d'accompagnement prévalidés ou à les prévalider pour les remettre aux entrepositaires agréés. (III de l'article 111	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des services douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général
	Article 111 H ter IV Annexe III du CGI	Autorisation donnée à un entrepositaire agréé, selon le cas, à faire valider les documents mentionnés à l'article 302 M du code général des impôts (6) ou à se faire remettre ces documents prévalidés par un groupement d'entrepositaires agréés, un syndicat ou un organisme professionnel représentant les entrepositaires agréés (IV de l'article 111 H ter)	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des services douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
264			- PLATTEAUX	- Hubert	- Inspecteur régional de 1ère classe	- Secrétaire général
265	Article 111 H ter VIII Annexe III du CGI	Suspension ou révocation des autorisations accordées en vertu des II, III et IV de l'article 111 H ter de l'annexe III au CGI	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
266	Article 1° I du décret n° 2006-742 du 27 juin 2006 portant création d'une aide à la sécurité des débits de tabacs et modifiant l'article 281 Annexe II au CGI	Attribution de l'aide à la sécurité aux débiteurs de tabacs	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général
267	Article 2 du décret n° 2010-720 du 28 juin 2010 relatif à l'exercice du monopole de la vente au détail des tabacs manufacturés	Signature, résiliation ou non-renouvellement du contrat de gérance qui lie les débiteurs de tabacs avec l'administration des douanes et droits indirects, prévus à l'article 2 du décret n° 2010-720 du 28 juin 2010	BORTOLUSSI ZEINULABEDIN RAFI NOËL - PLATTEAUX	Jean-Marc Philippe Magalie - Hubert	Administrateur supérieur des douanes Directeur des service douaniers 2ème classe Directrice des services douaniers 1ère classe - Inspecteur régional de 1ère classe	Directeur régional Chef POC Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim - Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
275			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
276	Article 1825 du code général des impôts et article 406 L de l'annexe III au CGI (7)	Proposition de fermeture d'établissement	BORTOLUSSI	Jean-Marc	Administrateur supérieur des douanes	Directeur régional
			ZEINULABEDIN RAFI	Philippe	Directeur des service douaniers 2ème classe	Chef POC
			NOËL	Magalie	Directrice des services douaniers 1ère classe	Chargée de mission auprès du DR et cheffe de PAE par intérim
			-	-	-	-
			PLATTEAUX	Hubert	Inspecteur régional de 1ère classe	Secrétaire général

Notes explicatives

La présente annexe reprend l'ensemble des DAI de la compétence des chefs de services déconcentrés (directeurs interrégionaux - ou directeurs régionaux dans les cas où cela est expressément signalé), regroupées selon le bureau de la direction générale réglementairement compétent.

La colonne **REF*** attribue un numéro dans l'ordre de présentation à chaque DAI et précise, lorsque la DAI est reprise dans le décret n° 97-1195 du 24 décembre 1997, l'article et le numéro, au sein de l'article, auquel la DAI considérée est reprise (par exemple, lorsque la référence indiquée est **6-5°**, cela signifie que la DAI est reprise au 5° de l'article 6 du décret n° 97-1195). En revanche, certaines DAI relevant notamment de la compétence des bureaux JCF1 et FID3 ne sont pas reprises dans le décret n° 97-1195 du 2 décembre 1997, mais sont reprises directement dans les annexes I et II du CGI (par exemple l'autorisation d'emploi d'alcool non dénaturé en franchise des droits pour les industries prévue à l'article 190 de l'annexe I au CGI). Pour ce qui concerne les DAI issues de l'annexe III (décrets simples) et de l'annexe IV (arrêtés) du CGI, elles ont été reprises à l'article 289 de l'annexe II au CGI afin d'établir la compétence du directeur interrégional en la matière. Elles sont donc référencées par leur seul numéro d'ordre de présentation.

Les codes auxquels il est fait référence sont abrégés :

CDU : code des douanes de l'Union

RE : règlement d'exécution

RD : règlement délégué

CD : code des douanes

CGI : code général des impôts

LPF : livre des procédures fiscales

CPI : code de la propriété intellectuelle

Renvois du tableau

Les décisions administratives individuelles figurant aux articles 302 H ter, 302 H quater et 319 du CGI, d'une part, et à l'article L.29 du LPF, d'autre part, ont été expressément attribuées par la loi au directeur régional des douanes et droits indirects. Toutefois, une fois entrées en vigueur, les dispositions réglementaires portant application du code sur les impositions et les biens et services, les articles 302 H ter et 302 H quater du CGI, seront définitivement abrogés [conformément aux dispositions des articles 10 (47°) et 38 (5°) de l'ordonnance n° 2021-1843 du 21 décembre 2021].

Dans le cadre de la déclaration simplifiée (article 166 du CDU), les autorités douanières peuvent accepter que la déclaration en douane ne comporte pas certaines des énonciations prévues ou ne soit pas accompagnée de certains documents. Deux cas sont possibles :

- une autorisation délivrée par les autorités douanières est requise en cas de **demande de dédouanement en deux temps** (déclarations simplifiées suivies d'une déclaration complémentaire globale). La délivrance de cette autorisation, après audit des critères prévus à l'article 145 du RDC, peut être déléguée, outre au directeur régional, aux chefs de pôle et au secrétaire général de la direction régionale, au chef de service du bureau de douane ;

- en cas de **procédure de soumission D48**, il s'agit d'une simple facilité qui n'est pas délivrée sur autorisation et ne nécessite pas d'audit. Son octroi peut être délégué, outre au directeur régional, aux chefs de pôle et au secrétaire général de la direction régionale, au chef de service du bureau de douane.

Si le demandeur n'est pas établi sur le territoire douanier visé à l'article 1^{er} du code des douanes (c'est-à-dire, s'il n'est pas établi en France), l'autorité douanière compétente est la direction interrégionale d'Île-de-France. L'octroi de la décision, dans ce cas, peut être délégué soit au directeur régional de Paris, aux chefs de pôle ou au secrétaire général de cette direction, soit au Service grands comptes.

S'agissant de la DAI n° 152 : remboursement de droits et taxes perçus et recouvrés comme en matière de douane, le DI des Hauts de France est autorisé, dans le cadre de seuils qu'il définit, à déléguer sa signature - à certains agents placés sous son autorité et notamment au chef divisionnaire de la division de Lille - aux fins de signer les décisions de remboursement partiel de TICPE aux transporteurs européens après instruction des demandes par les services du ressort de la division précitée.

L'agrément au dédouanement centralisé national est prévu par l'arrêté du 9 mai 2016 relatif à l'agrément au dédouanement centralisé national en application de l'article 179, paragraphe 1, alinéa 2 du code des douanes de l'Union.

(6) Article du CGI demeurant provisoirement en vigueur par la combinaison des dispositions des articles 10 et 38 de l'ordonnance n° 2021-1843 du 21 décembre 2021

(7)Pour ce qui concerne la proposition de fermeture d'établissement dans le cadre de l'application de l'article 1825 du code général des impôts, les directeurs interrégionaux des douanes et droits indirects, d'une part, et, en Guyane, en Guadeloupe, à La Réunion et à Mayotte, les directeurs régionaux des douanes et droits indirects, d'autre part, sont autorisés à déléguer leur signature aux fonctionnaires placés sous leur autorité dans les limites et conditions précisées dans la présente annexe I et dans l'annexe II de la décision de délégation de signature de la directrice générale

ANNEXE à la décision du directeur interrégional des douanes et des droits indirects d'Île-de-France du 21 juillet 2026

ANNEXE I – C1

Annexe I – C1 - Délégation des décisions administratives individuelles au niveau de la division des douanes de PARIS OPÉRATIONS COMMERCIALES, direction régionale des douanes et droits indirects de PARIS

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature du directeur interrégional des douanes et droits indirects d'Île-de-France

Bureau Réseau 3

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-II-1° 1	Article 76-2 du code des douanes (CD)	Autorisation de circulation des marchandises sur les routes visées à l'article 76-1 du code des douanes, pendant leurs heures de fermeture	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire

Bureau COMINT 1

5-I-57° 28	Article 130 du code des douanes de l'Union	Autorisation de dépôt de la déclaration en douane ou d'une déclaration de dépôt temporaire valant déclaration sommaire d'entrée dans un bureau de douane d'importation différent du bureau de douane d'entrée,	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-58° 29	Article 173 du code des douanes de l'Union	Décision de rectification des énonciations de la déclaration en douane avant et après bon à enlever	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-59° 30	Articles 174, 175 et 198 paragraphe 2 du code des douanes de l'Union et de l'article 148 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Invalidation d'une déclaration en douane et autorisations liées à cette invalidation	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-61° 31	Article 332 paragraphes 3 et 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Opposition à la sortie des marchandises excédentaires de nature différente à celles déclarées sans dépôt d'une déclaration d'exportation ou de réexportation	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-61° bis 32	Article 332 paragraphe 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Opposition à la sortie des marchandises de nature différente de celles déclarées pour l'exportation	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-62° 33	Article 271 paragraphe 1 du code des douanes de l'Union	Autorisation de dépôt d'une déclaration sommaire de sortie dans un autre bureau que le bureau de sortie lorsque la voie électronique est utilisée	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-63° 34	Article 271 paragraphe 4 du code des douanes de l'Union	Autorisation de dépôt d'une notification de sortie en lieu et place de la déclaration sommaire de sortie	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-64° 35	Article 272 du code des douanes de l'Union	Autorisation de rectification ou d'invalidation de la déclaration sommaire de sortie	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-65° 36	Article 275 du code des douanes de l'Union	Autorisation de rectification ou d'invalidation de la notification de réexportation	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-66° 37	Article 139 paragraphe 7 du code des douanes de l'Union	Autorisation d'enlever des marchandises présentées en douane de l'endroit où elles étaient initialement placées	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-67° 38	Article 9 du code des douanes de l'Union et des articles 5 et 6 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Octroi du numéro d'enregistrement et d'identification des opérateurs économiques, par la voie électronique ou par d'autres moyens	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-67° bis 39	Article 9 du code des douanes de l'Union et article 7 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Invalidation du numéro d'enregistrement et d'identification des opérateurs économiques, par la voie électronique ou par d'autres moyens	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-68° 40	Article 147 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 ;	Allongement du délai de dépôt des pièces justificatives dans le cas de déclarations complémentaires	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-69° 41	Article 170 du code des douanes de l'Union ;	Autorisation de déposer occasionnellement une déclaration en douane lorsque l'opérateur n'est pas établi sur le territoire douanier de l'Union	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-70° 42	Article 115 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 ;	Agrément des locaux pour les opérations avant le dédouanement et pour les opérations de dédouanement	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-72° 43	Article 129 du code des douanes de l'Union et 188 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation de rectification ou d'invalidation de la déclaration sommaire d'entrée	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-I-73° 44	Article 140 du code des douanes de l'Union	Autorisation de déchargement ou de transbordement	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-74° 45	Article 146 du code des douanes de l'Union	Autorisation de rectification ou d'invalidation d'une déclaration de dépôt temporaire	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-75° 46	Article 134 paragraphe 2 du code des douanes de l'Union	Autorisation d'examen ou d'échantillonnage des marchandises faisant l'objet de surveillance douanière	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-76° 47	Article 148 du code des douanes de l'Union	Décisions relatives à une autorisation d'exploitation d'installation de stockage temporaire située sur le territoire français	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-77° 48	Article 148 paragraphe 5 du code des douanes de l'Union et de l'article 193 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation de transfert entre installations de stockage temporaire situées sur le territoire français	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-78° 49	Article 148 paragraphe 6 du code des douanes de l'Union	Autorisation d'entreposage des marchandises de l'Union dans une installation de stockage temporaire	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-79° 50	Article 244-1 du code des douanes de l'Union	Autorisation de construction d'immeubles en zone franche	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-80° 51	Article 244 paragraphe 2 du code des douanes de l'Union	Autorisation d'activités de nature industrielle, commerciale ou de prestations de services en zone franche	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-81° 52	Application de l'article 244 paragraphes 3 et 4 du code des douanes de l'Union	Décision portant interdictions ou restrictions d'activités en zone franche	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-82° 53	Articles 296 à 303 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions relatives au traitement de la déclaration de transit au bureau de départ	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-83° 54	Article 305 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions relatives à la poursuite de l'opération de transit en cas d'incident en cours de route	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-84° 55	Article 304 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions relatives à l'inspection des marchandises au bureau de passage	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-85° 56	Articles 306 et 312 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions relatives aux formalités accomplies à destination, à la possibilité d'autoriser la présentation des marchandises en dehors des heures d'ouverture officielles du bureau dans un autre lieu, à l'appréciation du retard non imputable au titulaire du régime ou au transporteur et aux preuves alternatives	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-86° 57	Article 291 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions relatives à l'application de la procédure de secours, à l'utilisation de listes de chargement spéciales, de scellés d'un modèle spécial, de dispense d'itinéraire contraignant, du statut expéditeur agréé, de dispense de signature des déclarations, du statut de destinataire agréé	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-87° 58	Articles 233 paragraphe 4 a) et b) du code des douanes de l'Union, 192, 193, 194 et 195 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 15 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447 ;	Décisions relatives aux autorisations d'expéditeur agréé et de destinataire agréé en matière de transit de l'Union	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-88° 59	Articles 233 paragraphe 4 c) du code des douanes de l'Union et 197 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Décisions relatives à l'autorisation d'utilisation de scellés d'un modèle spécial	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-88° bis 60	Article 233 § 4 e) du code des douanes de l'Union et de l'article 200 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Autorisation d'utilisation d'un document électronique de transport en tant que déclaration en douane en vue du placement des marchandises sous le régime du transit de l'Union	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-89° 61	Articles 233 paragraphe 4 d) du code des douanes de l'Union européenne, 198 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 15 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447 ;	Décisions relatives à l'autorisation d'utiliser une déclaration de transit assortie d'exigences réduites en matière de données lors du transport de marchandises par chemin de fer et transport de marchandises par voie aérienne et maritime lorsqu'un document de transport électronique n'est pas utilisé en tant que déclaration de transit	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-90° 62	Articles 186 et 187 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 ;	Décisions relatives au statut de destinataire agréé dans le cadre du régime de transit « transport international routier »	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-I-91° 63	Article 275 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décision tendant à imposer un itinéraire économiquement justifié aux marchandises placées sous le régime de transit « transport international routier »	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-92° 64	Articles 199 à 203 et 207 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Visa des documents utilisés aux fins de preuve du statut douanier de l'Union des marchandises, et authentification du sigle T2L/T2LF apposé sur les carnets TIR, les carnets ATA et les formulaires 302,	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-93° 65	Article 199 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Visa <i>a posteriori</i> des documents utilisés aux fins de preuve du statut de l'Union des marchandises	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-94° 66	Article 204 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Autorisation d'utiliser le manifeste visé à l'article 199 paragraphe 2 comme justificatif du statut douanier des marchandises	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-95° 67	Article 128 du, règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Décisions relatives à l'autorisation d'émetteur agréé	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-96° 68	Article 123 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Allongement de la durée de validité d'un document T2L ou T2LF ou d'un manifeste douanier des marchandises	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-97° 69	Article 205 paragraphe 2 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Visa d'un document T2L ou T2LF pour les voyageurs	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-98° 70	Article 213 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Visa du journal de pêche valant preuve du statut douanier des marchandises de l'Union	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-99° 71	Articles 211, 214, 215 à 223 et 255 à 258 du code des douanes de l'Union, 161 à 164, 166 à 170, 171, 172 à 181, 183, 240 et 241 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 259 à 269, 271 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime du perfectionnement actif lorsque plusieurs États-membres de l'Union européenne sont concernés	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-100° 72	Articles 211, 214, 215, 218 à 223 et 255 à 258 du code des douanes de l'Union, 161 à 164, 166 à 181, 183 et 240 à 241 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 259 à 269, 271 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime du perfectionnement actif lorsque seule la France est concernée	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-101° 73	Articles 211, 214, 215, 218 à 223, 255, 259 à 262 du code des douanes, 75, 161 à 164, 166, 169, 171, 172 à 174, 176 à 181, 183, 240, 242 à 243, du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 259 à 264, 266 à 269, 271 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime du perfectionnement passif lorsque plusieurs États-membres de l'Union européenne sont concernés	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-102° 74	Articles 211, 214, 215, 218, à 223, 255, 259 à 262 du code des douanes de l'Union, 75, 161 à 164, 166, 169, 171 à 174, 176 à 181, 183, 240, 242 à 243 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 259 à 264, 266 à 269, 271 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime du perfectionnement passif lorsque seule la France est concernée	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-103° 75	Articles, 211, 214, 215, 218 à 223 et 254 du code des douanes de l'Union, des articles 161 à 164, 166, 169, 171, 172 à 175, 177 à 180, 183 et 239 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 1, 2, 8 à 15, 259 à 269 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime de la destination particulière lorsque plusieurs États-membres de l'Union européenne sont concernés,	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-104° 76	Articles 211, 214, 215, 218 à 223 et 254 du code des douanes de l'Union, 161 à 164, 166, 169, 171 à 175, 177 à 180, 183 et 239 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 259 à 269 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime de la destination particulière lorsque seule la France est concernée	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-I-105° 77	Articles 211, 214, 215, 218 à 223, 237 à 242 du code des douanes de l'Union, 161 à 164, 166, 169, 171, 172 à 174, 177 à 180, 183 et 201 à 203 du règlement délégué UE) n° 2015/2446 et 259 à 264, 266 à 269 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime de l'entrepôt douanier lorsque plusieurs États-membres de l'Union européenne sont concernés	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-106° 78	Articles 211, 214, 215, 218 à 223, 237 à 242 du code des douanes de l'Union, 161 à 164, 166, 169, 171 à 174, 177 à 180, 183 et 201 à 203 du règlement délégué UE) n° 2015/2446 et 1, 2, 8 à 15, 259 à 264, 266 à 269 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime de l'entrepôt douanier lorsque seule la France est concernée	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-107° 79	Articles 211, 214, 215, 218 à 223 et 250 à 252 du code des douanes de l'Union, 161 à 166, 169, 171, 172 à 174, 177 à 180, 183 et 204 à 238 du règlement délégué UE) n° 2015/2446 et 8 à 15, 258 à 264, 266 à 270, 322 à 323 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime de l'admission temporaire lorsque plusieurs États-membres de l'Union européenne sont concernés	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-108° 80	Articles 211, 214, 215, 218 à 223, 250 à 253 du code des douanes de l'Union, 161 à 166, 169, 171 à 174, 177 à 180, 183 et 204 à 238 du règlement délégué UE) n° 2015/2446 et 258 à 264, 266 à 270, 322 à 323 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime de l'admission temporaire lorsque seule la France est concernée,	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-109° 81	Articles 85 à 87, 203 à 205 du code des douanes de l'Union, des articles 158 à 160 du règlement délégué UE) n° 2015/2446 et des articles 253 à 256 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Autorisation de bénéficier d'une exonération de droits au titre des marchandises en retour,	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-121° 83	Article 199 du code des douanes de l'Union et de l'article 249 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Autorisation du titulaire du régime ou du détenteur d'abandonner à l'État des marchandises non Union ou sous destination particulière	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
Bureau COMINT 3						
5-I-1° 97	Article 176 paragraphe 4 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Autorisation d'accomplir des formalités douanières auxquelles est subordonné le remboursement ou la remise de droits,	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-2° 98	Article 177 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Fixation d'un délai pour l'accomplissement des formalités auxquelles est subordonné le remboursement ou la remise des droits	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-3° 99	Article 116 du code des douanes de l'Union	Décisions liées au remboursement ou à la remise de droits autres que celles relevant de la compétence du ministre chargé de la douane	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-4° 100	Article 116 du code des douanes de l'Union européenne et des articles 13 et 97 du règlement délégué UE) n° 2015/2446	Prorogation du délai de prise de décision relative au remboursement ou à la remise des droits	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-5° 101	Article 64 paragraphes 2, 4 et 5 du code des douanes de l'Union européenne	Décisions prises en vertu des dispositions prévues dans les accords conclus, d'une part, par l'Union européenne avec certains pays ou territoires ou groupes de pays ou de territoires situés hors du territoire douanier de l'Union ou d'autre part, des dispositifs préférentiels mis en place en faveur des pays et territoires d'outre-mer associés à l'Union européenne, ainsi que Ceuta et Melilla	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
5-I-6° 102	Article 61 paragraphe 3 du code des douanes de l'Union	Délivrance, lorsque les échanges commerciaux l'exigent, d'un document prouvant l'origine non préférentielle en conformité avec les règles d'origine non préférentielle en vigueur dans le pays ou territoire de destination ou selon toute autre méthode permettant d'identifier le pays dans lequel les marchandises ont été entièrement obtenues ou ont subi une dernière transformation substantielle	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-I-7° 103	Article 58 paragraphe 2 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décision de refus d'utiliser le régime particulier d'importation non préférentiel lorsqu'un pays tiers n'envoie pas à la Commission les informations visées au paragraphe 1 de l'article 58 du règlement d'exécution	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-8° 104	Article 59 paragraphe 3 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décision de refus d'utiliser le régime particulier non préférentiel pour les produits visés par une demande de contrôle <i>a posteriori</i> restée sans réponse dans les six mois qui suivent son envoi	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-9° 105	Article 64 paragraphes 2 et 3 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance, à la demande du fournisseur, du certificat d'information INF 4 par les autorités douanières de l'Etat membre dans lequel la déclaration du fournisseur a été établie à l'aide du formulaire figurant à l'annexe 22-02, dans le respect des spécifications techniques qui y sont énoncées	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-10° 106	Article 66 paragraphe 5 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Invalidation de la preuve d'origine établie sur la base de la déclaration du fournisseur faute de réponse à l'expiration d'un délai de 150 jours à compter de la date de demande de vérification ou si la réponse ne contient pas de renseignements suffisants pour déterminer l'origine des produits concernés,	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-11° 107	Articles 67 et 120 paragraphe 2 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions liées à l'autorisation d'exportateur agréé aux personnes qui remplissent les conditions fixées dans les dispositions concernant l'origine figurant soit dans des accords conclus par l'Union avec certains pays ou territoires situés hors du territoire douanier de l'Union, soit dans des mesures arrêtées unilatéralement par l'Union pour ces pays ou territoires	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-12° 108	Article 68 paragraphe 1 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Attribution du numéro d'exportateur enregistré lorsque l'Union a convenu d'un régime préférentiel avec un pays tiers qui prévoit qu'un document relatif à l'origine peut être rempli par un exportateur conformément à la législation pertinente de l'Union	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-16° 109	Article 69 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance d'une preuve de l'origine de remplacement sous la forme d'un certificat de circulation EUR.1 délivré par le bureau de douane sous le contrôle duquel les produits sont placés	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-17° 110	Articles 77 paragraphe 1 et 85 paragraphe 2 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance d'un certificat de circulation des marchandises EUR.1, au moyen du formulaire figurant à l'annexe 22-10 du règlement d'exécution comme preuve du caractère originaire de l'Union aux fins du cumul bilatéral dans le cadre du schéma des préférences généralisées	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-19° 111	Articles 80 paragraphe 2 et 86 paragraphe 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Attribution par les autorités douanières des États-membres du numéro d'exportateur enregistré à l'exportateur, en vue du cumul bilatéral, ou, le cas échéant, au ré-expéditeur des marchandises lorsqu'il a présenté une demande complète dans le cadre du schéma des préférences généralisées	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-20° 112	Articles 85 paragraphe 3 et 95 paragraphe 1 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance des certificats d'origine "formule A" de remplacement à la demande des exportateurs ou ré-expéditeurs de marchandises qui ne sont pas encore enregistrés pour l'envoi en Norvège ou en Suisse de l'ensemble ou d'une partie de produits originaires qui n'ont pas encore été mis en libre pratique et sont placés sous le contrôle du bureau de douane d'un Etat membre dans le cadre du schéma des préférences généralisées	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-I-21° 113	Article 89 paragraphes 3 et 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Révocation de l'enregistrement de l'exportateur enregistré	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-22° 114	Article 89 paragraphe 8 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Annulation de la révocation de l'enregistrement de l'exportateur enregistré dans le cadre du schéma des préférences généralisées	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-23° 115	Article 89 paragraphe 9 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Ré-enregistrement d'un exportateur dont l'enregistrement a été révoqué	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-24° 116	Article 94 paragraphe 2 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Acceptation des certificats d'origine "formule A" et des déclarations d'origine sur facture présentées tardivement dans le cadre du schéma des préférences généralisées	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-25° 117	Article 96 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation de présentation d'une seule preuve de l'origine en cas d'envois échelonnés dans le cadre du schéma des préférences généralisées ou réguliers	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-26° 118	Article 97 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Octroi du bénéfice du régime préférentiel sans certificat "formule A" pour les petits envois non commerciaux dans le cadre du schéma des préférences généralisées	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-27° 119	Article 103 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Octroi du régime préférentiel sans attestation d'origine pour les petits envois non commerciaux dans le cadre du schéma des préférences généralisées	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-28° 120	Article 104 paragraphe 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447 ;	Acceptation des attestations d'origine présentées tardivement dans le cadre du schéma des préférences généralisées	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-29° 121	Articles 99 paragraphe 3 et 105 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation d'envois échelonnés	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-30° 122	Article 106 du règlement d'exécution(UE) n° 2015/2447	Décision de suspension de la préférence tarifaire et mise en place d'une garantie dans le cadre du schéma des préférences généralisées	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-31° 123	Articles 107 et 109 du règlement d'exécution(UE) n° 2015/2447	Refus d'octroyer la préférence tarifaire dans le cadre du schéma des préférences généralisées	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-32° 124	Article 114 paragraphe 5 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance du certificat de circulation des marchandises EUR.1 dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-33° 125	Article 116 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Demande de traduction ou de déclaration conjointe aux certificats d'origine dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-34° 126	Article 117 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance du certificat de circulation des marchandises EUR.1 <i>a posteriori</i> dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-35° 127	Article 118 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance d'un duplicata du certificat de circulation des marchandises EUR.1 dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-36° 128	Article 120 paragraphe 5 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Révocation du statut d'exportateur agréé	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-I-37° 129	Article 121 paragraphes 2 et 3 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Acceptation de preuves de l'origine présentées tardivement dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-38° 130	Articles 115 et 121 paragraphes 4 et 5 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation d'envois échelonnés ou d'envois réguliers dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-39° 131	Article 122 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Bénéfice du régime préférentiel sans preuve de l'origine pour les échanges non commerciaux entre particuliers dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-40° 132	Article 125 paragraphe 2 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Sursis à l'octroi de la préférence tarifaire et mise en place d'une garantie dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-41° 133	Article 125 paragraphe 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447 ;	Refus du bénéfice de l'origine préférentielle dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-42° 134	Article 58 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Autorisation de séparation comptable des stocks de matières dans le cadre du système des préférences généralisées	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-43° 135	Article 70 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Bénéfice du régime préférentiel pour les marchandises vendues après expositions, foires ou manifestations publiques analogues dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-44° 136	Article 22 du code des douanes de l'Union	Décision en matière de valeur en douane,	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-45° 137	Article 132 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Modification après déclaration de la valeur en douane de marchandises défectueuses	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-46° 138	Articles 128 paragraphe 2 et 347 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Détermination de la valeur en douane à partir du prix d'une vente antérieure,	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-47° 139	Article 140 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Rejet de la valeur transactionnelle déclarée en cas de doutes fondés	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-48° 140	Article 6 du règlement délégué (UE) n° 2016/341 de la Commission du 17 décembre 2015 complétant le règlement (UE) n° 952/2013 du Parlement européen et du Conseil du 9 octobre 2013 établissant le code des douanes de l'Union en ce qui concerne les règles transitoires pour certaines dispositions du code des douanes de l'Union européenne lorsque les systèmes informatiques concernés ne sont pas encore opérationnels et modifiant le règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Dispense de présentation du formulaire DV1	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
5-I-49° 141	Article 177 du code des douanes de l'Union européenne et des articles 222 et 228 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation de déclaration de marchandises contenues dans un même envoi et relevant de différentes sous-positions tarifaires dans une seule position,	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
10-2 ter 142	Articles 17 et 18 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et au premier alinéa des articles L. 335-10, L. 335-11, L. 521-14, L. 521-15, L. 614-32, L. 614-33, L. 623-36, L. 623-37, L. 716-8, L. 716-8-1, L. 722-9 et L. 722-10 du code de la propriété intellectuelle	La retenue et la suspension de la mainlevée des marchandises présumées contrefaisantes	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
10-2 quater-143	Articles 17, 18, 23.1, 24 et 29 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013, quatrième alinéa des articles L. 335-10, L. 335-11, L. 521-14, L. 521-15, L. 614-32, L. 614-33, L. 623-36, L. 623-37, L. 716-8, L. 716-8-1, L. 722-9, L. 722-10, III des articles L. 335-14, L. 521-17-1, L. 614-36, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 722-13 et IV des articles L. 335-15, L. 521-17-2, L. 614-37, L. 716-8-5 et L. 722-14 du CPI	La mainlevée des marchandises présumées contrefaisantes	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
10-2 quater-0144	Article 25.2 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013	L'autorisation de circulation sous surveillance douanière des marchandises retenues destinées à être détruites	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
10-2 quater-1145	Article 19 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et articles L. 335-13, L. 521-17, L. 614-35, L. 623-39, L. 716-8-3 et L. 722-12 du CPI	La décision de prélèvement d'échantillons	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
10-2 quater-2146	Articles 23.1, 26.3 et 26.8 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et articles L. 335-14, L. 335-15, L. 521-17-1, L. 521-17-2, L. 614-36, L. 614-37, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 716-8-5, L. 722-13 et L. 722-14 du CPI	La décision de destruction des marchandises soupçonnées de contrefaçon	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
10-2 quater-3147	Article 23.4 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et III des articles L. 335-14, L. 521-17-1, L. 614-36, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 722-13 du CPI	La prorogation du délai de la retenue des marchandises présumées contrefaisantes	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
Bureau FID1						
5-II-8°152	Articles 352 §1, 352 bis et 352 ter du CD et article 1° du décret n° 2014-1395 du 24 novembre 2014	Décision de remboursement de droits et taxes perçus ou recouvrés comme en matière de douane	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
Bureau FID2						
6-1°194	Article 262 du CGI	Visa et régularisation des bordereaux de vente à l'exportation	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
10-2 bis199	Règlement (CE) n° 1186/2009 du Conseil du 16 novembre 2009	Autorisation d'importer des marchandises en franchise de droits de douane	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
10-16°201	Articles 50 septies à 50 decies de l'annexe IV au code général des impôts	Autorisation d'importer des marchandises en franchise de taxe sur la valeur ajoutée	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
Bureau FID3						
204	Article 167 alinéas 3 et 4 annexe I CGI	Autorisation de communication autre que par la voie publique entre les locaux affectés à la dénaturation et au logement des alcools et des locaux où se trouvent des alcools non dénaturés à la vente	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
205	Article 186 de l'annexe I au CGI	Autorisation de dénaturer des alcools par procédé spécial	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
209	Article L.29 LPF CGI (1)	Dispense des visites de nuit pour certains détenteurs d'alambics	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
213	Article 180 annexe I du CGI	Décision listant les substances pouvant être additionnées aux alcools dénaturés par le procédé général	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
214	Article 289-1° annexe II du CGI	Fixation ou révision de taux annuels de déchets ou de pertes observés en cours de fabrication ou de transformation d'alcools et de boissons alcooliques accordés aux entrepositaires agréés par entrepôt suspensif de droits d'accises, en application de l'article 50-0 O de l'annexe IV au code général des impôts,	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
215	Article 289-4° annexe II du CGI	Dispense de cautionnement en matière de contributions indirectes prévue au 2 du III de l'article 302 D (6), au V de l'article 302 G (6), au deuxième alinéa de l'article 302 H (6), à l'article 302 J (6) du code général des impôts et aux articles 286 N de l'annexe II, 111-0 C et 111-0 D de l'annexe III au même code	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
216	Article 289-5° annexe II du CGI	Retrait de l'agrément accordé à l'entrepositaire agréé en cas de violation de ses obligations, de défaillance de la caution ou de dénonciation par cette caution de son engagement, prévu au V de l'article 302 G du code général des impôts (6), au IX de l'article 286 I et au XI de l'article 286 J de l'annexe II et aux articles 111-0 C et 111-0 D de l'annexe III au même code	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
218	Article 289-8° annexe II du CGI	Autorisation préalable des personnes qui désirent importer, acquérir à titre gratuit ou onéreux, obtenir en location, faire réparer ou transformer un ou plusieurs appareils ou portions d'appareils propres à la distillation, à la fabrication ou au repassage d'eaux-de-vie ou d'esprits, prévue par l'article 306 du code général des impôts et l'article 50 C de l'annexe IV au même code	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
219	Article 289-9° annexe II du CGI	Dispense de la formalité de scellement, prévue par l'article 309 du code général des impôts	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
220	Article 289-10° annexe II du CGI	Délivrance de permis de circulation pour les alambics utilisés par les loueurs d'alambics, prévue par les articles 311 bis, 327 et 328 du code général des impôts	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
221	Article 289-13° annexe II du CGI	Admission en décharge des quantités d'alcool ou de boissons alcooliques en cas de pertes accidentelles, prévue au deuxième alinéa de l'article 50-0 J de l'annexe IV au code général des impôts	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
222	Article 289-15° annexe II du CGI	Attribution et retrait du numéro d'identification des intermédiaires et des utilisateurs d'alcools et de boissons alcooliques en exonération de droits d'accises, prévus respectivement au 2° du II de l'article 111-0 E et au 1° du I de l'article 111-0 F de l'annexe III au code général des impôts	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
223	Article 289-17° annexe II du CGI	Autorisation donnée aux entrepositaires agréés mentionnés à l'article 302 G du code général des impôts (6) et des débitants de boissons mentionnés à l'article 502 du même code, d'utiliser leurs factures ou tout autre document commercial, en lieu et place des documents d'accompagnement mentionnés à l'article 302 M du code précité (6), prévue par le II de l'article 111 H bis de l'annexe III au code général des impôts	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
224	Article 289-18° annexe II du CGI	Agrément des procédés de dénaturation des essences d'absinthe et produits assimilés, prévu par le premier alinéa de l'article 178 P de l'annexe III au code général des impôts	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
225	Article 289-19° annexe II du CGI	Dispense des formalités à la circulation, prévue par l'article 178 AA de l'annexe III au code général des impôts	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire
226	Article 289-20° annexe II du CGI	Autorisation de procéder à la vérification de la légalité du titre d'un ouvrage en or, argent ou platine marqué d'un poinçon de garantie prévue par l'article 207 de l'annexe III au code général des impôts	DURAND	Marie	Inspectrice principale de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI
			BUREL	Morvan	Inspecteur régional de 2ème classe	adjoint au chef divisionnaire

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
227	Article 289-26° annexe II du CGI	Autorisation des entrepositaires agréés de rattacher un ou plusieurs chais ou locaux au site d'exploitation lorsqu'ils sont situés en dehors des limites fixées au I de l'article 50-00 B de l'annexe IV au code général des impôts, prévue par le III du même article	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
228	Article 289-27° annexe II du CGI	Délivrance du numéro d'agrément de la personne responsable de l'embouteillage du produit prévue au a. de l'article 54-0 C de l'annexe IV au code général des impôts	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
229	Article 289-28° annexe II du CGI	Autorisation donnée à un négociant d'embouteiller des boissons alcooliques pour le compte d'un ou de plusieurs autres entrepositaires agréés, prévue par le dernier alinéa de l'article 54-0 C de l'annexe IV au code général des impôts	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
230	Article 289-29° annexe II du CGI	Agrément d'un type de capsule représentative de droit, prévu par l'article 54-0 G de l'annexe IV au code général des impôts	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
231	Article 289-30° annexe II du CGI	Agrément de compteur équipant les machines à fabriquer les marques fiscales représentatives de droits, prévu par l'article 54-0 I de l'annexe IV au code général des impôts	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
234	Article 289-33° annexe II du CGI	Agrément des machines destinées à apposer la marque fiscale et les autres mentions visées au 2° du II de l'article 164 AM de l'annexe IV au CGI, prévu par le deuxième alinéa de l'article 54-0 V de l'annexe IV au code général des impôts	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
235	Article 289-34° annexe II du CGI	Autorisation de restitution ou de remise des droits et taxes afférents aux bouteilles ou récipients défectueux ou cassés, prévue par le deuxième alinéa de l'article 54-0 Z de l'annexe IV	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
236	Article 289-35° annexe II du CGI	Accord de restitution ou de remise des droits et taxes après constatation par le service des douanes et droits indirects de la preuve de la sortie du produit du territoire de l'Union européenne ou présentation d'un des documents mentionnés à l'article 302 M du code général des impôts (6) , prévu par le dernier alinéa de l'article 54-0 Z de l'annexe IV	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
242	Article 289-50° annexe II du CGI	Autorisation de déplacement de la machine à timbrer en dehors de l'établissement désigné comme lieu d'exploitation, prévue à la fin du deuxième alinéa de l'article 164 AD bis au code général des impôts	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
244	Article 289-52° annexe II du CGI	Autorisation de déplacement des matériels ou logiciels mentionnés à l'article 164 AM de l'annexe IV au code général des impôts en dehors de l'établissement désigné comme le lieu d'exploitation, prévue au I de l'article 164 AU de la même annexe	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
250	Article 289-59° annexe II du CGI	Demande de procéder à un second essai en cas de contestation sur le titre, en application du premier alinéa de l'article 530 du code général des impôts et de l'article 203 de l'annexe III au même code ;	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
252	Article 289-61° annexe II du CGI	Autorisation de modifier les conditions auxquelles était subordonnée la conclusion de la convention des professionnels habilités à attester eux-mêmes la garantie du titre, en application du I de l'article 535 du code général des impôts et de l'article 275 bis D de l'annexe II au même code ;	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
254	Article 289-63° annexe II du CGI	Autorisation de refonte d'ouvrages aux titres légaux destinés à une commercialisation en dehors du territoire français sans apposition des poinçons réglementaires, en application de l'article 543 du code général des impôts et de l'article 208 de l'annexe I au même code.	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire
261	Article 111 H ter II annexe III du CGI	Attribution de documents prévalidés mentionnés à l'article 302 M du code général des impôts (6) à une personne (II de l'article 111 H ter),	DURAND BUREL	Marie Morvan	Inspectrice principale de 2ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	cheffe divisionnaire à Paris OP-CO/CI adjoint au chef divisionnaire

Notes explicatives

La présente annexe reprend l'ensemble des DAI de la compétence des chefs de services déconcentrés (directeurs interrégionaux - ou directeurs régionaux dans les cas où cela est expressément signalé), regroupées selon le bureau de la direction générale réglementairement compétent.

La colonne **REF*** attribue un numéro dans l'ordre de présentation à chaque DAI et précise, lorsque la DAI est reprise dans le décret n° 97-1195 du 24 décembre 1997, l'article et le numéro, au sein de l'article, auquel la DAI considérée est reprise (par exemple, lorsque la référence indiquée est **6-5°**, cela signifie que la DAI est reprise au 5° de l'article 6 du décret n° 97-1195). En revanche, certaines DAI relevant notamment de la compétence des bureaux JCF1 et FID3 ne sont pas reprises dans le décret n° 97-1195 du 24 décembre 1997, mais sont reprises directement dans les annexes I et II du CGI (par exemple l'autorisation d'emploi d'alcool non dénaturé en franchise des droits pour les industries prévue à l'article 190 de l'annexe I au CGI). Pour ce qui concerne les DAI issues de l'annexe III (décrets simples) et de l'annexe IV (arrêtés) du CGI, elles ont été reprises à l'article 289 de l'annexe II au CGI afin d'établir la compétence du directeur interrégional en la matière. Elles sont donc référencées par leur seul numéro d'ordre de présentation.

Les codes auxquels il est fait référence sont abrégés :

CDU : code des douanes de l'Union
RE : règlement d'exécution
RD : règlement délégué
CD : code des douanes
CGI : code général des impôts
LPF : livre des procédures fiscales
CPI : code de la propriété intellectuelle

Renvois du tableau

Les décisions administratives individuelles figurant aux articles 302 H ter, 302 H quater et 319 du CGI, d'une part, et à l'article L.29 du LPF, d'autre part, ont été expressément attribuées par la loi au directeur régional des douanes et droits indirects. Toutefois, une fois entrées en vigueur, les dispositions réglementaires portant application du code sur les impositions et les biens et services, les articles 302 H ter et 302 H quater du CGI, seront définitivement abrogés [conformément aux dispositions des articles 10 (47°) et 38 (5°) de l'ordonnance n° 2021-1843 du 21 décembre 2021].

Dans le cadre de la déclaration simplifiée (article 166 du CDU), les autorités douanières peuvent accepter que la déclaration en douane ne comporte pas certaines des énonciations prévues ou ne soit pas accompagnée de certains documents. Deux cas sont possibles :

- Une autorisation délivrée par les autorités douanières est requise en cas de **demande de dédouanement en deux temps** (déclarations simplifiées suivies d'une déclaration complémentaire globale). La délivrance de cette autorisation, après audit des critères prévus à l'article 145 du RDC, peut être déléguée, outre au directeur régional, aux chefs de pôle et au secrétaire général de la direction régionale, au chef de service du bureau de douane ;
- en cas de **procédure de soumission D48**, il s'agit d'une simple facilité qui n'est pas délivrée sur autorisation et ne nécessite pas d'audit. Son octroi peut être délégué, outre au directeur régional, aux chefs de pôle et au secrétaire général de la direction régionale, au chef de service du bureau de douane.

Si le demandeur n'est pas établi sur le territoire douanier visé à l'article 1^{er} du code des douanes (c'est-à-dire, s'il n'est pas établi en France), l'autorité douanière compétente est la direction interrégionale d'Île-de-France. L'octroi de la décision, dans ce cas, peut être délégué soit au directeur régional de Paris, aux chefs de pôle ou au secrétaire général de cette direction, soit au Service grands comptes.

S'agissant de la DAI n° 152 : remboursement de droits et taxes perçus et recouvrés comme en matière de douane, le DI des Hauts de France est autorisé, dans le cadre de seuils qu'il définit, à déléguer sa signature - à certains agents placés sous son autorité et notamment au chef divisionnaire de la division de Lille - aux fins de signer les décisions de remboursement partiel de TICPE aux transporteurs européens après instruction des demandes par les services du ressort de la division précitée.

L'agrément au dédouanement centralisé national est prévu par l'arrêté du 9 mai 2016 relatif à l'agrément au dédouanement centralisé national en application de l'article 179, paragraphe 1, alinéa 2 du code des douanes de l'Union.

(6) Article du CGI demeurant provisoirement en vigueur par la combinaison des dispositions des articles 10 et 38 de l'ordonnance n° 2021-1843 du 21 décembre 2021

(7) Pour ce qui concerne la proposition de fermeture d'établissement dans le cadre de l'application de l'article 1825 du code général des impôts, les directeurs interrégionaux des douanes et droits indirects, d'une part, et, en Guyane, en Guadeloupe, à La Réunion et à Mayotte, les directeurs régionaux des douanes et droits indirects, d'autre part, sont autorisés à déléguer leur signature aux fonctionnaires placés sous leur autorité dans les limites et conditions précisées dans la présente annexe I et dans l'annexe II de la décision de délégation de signature de la directrice générale

ANNEXE à la décision du directeur interrégional des douanes et des droits indirects d'Île-de-France du 21 juillet 2026

Annexe I – C-2 Délégation des décisions administratives individuelles au niveau de la division des douanes de Paris surveillance, direction régionale des douanes et droits indirects de PARIS

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature du directeur interrégional des douanes et droits indirects d'Île-de-France

Bureau Réseau 3

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-II-1° 1	Article 76-2 du code des douanes (CD)	Autorisation de circulation des marchandises sur les routes visées à l'article 76-1 du code des douanes, pendant leurs heures de fermeture	DAYNAC -	Maeva -	Directrice des services douaniers de 2ème classe -	Cheffe de la division surveillance -

Bureau COMINT 1

5-I-83° 54	Article 305 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions relatives à la poursuite de l'opération de transit en cas d'incident en cours de route	DAYNAC -	Maeva -	Directrice des services douaniers de 2ème classe -	Cheffe de la division surveillance -
5-I-84° 55	Article 304 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions relatives à l'inspection des marchandises au bureau de passage	DAYNAC -	Maeva -	Directrice des services douaniers de 2ème classe -	Cheffe de la division surveillance -
5-I-85° 56	Articles 306 et 312 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions relatives aux formalités accomplies à destination, à la possibilité d'autoriser la présentation des marchandises en dehors des heures d'ouverture officielles du bureau dans un autre lieu, à l'appréciation du retard non imputable au titulaire du régime ou au transporteur et aux preuves alternatives	DAYNAC -	Maeva -	Directrice des services douaniers de 2ème classe -	Cheffe de la division surveillance -

Bureau COMINT 3

10-2 ter 142	Articles 17 et 18 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et au premier alinéa des articles L. 335-10, L. 335-11, L. 521-14, L. 521-15, L. 614-32, L. 614-33, L. 623-36, L. 623-37, L. 716-8, L. 716-8-1, L. 722-9 et L. 722-10 du code de la propriété intellectuelle	La retenue et la suspension de la mainlevée des marchandises présumées contrefaisantes	DAYNAC -	Maeva -	Directrice des services douaniers de 2ème classe -	Cheffe de la division surveillance -
10-2 quater 143	Articles 17, 18, 23.1, 24 et 29 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013, quatrième alinéa des articles L. 335-10, L. 335-11, L. 521-14, L. 521-15, L. 614-32, L. 614-33, L. 623-36, L. 623-37, L. 716-8, L. 716-8-1, L. 722-9, L. 722-10, III des articles L. 335-14, L. 521-17-1, L. 614-36, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 722-13 et IV des articles L. 335-15, L. 521-17-2, L. 614-37, L. 716-8-5 et L. 722-14 du CPI	La mainlevée des marchandises présumées contrefaisantes	DAYNAC -	Maeva -	Directrice des services douaniers de 2ème classe -	Cheffe de la division surveillance -
10-2 quater-0 144	Article 25.2 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013	L'autorisation de circulation sous surveillance douanière des marchandises retenues destinées à être détruites	DAYNAC -	Maeva -	Directrice des services douaniers de 2ème classe -	Cheffe de la division surveillance -
10-2 quater-1 145	Article 19 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et articles L. 335-13, L. 521-17, L. 614-35, L. 623-39, L. 716-8-3 et L. 722-12 du CPI	La décision de prélèvement d'échantillons	DAYNAC -	Maeva -	Directrice des services douaniers de 2ème classe -	Cheffe de la division surveillance -
10-2 quater-2 146	Articles 23.1, 26.3 et 26.8 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et articles L. 335-14, L. 335-15, L. 521-17-1, L. 521-17-2, L. 614-36, L. 614-37, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 716-8-5, L. 722-13 et L. 722-14 du CPI	La décision de destruction des marchandises soupçonnées de contrefaçon	DAYNAC -	Maeva -	Directrice des services douaniers de 2ème classe -	Cheffe de la division surveillance -
10-2 quater-3 147	Article 23.4 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et III des articles L. 335-14, L. 521-17-1, L. 614-36, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 722-13 du CPI	La prorogation du délai de la retenue des marchandises présumées contrefaisantes	DAYNAC -	Maeva -	Directrice des services douaniers de 2ème classe -	Cheffe de la division surveillance -

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
Bureau FID2						
6-1°	Article 262 du CGI	Visa et régularisation des bordereaux de vente à l'exportation	DAYNAC	Maeva	Directrice des services douaniers de 2ème classe	Cheffe de la division surveillance
194			-	-	-	-
10-2 bis	Règlement (CE) n° 1186/2009 du Conseil du 16 novembre 2009	Autorisation d'importer des marchandises en franchise de droits de douane	DAYNAC	Maeva	Directrice des services douaniers de 2ème classe	Cheffe de la division surveillance
199			-	-	-	-
10-16°	Articles 50 septies à 50 decies de l'annexe IV au code général des impôts	Autorisation d'importer des marchandises en franchise de taxe sur la valeur ajoutée	DAYNAC	Maeva	Directrice des services douaniers de 2ème classe	Cheffe de la division surveillance
201			-	-	-	-
<u>Notes explicatives</u> La présente annexe reprend l'ensemble des DAI de la compétence des chefs de services déconcentrés (directeurs interrégionaux - ou directeurs régionaux dans les cas où cela est expressément signalé), regroupées selon le bureau de la direction générale réglementairement compétent. La colonne REF* attribue un numéro dans l'ordre de présentation à chaque DAI et précise, lorsque la DAI est reprise dans le décret n° 97-1195 du 24 décembre 1997, l'article et le numéro, au sein de l'article, auquel la DAI considérée est reprise (par exemple, lorsque la référence indiquée est 6-5°, cela signifie que la DAI est reprise au 5° de l'article 6 du décret n° 97-1195). En revanche, certaines DAI relevant notamment de la compétence des bureaux JCF1 et FID3 ne sont pas reprises dans le décret n° 97-1195 du 24 décembre 1997, mais sont reprises directement dans les annexes I et II du CGI (par exemple l'autorisation d'emploi d'alcool non dénaturé en franchise des droits pour les industries prévue à l'article 190 de l'annexe I au CGI). Pour ce qui concerne les DAI issues de l'annexe III (décrets simples) et de l'annexe IV (arrêtés) du CGI, elles ont été reprises à l'article 289 de l'annexe II au CGI afin d'établir la compétence du directeur interrégional en la matière. Elles sont donc référencées par leur seul numéro d'ordre de présentation. Les codes auxquels il est fait référence sont abrégés : CDU : code des douanes de l'Union RE : règlement d'exécution RD : règlement délégué CD : code des douanes CGI : code général des impôts LPF : livre des procédures fiscales CPI : code de la propriété intellectuelle <u>Renvois du tableau</u> Les décisions administratives individuelles figurant aux articles 302 H ter, 302 H quater et 319 du CGI, d'une part, et à l'article L.29 du LPF, d'autre part, ont été expressément attribuées par la loi au directeur régional des douanes et droits indirects. Toutefois, une fois entrées en vigueur, les dispositions réglementaires portant application du code sur les impositions et les biens et services, les articles 302 H ter et 302 H quater du CGI, seront définitivement abrogés [conformément aux dispositions des articles 10 (47°) et 38 (5°) de l'ordonnance n° 2021-1843 du 21 décembre 2021]. Dans le cadre de la déclaration simplifiée (article 166 du CDU), les autorités douanières peuvent accepter que la déclaration en douane ne comporte pas certaines des énonciations prévues ou ne soit pas accompagnée de certains documents. Deux cas sont possibles : - Une autorisation délivrée par les autorités douanières est requise en cas de demande de dédouanement en deux temps (déclarations simplifiées suivies d'une déclaration complémentaire globale). La délivrance de cette autorisation, après audit des critères prévus à l'article 145 du RDC, peut être déléguée, outre au directeur régional, aux chefs de pôle et au secrétaire général de la direction régionale, au chef de service du bureau de douane ; - en cas de procédure de soumission D48, il s'agit d'une simple facilité qui n'est pas délivrée sur autorisation et ne nécessite pas d'audit. Son octroi peut être délégué, outre au directeur régional, aux chefs de pôle et au secrétaire général de la direction régionale, au chef de service du bureau de douane. Si le demandeur n'est pas établi sur le territoire douanier visé à l'article 1^{er} du code des douanes (c'est-à-dire, s'il n'est pas établi en France), l'autorité douanière compétente est la direction interrégionale d'Île-de-France. L'octroi de la décision, dans ce cas, peut être délégué soit au directeur régional de Paris, aux chefs de pôle ou au secrétaire général de cette direction, soit au Service grands comptes. S'agissant de la DAI n° 152 : remboursement de droits et taxes perçus et recouvrés comme en matière de douane, le DI des Hauts de France est autorisé, dans le cadre de seuils qu'il définit, à déléguer sa signature - à certains agents placés sous son autorité et notamment au chef divisionnaire de la division de Lille - aux fins de signer les décisions de remboursement partiel de TICPE aux transporteurs européens après instruction des demandes par les services du ressort de la division précitée. L'agrément au dédouanement centralisé national est prévu par l'arrêté du 9 mai 2016 relatif à l'agrément au dédouanement centralisé national en application de l'article 179, paragraphe 1, alinéa 2 du code des douanes de l'Union. (6) Article du CGI demeurant provisoirement en vigueur par la combinaison des dispositions des articles 10 et 38 de l'ordonnance n° 2021-1843 du 21 décembre 2021 (7) Pour ce qui concerne la proposition de fermeture d'établissement dans le cadre de l'application de l'article 1825 du code général des impôts, les directeurs interrégionaux des douanes et droits indirects, d'une part, et, en Guyane, en Guadeloupe, à La Réunion et à Mayotte, les directeurs régionaux des douanes et droits indirects, d'autre part, sont autorisés à déléguer leur signature aux fonctionnaires placés sous leur autorité dans les limites et conditions précisées dans la présente annexe I et dans l'annexe II de la décision de délégation de signature de la directrice générale						

ANNEXE I – D1

Annexe I – D1 - Délégation des décisions administratives individuelles au niveau du bureau de douane de Paris principal, Division des opérations commerciales, direction régionale des douanes et droits indirects de PARIS

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature du directeur interrégional des douanes et droits indirects d'Île-de-France

Bureau Réseau 3

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	Fonction du délégataire de signature (1)
5-II-1° 1	Article 76-2 du code des douanes (CD)	Autorisation de circulation des marchandises sur les routes visées à l'article 76-1 du code des douanes, pendant leurs heures de fermeture	BOURGES HEUVELINE	Céline Valérie	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service

Bureau Fin 3

5-II-15° 2	Article 114 § 1 bis et article 120 § 3 du code des douanes.	Décisions relatives aux demandes de dispense de caution garantissant les droits et taxes encourus	BOURGES HEUVELINE DELHAYE - M'RABET RAHON PIGNY KARMOUS SIMONNOT GUILLAUME MICHELET PAUL ALLET MACHADO SAFSAF PIRLOT SERET - FORIER BRANDT RIBOURTOUT - HAIMEZ BRIDAI - BONEZIA	Céline Valérie Thomas - Ilian Lomig Laurence Houyem Bertrand Colette Fabrice Ségolène Jonathan Lila Farida Constance Sébastien - Anne-Gaëlle André Anne-Sophie - Johanna Enzo - Adrien	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur - Inspecteur Inspecteur Inspectrice régionale de 3ème classe Inspectrice Inspecteur régional de 2ème classe Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur principal - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur principal Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe - Contrôleur de 1ère classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle contrôles - Chef du pôle « gestion des procédures » Vérificateur Vérificatrice Superviseuse Chef de la cellule de contrôle origine Agent de travail d'écritures Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Agent de travail d'écritures Vérificatrice Vérificatrice Vérificateur - Agent de travail d'écritures Vérificateur - -
5-II-19° 3	Article 390 ter du code des douanes.	Décision d'octroi des remises totales ou partielles des sommes dues au titre de l'intérêt de retard mentionné à l'article 440 bis du code des douanes ainsi que des majorations prévues par le code des douanes	BOURGES HEUVELINE DELHAYE - M'RABET RAHON - KARMOUS SIMONNOT	Céline Valérie Thomas - Ilian Lomig - Houyem Bertrand	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur - Inspecteur Inspecteur - Inspectrice Inspecteur régional de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle contrôles - Chef du pôle « gestion des procédures » Vérificateur - Superviseuse Chef de la cellule de contrôle origine

5-I-111° 4	Articles 89 paragraphe 5, 95 paragraphes 2 et 3 du code des douanes de l'Union et article 84 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Autorisation de garantie globale, et le cas échéant, réduite en montant	<table> <tr> <td>BOURGES</td><td>Céline</td><td>Cheffe de service administratif 2e catégorie</td><td>Cheffe de service à Paris principal</td></tr> <tr> <td>HEUVELINE</td><td>Valérie</td><td>Inspectrice régionale de 3ème classe</td><td>Adjointe cheffe de service</td></tr> <tr> <td>DELHAYE</td><td>Thomas</td><td>Inspecteur</td><td>Chef du pôle contrôles</td></tr> <tr> <td>-</td><td>-</td><td>-</td><td>-</td></tr> <tr> <td>M'RABET</td><td>Ilian</td><td>Inspecteur</td><td>Chef du pôle « gestion des procédures »</td></tr> <tr> <td>RAHON</td><td>Lomig</td><td>Inspecteur</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr> <td>PIGNY</td><td>Laurence</td><td>Inspectrice régionale de 3ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr> <td>KARMOUS</td><td>Houyem</td><td>Inspectrice</td><td>Superviseuse</td></tr> <tr> <td>SIMONNOT</td><td>Bertrand</td><td>Inspecteur régional de 2ème classe</td><td>Chef de la cellule de contrôle origine</td></tr> <tr> <td>GUILLAUME</td><td>Colette</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Agent de travail d'écritures</td></tr> <tr> <td>MICHELET</td><td>Fabrice</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr> <td>PAUL</td><td>Sékolène</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr> <td>ALLET</td><td>Jonathan</td><td>Contrôleur de 2ème classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr> <td>MACHADO</td><td>Lila</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Agent de travail d'écritures</td></tr> <tr> <td>SAFSAF</td><td>Farida</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr> <td>PIRLOT</td><td>Constance</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr> <td>SERET</td><td>Sébastien</td><td>Contrôleur principal</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr> <td>-</td><td>-</td><td>-</td><td>-</td></tr> <tr> <td>FORIER</td><td>Anne-Gaëlle</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr> <td>BRANDT</td><td>André</td><td>Contrôleur principal</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr> <td>RIBOURTOUT</td><td>Anne-Sophie</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr> <td>-</td><td>-</td><td>-</td><td>-</td></tr> <tr> <td>HAIMEZ</td><td>Johanna</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Agent de travail d'écritures</td></tr> <tr> <td>BRIDAI</td><td>Enzo</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr> <td>-</td><td>-</td><td>-</td><td>-</td></tr> <tr> <td>BONEZIA</td><td>Adrien</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>-</td></tr> </table>	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal	HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service	DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles	-	-	-	-	M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »	RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur	PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice	KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse	SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine	GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures	MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	PAUL	Sékolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur	MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures	SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur	-	-	-	-	FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur	RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice	-	-	-	-	HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures	BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	-	-	-	-	BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal																																																																																																								
HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service																																																																																																								
DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles																																																																																																								
-	-	-	-																																																																																																								
M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »																																																																																																								
RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur																																																																																																								
PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice																																																																																																								
KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse																																																																																																								
SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine																																																																																																								
GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures																																																																																																								
MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																								
PAUL	Sékolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																								
ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur																																																																																																								
MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures																																																																																																								
SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																								
PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																								
SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur																																																																																																								
-	-	-	-																																																																																																								
FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																								
BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur																																																																																																								
RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice																																																																																																								
-	-	-	-																																																																																																								
HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures																																																																																																								
BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																								
-	-	-	-																																																																																																								
BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-																																																																																																								
5-I-113° 5	Article 89 paragraphe 3 du code des douanes de l'Union	Constitution de la garantie par un tiers	<table> <tr> <td>BOURGES</td><td>Céline</td><td>Cheffe de service administratif 2e catégorie</td><td>Cheffe de service à Paris principal</td></tr> <tr> <td>HEUVELINE</td><td>Valérie</td><td>Inspectrice régionale de 3ème classe</td><td>Adjointe cheffe de service</td></tr> <tr> <td>DELHAYE</td><td>Thomas</td><td>Inspecteur</td><td>Chef du pôle contrôles</td></tr> <tr> <td>-</td><td>-</td><td>-</td><td>-</td></tr> <tr> <td>M'RABET</td><td>Ilian</td><td>Inspecteur</td><td>Chef du pôle « gestion des procédures »</td></tr> <tr> <td>RAHON</td><td>Lomig</td><td>Inspecteur</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr> <td>PIGNY</td><td>Laurence</td><td>Inspectrice régionale de 3ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr> <td>KARMOUS</td><td>Houyem</td><td>Inspectrice</td><td>Superviseuse</td></tr> <tr> <td>SIMONNOT</td><td>Bertrand</td><td>Inspecteur régional de 2ème classe</td><td>Chef de la cellule de contrôle origine</td></tr> <tr> <td>GUILLAUME</td><td>Colette</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Agent de travail d'écritures</td></tr> <tr> <td>MICHELET</td><td>Fabrice</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr> <td>PAUL</td><td>Sékolène</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr> <td>ALLET</td><td>Jonathan</td><td>Contrôleur de 2ème classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr> <td>MACHADO</td><td>Lila</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Agent de travail d'écritures</td></tr> <tr> <td>SAFSAF</td><td>Farida</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr> <td>PIRLOT</td><td>Constance</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr> <td>SERET</td><td>Sébastien</td><td>Contrôleur principal</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr> <td>-</td><td>-</td><td>-</td><td>-</td></tr> <tr> <td>FORIER</td><td>Anne-Gaëlle</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr> <td>BRANDT</td><td>André</td><td>Contrôleur principal</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr> <td>RIBOURTOUT</td><td>Anne-Sophie</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr> <td>-</td><td>-</td><td>-</td><td>-</td></tr> <tr> <td>HAIMEZ</td><td>Johanna</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Agent de travail d'écritures</td></tr> <tr> <td>BRIDAI</td><td>Enzo</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr> <td>-</td><td>-</td><td>-</td><td>-</td></tr> <tr> <td>BONEZIA</td><td>Adrien</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>-</td></tr> </table>	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal	HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service	DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles	-	-	-	-	M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »	RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur	PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice	KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse	SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine	GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures	MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	PAUL	Sékolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur	MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures	SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur	-	-	-	-	FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur	RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice	-	-	-	-	HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures	BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	-	-	-	-	BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal																																																																																																								
HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service																																																																																																								
DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles																																																																																																								
-	-	-	-																																																																																																								
M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »																																																																																																								
RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur																																																																																																								
PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice																																																																																																								
KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse																																																																																																								
SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine																																																																																																								
GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures																																																																																																								
MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																								
PAUL	Sékolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																								
ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur																																																																																																								
MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures																																																																																																								
SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																								
PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																								
SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur																																																																																																								
-	-	-	-																																																																																																								
FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																								
BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur																																																																																																								
RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice																																																																																																								
-	-	-	-																																																																																																								
HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures																																																																																																								
BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																								
-	-	-	-																																																																																																								
BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-																																																																																																								

5-1-114° 6	Articles 90 et 91 du code des douanes de l'Union et 148, 149, 155 et 158 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Fixation du montant de la garantie	BOURGES HEUVELINE DELHAYE - M'RABET RAHON PIGNY KARMOUS SIMONNOT GUILLAUME MICHELET PAUL ALLET MACHADO SAFSAF PIRLOT SERET - FORIER BRANDT RIBOURTOUT - HAIMEZ BRIDAI - BONEZIA	Céline Valérie Thomas - Ilian Lomig Laurence Houyem Bertrand Colette Fabrice Ségolène Jonathan Lila Farida Constance Sébastien - Anne-Gaëlle André Anne-Sophie - Johanna Enzo - Adrien	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur - Inspecteur Inspecteur Inspectrice régionale de 3ème classe Inspectrice Inspecteur régional de 2ème classe Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur principal - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur principal Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe - Contrôleur de 1ère classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle contrôles - Chef du pôle « gestion des procédures » Vérificateur Vérificatrice Superviseuse Chef de la cellule de contrôle origine Agent de travail d'écritures Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Agent de travail d'écritures Vérificatrice Vérificateur - Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice - Agent de travail d'écritures Vérificateur - -
	Article 112 du code des douanes de l'Union	Octroi de facilités de paiement	BOURGES HEUVELINE DELHAYE - M'RABET RAHON PIGNY KARMOUS SIMONNOT GUILLAUME MICHELET PAUL ALLET MACHADO SAFSAF SAID PIRLOT SERET - FORIER BRANDT RIBOURTOUT - HAIMEZ BRIDAI - BONEZIA	Céline Valérie Thomas - Ilian Lomig Laurence Houyem Bertrand Colette Fabrice Ségolène Jonathan Lila Farida Radoine Constance Sébastien - Anne-Gaëlle André Anne-Sophie - Johanna Enzo - Adrien	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur - Inspecteur Inspecteur Inspectrice régionale de 3ème classe Inspectrice Inspecteur régional de 2ème classe Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur principal - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur principal Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe - Contrôleur de 1ère classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle contrôles - Chef du pôle « gestion des procédures » Vérificateur Vérificatrice Superviseuse Chef de la cellule de contrôle origine Agent de travail d'écritures Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Agent de travail d'écritures Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificateur - Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice - Agent de travail d'écritures Vérificateur - -

5-I-119° 11	Articles 110 et 111 du code des douanes de l'Union	Report de paiement	BOURGES HEUVELINE DELHAYE - M'RABET RAHON PIGNY KARMOUS SIMONNOT GUILLAUME MICHELET PAUL ALLET MACHADO SAFSAF SAID PIRLOT SERET - FORIER BRANDT RIBOURTOUT - HAIMEZ BRIDAI - BONEZIA Céline Valérie Thomas - Ilian Lomig Laurence Houyem Bertrand Colette Fabrice Ségoène Jonathan Lila Farida Radoine Constance Sébastien - Anne-Gaëlle André Anne-Sophie - Johanna Enzo - Adrien Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur - Inspecteur Inspecteur Inspectrice régionale de 3ème classe Inspectrice Inspecteur régional de 2ème classe Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur principal - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur principal Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe - Contrôleur de 1ère classe Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle contrôles - Chef du pôle « gestion des procédures » Vérificateur Vérificatrice Superviseuse Chef de la cellule de contrôle origine Agent de travail d'écritures Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice - Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice - Agent de travail d'écritures Vérificateur - -
5-I-120° 12	Article 114 du code des douanes de l'Union	Décision de non application de l'intérêt de retard ou remise de l'intérêt de retard précédemment appliqué	BOURGES HEUVELINE DELHAYE - M'RABET RAHON PIGNY KARMOUS SIMONNOT GUILLAUME MICHELET PAUL ALLET MACHADO SAFSAF SAID PIRLOT SERET - FORIER BRANDT RIBOURTOUT - HAIMEZ BRIDAI - Céline Valérie Thomas - Ilian Lomig Laurence Houyem Bertrand Colette Fabrice Ségoène Jonathan Lila Farida Radoine Constance Sébastien - Anne-Gaëlle André Anne-Sophie - Johanna Enzo - Adrien Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur - Inspecteur Inspecteur Inspectrice régionale de 3ème classe Inspectrice Inspecteur régional de 2ème classe Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur principal - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur principal Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe - Contrôleur de 1ère classe Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle contrôles - Chef du pôle « gestion des procédures » Vérificateur Vérificatrice Superviseuse Chef de la cellule de contrôle origine Agent de travail d'écritures Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice - Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice - Agent de travail d'écritures Vérificateur - -

			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
--	--	--	---------	--------	---------------------------	---

13	Articles R*208-3 et L.208 du livre des procédures fiscales (LPF)	Décision de remboursement à un contribuable, en application de l'article L.208 du livre des procédures fiscales, des frais qu'il a exposés pour constituer les garanties	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-

Bureau COMINT 1

5-I-50° 21	Articles 166 paragraphe 2 du code des douanes de l'Union et 145 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 ;	Décisions relatives à l'autorisation de déclaration simplifiée	BOURGES HEUVELINE	Céline Valérie	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service
5-I-51° 22	Article 182 paragraphe 1 du code des douanes de l'Union, de l'article 150 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et de l'article 234 paragraphe 2 du règlement d'exécution	Décisions relatives à l'autorisation d'inscription dans les écritures du déclarant sans dispense de présentation des marchandises	BOURGES HEUVELINE	Céline Valérie	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service
5-I-52° 23	Article 182 paragraphes 1 et 3 du code des douanes de l'Union, de l'article 150 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et des articles 231 paragraphe 3 et 234 paragraphe 2 du règlement d'exécution	Décisions relatives à l'autorisation d'inscription dans les écritures du déclarant, avec dispense de présentation des marchandises,	BOURGES HEUVELINE	Céline Valérie	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service
5-I-53° 24	Article 167 paragraphe 3 du code des douanes de l'Union	Décisions relatives à l'autorisation de dispense de dépôt d'une déclaration complémentaire	BOURGES HEUVELINE	Céline Valérie	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service
5-I-56° 27	Article 18 du code des douanes de l'Union et de l'arrêté du 13 avril 2016	Décisions relatives à l'enregistrement d'un représentant en douane	BOURGES HEUVELINE	Céline Valérie	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service
5-I-57° 28	Article 130 du code des douanes de l'Union	Autorisation de dépôt de la déclaration en douane ou d'une déclaration de dépôt temporaire valant déclaration sommaire d'entrée dans un bureau de douane d'importation différé du bureau de douane d'entrée,	BOURGES HEUVELINE DELHAYE - M'RABET RAHON PIGNY KARMOUS SIMONNOT GUILLAUME MICHELET PAUL ALLET MACHADO SAFSAF PIRLOT SERET - FORIER BRANDT RIBOURTOUT - HAIMEZ BRIDAI - BONEZIA TAIMA MORJON MOKADDEM CASENAVE-PERE PAULIN REINE VIRAMA-MANICON ZAROW	Céline Valérie Thomas - Ilian Lomig Laurence Houyem Bertrand Colette Fabrice Ségolène Jonathan Lila Farida Constance Sébastien - Anne-Gaëlle André Anne-Sophie - Johanna Enzo - Adrien Gracia Sabine Lamia Charles Jocelyne Sandrine Eloise Christina	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur - Inspecteur Inspecteur Inspectrice régionale de 3ème classe Inspectrice Inspecteur régional de 2ème classe Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur principal - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur principal Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe - Contrôleur de 1ère classe Agente de constatation Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 1ère classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe - Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 1ère classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle contrôles - Chef du pôle « gestion des procédures » Vérificateur Vérificatrice Superviseuse Chef de la cellule de contrôle origine Agent de travail d'écritures Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Agent de travail d'écritures Vérificatrice Vérificatrice Vérificateur - Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice - Agent de travail d'écritures Vérificateur - - Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agent de travail d'écriture Agente de travail d'écriture -

5-I-58° 29	Article 173 du code des douanes de l'Union	Décision de rectification des énonciations de la déclaration en douane avant et après bon à enlever	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-59° 30	Articles 174, 175 et 198 paragraphe 2 du code des douanes de l'Union et de l'article 148 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Invalidation d'une déclaration en douane et autorisations liées à cette invalidation	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-61° 31	Article 332 paragraphes 3 et 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Opposition à la sortie des marchandises excédentaires de nature différente à celles déclarées sans dépôt d'une déclaration d'exportation ou de réexportation	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-61° bis 32	Article 332 paragraphe 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Opposition à la sortie des marchandises de nature différente de celles déclarées pour l'exportation	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-62° 33	Article 271 paragraphe 1 du code des douanes de l'Union	Autorisation de dépôt d'une déclaration sommaire de sortie dans un autre bureau que le bureau de sortie lorsque la voie électronique est utilisée	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-63° 34	Article 271 paragraphe 4 du code des douanes de l'Union	Autorisation de dépôt d'une notification de sortie en lieu et place de la déclaration sommaire de sortie	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-64° 35	Article 272 du code des douanes de l'Union	Autorisation de rectification ou d'invalidation de la déclaration sommaire de sortie	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-65° 36	Article 275 du code des douanes de l'Union	Autorisation de rectification ou d'invalidation de la notification de réexportation	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-66° 37	Article 139 paragraphe 7 du code des douanes de l'Union	Autorisation d'enlever des marchandises présentées en douane de l'endroit où elles étaient initialement placées	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-67° 38	Article 9 du code des douanes de l'Union et des articles 5 et 6 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Octroi du numéro d'enregistrement et d'identification des opérateurs économiques, par la voie électronique ou par d'autres moyens	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-67° bis 39	Article 9 du code des douanes de l'Union et article 7 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Invalidation du numéro d'enregistrement et d'identification des opérateurs économiques, par la voie électronique ou par d'autres moyens	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-68° 40	Article 147 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 ;	Allongement du délai de dépôt des pièces justificatives dans le cas de déclarations complémentaires	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-69° 41	Article 170 du code des douanes de l'Union ;	Autorisation de déposer occasionnellement une déclaration en douane lorsque l'opérateur n'est pas établi sur le territoire douanier de l'Union	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-70° 42	Article 115 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 ;	Agrément des locaux pour les opérations avant le dédouanement et pour les opérations de dédouanement	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-72° 43	Article 129 du code des douanes de l'Union et 188 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation de rectification ou d'invalidation de la déclaration sommaire d'entrée	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-73° 44	Article 140 du code des douanes de l'Union	Autorisation de déchargement ou de transbordement	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-74° 45	Article 146 du code des douanes de l'Union	Autorisation de rectification ou d'invalidation d'une déclaration de dépôt temporaire	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-75° 46	Article 134 paragraphe 2 du code des douanes de l'Union	Autorisation d'examen ou d'échantillonnage des marchandises faisant l'objet de surveillance	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-76° 47	Article 148 du code des douanes de l'Union	Décisions relatives à une autorisation d'exploitation d'installation de stockage temporaire située sur le territoire français	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-77° 48	Article 148 paragraphe 5 du code des douanes de l'Union et de l'article 193 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation de transfert entre installations de stockage temporaire situées sur le territoire français	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-78° 49	Article 148 paragraphe 6 du code des douanes de l'Union	Autorisation d'entreposage des marchandises de l'Union dans une installation de stockage temporaire	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-82° 53	Articles 296 à 303 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions relatives au traitement de la déclaration de transit au bureau de départ	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-83° 54	Article 305 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions relatives à la poursuite de l'opération de transit en cas d'incident en cours de route	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-84° 55	Article 304 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions relatives à l'inspection des marchandises au bureau de passage	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture
5-I-85° 56	Articles 306 et 312 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions relatives aux formalités accomplies à destination, à la possibilité d'autoriser la présentation des marchandises en dehors des heures d'ouverture officielles du bureau dans un autre lieu, à l'appréciation du retard non imputable au titulaire du régime ou au transporteur et aux preuves alternatives	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service

5-I-86° 57	Article 291 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions relatives à l'application de la procédure de secours, à l'utilisation de listes de chargement spéciales, de scellés d'un modèle spécial, de dispense d'itinéraire contraignant, du statut expéditeur agréé, de dispense de signature des déclarations, du statut de destinataire agréé	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-87° 58	Articles 233 paragraphe 4 a) et b) du code des douanes de l'Union, 192, 193, 194 et 195 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 15 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447 ;	Décisions relatives aux autorisations d'expéditeur agréé et de destinataire agréé en matière de transit de l'Union	BOURGES HEUVELINE M'RABET MACHADO GUILLAUME HAIMEZ	Céline Valérie Ilian Lila Colette Johanna	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse principale Contrôleuse de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle « gestion des procédures » Agent de travail d'écritures Au pôle « gestion des procédures ». Au pôle « gestion des procédures ».
5-I-88° 59	Articles 233 paragraphe 4 c) du code des douanes de l'Union et 197 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Décisions relatives à l'autorisation d'utilisation de scellés d'un modèle spécial	BOURGES HEUVELINE DELHAYE - M'RABET RAHON PIGNY KARMOUS SIMONNOT GUILLAUME MICHELET PAUL ALLET MACHADO SAFSAF PIRLOT SERET - FORIER BRANDT RIBOURTOUT - HAIMEZ BRIDAI - BONEZIA TAIMA MORJON MOKADDEM CASENAVE-PERE PAULIN REINE VIRAMA-MANICON ZAROW	Céline Valérie Thomas - Ilian Lomig Laurence Houyem Bertrand Colette Fabrice Ségoène Jonathan Lila Farida Constance Sébastien - Anne-Gaëlle André Anne-Sophie - Johanna Enzo - Adrien Gracia Sabine Lamia Charles Jocelyne Sandrine Eloise Christina	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur - Inspecteur Inspecteur Inspectrice régionale de 3ème classe Inspectrice Inspecteur régional de 2ème classe Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur principal - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur principal Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe - Contrôleur de 1ère classe Agente de constatation Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 1ère classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe - Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 1ère classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle contrôles - Chef du pôle « gestion des procédures » Vérificateur Vérificatrice Superviseuse Chef de la cellule de contrôle origine Agent de travail d'écritures Vérificateur Vérificatrice Vérificatrice Agent de travail d'écritures Vérificatrice Vérificateur - Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice - Agent de travail d'écritures Vérificateur - - Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agent de travail d'écriture Agente de travail d'écriture - Agente de travail d'écriture

5-I-88° bis 60	Article 233 § 4 e) du code des douanes de l'Union et de l'article 200 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Autorisation d'utilisation d'un document électronique de transport en tant que déclaration en douane en vue du placement des marchandises sous le régime du transit de l'Union	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-89° 61	Articles 233 paragraphe 4 d) du code des douanes de l'Union européenne, 198 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 15 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447 ;	Décisions relatives à l'autorisation d'utiliser une déclaration de transit assortie d'exigences réduites en matière de données lors du transport de marchandises par chemin de fer et transport de marchandises par voie aérienne et maritime lorsqu'un document de transport électronique n'est pas utilisé en tant que déclaration de transit	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
5-I-90° 62	Articles 186 et 187 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 ;	Décisions relatives au statut de destinataire agréé dans le cadre du régime de transit « transport international routier »	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			-	-	-	-
			-	-	-	-
5-I-91° 63	Article 275 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décision tendant à imposer un itinéraire économiquement justifié aux marchandises placées sous le régime de transit « transport international routier »	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-92° 64	Articles 199 à 203 et 207 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Visa des documents utilisés aux fins de preuve du statut douanier de l'Union des marchandises, et authentification du sigle T2L/T2LF apposé sur les carnets TIR, les carnets ATA et les formulaires 302,	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-93° 65	Article 199 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Visa <i>a posteriori</i> des documents utilisés aux fins de preuve du statut de l'Union des marchandises	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-94° 66	Article 204 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Autorisation d'utiliser le manifeste visé à l'article 199 paragraphe 2 comme justificatif du statut douanier des marchandises	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-95° 67	Article 128 du, règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Décisions relatives à l'autorisation d'émetteur agréé	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-96° 68	Article 123 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Allongement de la durée de validité d'un document T2L ou T2LF ou d'un manifeste douanier des marchandises	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-97° 69	Article 205 paragraphe 2 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Visa d'un document T2L ou T2LF pour les voyageurs	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture
5-I-99° 71	Articles 211, 214, 215 à 223 et 255 à 258 du code des douanes de l'Union, 161 à 164, 166 à 170, 171, 172 à 181,183, 240 et 241 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 259 à 269, 271 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime du perfectionnement actif lorsque plusieurs États-membres de l'Union européenne sont concernés	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »

5-I-100° 72	Articles 211, 214, 215, 218 à 223 et 255 à 258 du code des douanes de l'Union, 161 à 164, 166 à 181, 183 et 240 à 241 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 259 à 269, 271 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime du perfectionnement actif lorsque seule la France est concernée	BOURGES HEUVELINE M'RBABET	Céline Valérie Ilian	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle « gestion des procédures »
5-I-101° 73	Articles 211, 214, 215, 218 à 223, 255, 259 à 262 du code des douanes, 75, 161 à 164, 166, 169, 171, 172 à 174, 176 à 181, 183, 240, 242 à 243, du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 259 à 264, 266 à 269, 271 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime du perfectionnement passif lorsque plusieurs États-membres de l'Union européenne sont concernés	BOURGES HEUVELINE M'RBABET	Céline Valérie Ilian	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle « gestion des procédures »
5-I-102° 74	Articles 211, 214, 215, 218, à 223, 255, 259 à 262 du code des douanes de l'Union, 75, 161 à 164, 166, 169, 171 à 174, 176 à 181, 183, 240, 242 à 243 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 259 à 264, 266 à 269, 271 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime du perfectionnement passif lorsque seule la France est concernée	BOURGES HEUVELINE M'RBABET	Céline Valérie Ilian	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle « gestion des procédures »
5-I-103° 75	Articles 211, 214, 215, 218 à 223 et 254 du code des douanes de l'Union, des articles 161 à 164, 166, 169, 171, 172 à 175, 177 à 180, 183 et 239 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 1, 2, 8 à 15, 259 à 269 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime de la destination particulière lorsque plusieurs États-membres de l'Union européenne sont concernés,	BOURGES HEUVELINE M'RBABET	Céline Valérie Ilian	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle « gestion des procédures »
5-I-104° 76	Articles 211, 214, 215, 218 à 223 et 254 du code des douanes de l'Union, 161 à 164, 166, 169, 171 à 175, 177 à 180, 183 et 239 du règlement délégué UE) n° 2015/2446 et 259 à 269 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime de la destination particulière lorsque seule la France est concernée	BOURGES HEUVELINE M'RBABET	Céline Valérie Ilian	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle « gestion des procédures »
5-I-105° 77	Articles 211, 214, 215, 218 à 223, 237 à 242 du code des douanes de l'Union, 161 à 164, 166, 169, 171, 172 à 174, 177 à 180, 183 et 201 à 203 du règlement délégué UE) n° 2015/2446 et 259 à 264, 266 à 269 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime de l'entrepôt douanier lorsque plusieurs États-membres de l'Union européenne sont concernés	BOURGES HEUVELINE M'RBABET	Céline Valérie Ilian	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle « gestion des procédures »
5-I-106° 78	Articles 211, 214, 215, 218 à 223, 237 à 242 du code des douanes de l'Union, 161 à 164, 166, 169, 171 à 174, 177 à 180, 183 et 201 à 203 du règlement délégué UE) n° 2015/2446 et 1, 2, 8 à 15, 259 à 264, 266 à 269 du règlement d'exécution UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime de l'entrepôt douanier lorsque seule la France est concernée	BOURGES HEUVELINE M'RBABET	Céline Valérie Ilian	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle « gestion des procédures »
5-I-107° 79	Articles 211, 214, 215, 218 à 223 et 250 à 252 du code des douanes de l'Union, 161 à 166, 169, 171, 172 à 174, 177 à 180, 183 et 204 à 238 du règlement délégué UE) n° 2015/2446 et 8 à 15, 259 à 264, 266 à 270, 322 à 323 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime de l'admission temporaire lorsque plusieurs États-membres de l'Union européenne sont concernés	BOURGES HEUVELINE M'RBABET	Céline Valérie Ilian	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle « gestion des procédures »
5-I-108° 80	Articles 211, 214, 215, 218 à 223, 250 à 253 du code des douanes de l'Union, 161 à 166, 169, 171 à 174, 177 à 180, 183 et 204 à 238 du règlement délégué UE) n° 2015/2446 et 258 à 264, 266 à 270, 322 à 323 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime de l'admission temporaire lorsque seule la France est concernée,	BOURGES HEUVELINE M'RBABET	Céline Valérie Ilian	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle « gestion des procédures »

5-I-109° 81	Articles 85 à 87, 203 à 205 du code des douanes de l'Union, des articles 158 à 160 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et des articles 253 à 256 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation de bénéficier d'une exonération de droits au titre des marchandises en retour,	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

10-1 bis 82	Articles 12 et 13 et annexes 3 et 7 de la convention relative au transport international de marchandises sous le couvert de carnets TIR du 14 novembre 1975	Agrément des véhicules routiers et des conteneurs pouvant être admis au transport international sous scellement douanier	BOURGES HEUVELINE	Céline Valérie	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service
5-1-121° 83	Article 199 du code des douanes de l'Union et de l'article 249 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation du titulaire du régime ou du détenteur d'abandonner à l'État des marchandises non Union ou sous destination particulière	BOURGES HEUVELINE DELHAYE - M'RABET RAHON PIGNY KARMOUS SIMONNOT GUILLAUME MICHELET PAUL ALLET MACHADO SAFSAF PIRLOT SERET - FORIER BRANDT RIBOURTOUT - HAIMEZ BRIDAI - BONEZIA TAIMA MORJON MOKADDEM CASENAVE-PERE PAULIN REINE VIRAMA-MANICON ZAROW	Céline Valérie Thomas - Ilian Lomig Laurence Houyem Bertrand Colette Fabrice Ségolène Jonathan Lila Farida Constance Sébastien - Anne-Gaëlle André Anne-Sophie - Johanna Enzo - Adrien Gracia Sabine Lamia Charles Jocelyne Sandrine Eloise Christina	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur - Inspecteur Inspecteur Inspectrice régionale de 3ème classe Inspectrice Inspecteur régional de 2ème classe Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur principal - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur principal Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe - Contrôleur de 1ère classe Agente de constatation Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 1ère classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 1ère classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle contrôles - Chef du pôle « gestion des procédures » Vérificateur Vérificatrice Superviseuse Chef de la cellule de contrôle origine Agent de travail d'écritures Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Agent de travail d'écritures Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice Vérificateur - Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice - Agent de travail d'écritures Vérificateur - - Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agent de travail d'écriture Agente de travail d'écriture - - Agente de travail d'écriture

5-I-124° 86	Article 120 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Autorisation d'établissement d'une ligne maritime régulière	BOURGES HEUVELINE DELHAYE - M'RABET RAHON PIGNY KARMOUS SIMONNOT	Céline Valérie Thomas - Ilian Lomig Laurence Houyem Bertrand	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur - Inspecteur Inspecteur Inspectrice régionale de 3ème classe Inspectrice Inspecteur régional de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle contrôles - Chef du pôle « gestion des procédures » Vérificateur Vérificatrice Superviseuse Chef de la cellule de contrôle origine
5-I-125° 87	Article 148 du code des douanes de l'Union et article 191 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation d'exploitation des installations de stockage temporaire	BOURGES HEUVELINE DELHAYE - M'RABET RAHON PIGNY KARMOUS SIMONNOT	Céline Valérie Thomas - Ilian Lomig Laurence Houyem Bertrand	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur - Inspecteur Inspecteur Inspectrice régionale de 3ème classe Inspectrice Inspecteur régional de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle contrôles - Chef du pôle « gestion des procédures » Vérificateur Vérificatrice Superviseuse Chef de la cellule de contrôle origine
5-I-126° 88	4° de l'article 24 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Autorisation, pour un opérateur économique agréé de soumettre les marchandises au contrôle dans un lieu autre que celui où elles doivent être présentées en douane	BOURGES HEUVELINE DELHAYE - M'RABET RAHON PIGNY KARMOUS SIMONNOT	Céline Valérie Thomas - Ilian Lomig Laurence Houyem Bertrand	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur - Inspecteur Inspecteur Inspectrice régionale de 3ème classe Inspectrice Inspecteur régional de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle contrôles - Chef du pôle « gestion des procédures » Vérificateur Vérificatrice Superviseuse Chef de la cellule de contrôle origine
5-I-127° 89	8° de l'article 127 du code des douanes de l'Union	Autorisation, en remplacement du dépôt d'une déclaration sommaire d'entrée, du dépôt d'une notification et de l'accès aux énonciations figurant dans la déclaration sommaire d'entrée se trouvant dans le système informatique de l'opérateur économique	BOURGES HEUVELINE DELHAYE - M'RABET RAHON PIGNY KARMOUS SIMONNOT	Céline Valérie Thomas - Ilian Lomig Laurence Houyem Bertrand	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur - Inspecteur Inspecteur Inspectrice régionale de 3ème classe Inspectrice Inspecteur régional de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle contrôles - Chef du pôle « gestion des procédures » Vérificateur Vérificatrice Superviseuse Chef de la cellule de contrôle origine

5-I-128° 90	2° de l'article 192 du code des douanes de l'Union	Autorisation d'enlever ou détruire les moyens d'identification	BOURGES HEUVELINE DELHAYE - M'RABET RAHON PIGNY KARMOUS SIMONNOT	Céline Valérie Thomas - Ilian Lomig Laurence Houyem Bertrand	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur - Inspecteur Inspecteur Inspectrice régionale de 3ème classe Inspectrice Inspecteur régional de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle contrôles - Chef du pôle « gestion des procédures » Vérificateur Vérificatrice Superviseuse Chef de la cellule de contrôle origine
5-I-129° 91	Article 147 du code des douanes de l'Union	Agrément de lieux aux fins du dépôt temporaire	BOURGES HEUVELINE DELHAYE - M'RABET RAHON PIGNY KARMOUS SIMONNOT	Céline Valérie Thomas - Ilian Lomig Laurence Houyem Bertrand	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur - Inspecteur Inspecteur Inspectrice régionale de 3ème classe Inspectrice Inspecteur régional de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle contrôles - Chef du pôle « gestion des procédures » Vérificateur Vérificatrice Superviseuse Chef de la cellule de contrôle origine
5-I-130° 92	Article 7 bis du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Autorisation d'utilisation de moyens autres que des procédés informatiques de traitement des données aux fins des demandes et décisions pour lesquelles les exigences applicables en matière de données ne figurent pas à l'annexe A du règlement délégué (UE) n° 2015/2446, ainsi que pour toute demande et tout acte ultérieurs relatifs à la gestion de ces décisions	BOURGES HEUVELINE DELHAYE - M'RABET RAHON PIGNY KARMOUS SIMONNOT	Céline Valérie Thomas - Ilian Lomig Laurence Houyem Bertrand	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur - Inspecteur Inspecteur Inspectrice régionale de 3ème classe Inspectrice Inspecteur régional de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle contrôles - Chef du pôle « gestion des procédures » Vérificateur Vérificatrice Superviseuse Chef de la cellule de contrôle origine
5-I-131° 93	Article 11 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Acceptation d'une demande de décision relative à l'application de la législation douanière	BOURGES HEUVELINE DELHAYE - M'RABET RAHON PIGNY KARMOUS SIMONNOT	Céline Valérie Thomas - Ilian Lomig Laurence Houyem Bertrand	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur - Inspecteur Inspecteur Inspectrice régionale de 3ème classe Inspectrice Inspecteur régional de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle contrôles - Chef du pôle « gestion des procédures » Vérificateur Vérificatrice Superviseuse Chef de la cellule de contrôle origine

10 quater 1° 94	Article 6 de la convention relative à un régime de transit commun du 20 mai 1987.	Octroi, pour la partie française, de procédures simplifiées de transit par voie d'arrangements bilatéraux ou multilatéraux applicables à certains trafics ou entreprises déterminées, auprès de bureaux de douane situés dans le ressort d'une ou de plusieurs directions interrégionales des douanes et droits indirects. <i>(Lorsque la décision concerne plusieurs directions interrégionales, est compétent le directeur interrégional des douanes et droits indirects ou, en Guyane, en Guadeloupe, à La Réunion et à Mayotte, le directeur régional des douanes et droits indirects du lieu du domicile du demandeur ou du lieu où le demandeur a son siège)</i>	BOURGES HEUVELINE DELHAYE - M'RABET RAHON PIGNY KARMOUS SIMONNOT	Céline Valérie Thomas - Ilian Lomig Laurence Houyem Bertrand	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur - Inspecteur Inspecteur Inspectrice régionale de 3ème classe Inspectrice Inspecteur régional de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle contrôles - Chef du pôle « gestion des procédures » Vérificateur Vérificatrice Superviseuse Chef de la cellule de contrôle origine
10 quater 2° 95	Article 6 § 1 de la Convention douanière de Genève relative au transport international de marchandises, sous le couvert de carnets TIR, du 14 novembre 1975	Habilitation des associations à délivrer des carnets TIR et à se porter caution	BOURGES HEUVELINE DELHAYE - M'RABET RAHON PIGNY KARMOUS SIMONNOT	Céline Valérie Thomas - Ilian Lomig Laurence Houyem Bertrand	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur - Inspecteur Inspecteur Inspectrice régionale de 3ème classe Inspectrice Inspecteur régional de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle contrôles - Chef du pôle « gestion des procédures » Vérificateur Vérificatrice Superviseuse Chef de la cellule de contrôle origine
10 quater 3° 96	Convention douanière de Genève relative au transport international de marchandises, sous le couvert de carnets TIR, du 14 novembre 1975	Habilitation des personnes physiques et morales à utiliser des carnets TIR	BOURGES HEUVELINE DELHAYE - M'RABET RAHON PIGNY KARMOUS SIMONNOT	Céline Valérie Thomas - Ilian Lomig Laurence Houyem Bertrand	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur - Inspecteur Inspecteur Inspectrice régionale de 3ème classe Inspectrice Inspecteur régional de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle contrôles - Chef du pôle « gestion des procédures » Vérificateur Vérificatrice Superviseuse Chef de la cellule de contrôle origine

Bureau COMINT 3

5-1-1° 97	Article 176 paragraphe 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation d'accomplir des formalités douanières auxquelles est subordonné le remboursement ou la remise de droits,	<table> <tr> <td>BOURGES</td><td>Céline</td><td>Cheffe de service administratif 2e catégorie</td><td>Cheffe de service à Paris principal</td></tr> <tr> <td>HEUVELINE</td><td>Valérie</td><td>Inspectrice régionale de 3ème classe</td><td>Adjointe cheffe de service</td></tr> <tr> <td>DELHAYE</td><td>Thomas</td><td>Inspecteur</td><td>Chef du pôle contrôles</td></tr> <tr> <td>-</td><td>-</td><td>-</td><td>-</td></tr> <tr> <td>M'RABET</td><td>Ilian</td><td>Inspecteur</td><td>Chef du pôle « gestion des procédures »</td></tr> <tr> <td>RAHON</td><td>Lomig</td><td>Inspecteur</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr> <td>PIGNY</td><td>Laurence</td><td>Inspectrice régionale de 3ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr> <td>KARMOUS</td><td>Houyem</td><td>Inspectrice</td><td>Superviseuse</td></tr> <tr> <td>SIMONNOT</td><td>Bertrand</td><td>Inspecteur régional de 2ème classe</td><td>Chef de la cellule de contrôle origine</td></tr> <tr> <td>GUILLAUME</td><td>Colette</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Agent de travail d'écritures</td></tr> <tr> <td>MICHELET</td><td>Fabrice</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr> <td>PAUL</td><td>Sékolène</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr> <td>ALLET</td><td>Jonathan</td><td>Contrôleur de 2ème classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr> <td>MACHADO</td><td>Lila</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Agent de travail d'écritures</td></tr> <tr> <td>SAFSAF</td><td>Farida</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr> <td>PIRLOT</td><td>Constance</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr> <td>SERET</td><td>Sébastien</td><td>Contrôleur principal</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr> <td>-</td><td>-</td><td>-</td><td>-</td></tr> <tr> <td>FORIER</td><td>Anne-Gaëlle</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr> <td>BRANDT</td><td>André</td><td>Contrôleur principal</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr> <td>RIBOURTOUT</td><td>Anne-Sophie</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr> <td>-</td><td>-</td><td>-</td><td>-</td></tr> <tr> <td>HAIMEZ</td><td>Johanna</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Agent de travail d'écritures</td></tr> <tr> <td>BRIDAI</td><td>Enzo</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr> <td>-</td><td>-</td><td>-</td><td>-</td></tr> <tr> <td>BONEZIA</td><td>Adrien</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>-</td></tr> </table>	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal	HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service	DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles	-	-	-	-	M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »	RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur	PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice	KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse	SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine	GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures	MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	PAUL	Sékolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur	MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures	SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur	-	-	-	-	FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur	RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice	-	-	-	-	HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures	BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	-	-	-	-	BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal																																																																																																								
HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service																																																																																																								
DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles																																																																																																								
-	-	-	-																																																																																																								
M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »																																																																																																								
RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur																																																																																																								
PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice																																																																																																								
KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse																																																																																																								
SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine																																																																																																								
GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures																																																																																																								
MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																								
PAUL	Sékolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																								
ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur																																																																																																								
MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures																																																																																																								
SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																								
PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																								
SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur																																																																																																								
-	-	-	-																																																																																																								
FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																								
BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur																																																																																																								
RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice																																																																																																								
-	-	-	-																																																																																																								
HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures																																																																																																								
BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																								
-	-	-	-																																																																																																								
BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-																																																																																																								
5-1-2° 98	Article 177 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Fixation d'un délai pour l'accomplissement des formalités auxquelles est subordonné le remboursement ou la remise des droits	<table> <tr> <td>BOURGES</td><td>Céline</td><td>Cheffe de service administratif 2e catégorie</td><td>Cheffe de service à Paris principal</td></tr> <tr> <td>HEUVELINE</td><td>Valérie</td><td>Inspectrice régionale de 3ème classe</td><td>Adjointe cheffe de service</td></tr> <tr> <td>DELHAYE</td><td>Thomas</td><td>Inspecteur</td><td>Chef du pôle contrôles</td></tr> <tr> <td>-</td><td>-</td><td>-</td><td>-</td></tr> <tr> <td>M'RABET</td><td>Ilian</td><td>Inspecteur</td><td>Chef du pôle « gestion des procédures »</td></tr> <tr> <td>RAHON</td><td>Lomig</td><td>Inspecteur</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr> <td>PIGNY</td><td>Laurence</td><td>Inspectrice régionale de 3ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr> <td>KARMOUS</td><td>Houyem</td><td>Inspectrice</td><td>Superviseuse</td></tr> <tr> <td>SIMONNOT</td><td>Bertrand</td><td>Inspecteur régional de 2ème classe</td><td>Chef de la cellule de contrôle origine</td></tr> <tr> <td>GUILLAUME</td><td>Colette</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Agent de travail d'écritures</td></tr> <tr> <td>MICHELET</td><td>Fabrice</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr> <td>PAUL</td><td>Sékolène</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr> <td>ALLET</td><td>Jonathan</td><td>Contrôleur de 2ème classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr> <td>MACHADO</td><td>Lila</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Agent de travail d'écritures</td></tr> <tr> <td>SAFSAF</td><td>Farida</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr> <td>PIRLOT</td><td>Constance</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr> <td>SERET</td><td>Sébastien</td><td>Contrôleur principal</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr> <td>-</td><td>-</td><td>-</td><td>-</td></tr> <tr> <td>FORIER</td><td>Anne-Gaëlle</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr> <td>BRANDT</td><td>André</td><td>Contrôleur principal</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr> <td>RIBOURTOUT</td><td>Anne-Sophie</td><td>Contrôleuse principale</td><td>Vérificatrice</td></tr> <tr> <td>-</td><td>-</td><td>-</td><td>-</td></tr> <tr> <td>HAIMEZ</td><td>Johanna</td><td>Contrôleuse de 2ème classe</td><td>Agent de travail d'écritures</td></tr> <tr> <td>BRIDAI</td><td>Enzo</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>Vérificateur</td></tr> <tr> <td>-</td><td>-</td><td>-</td><td>-</td></tr> <tr> <td>BONEZIA</td><td>Adrien</td><td>Contrôleur de 1ère classe</td><td>-</td></tr> </table>	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal	HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service	DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles	-	-	-	-	M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »	RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur	PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice	KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse	SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine	GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures	MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	PAUL	Sékolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur	MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures	SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur	-	-	-	-	FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice	BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur	RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice	-	-	-	-	HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures	BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur	-	-	-	-	BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal																																																																																																								
HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service																																																																																																								
DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles																																																																																																								
-	-	-	-																																																																																																								
M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »																																																																																																								
RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur																																																																																																								
PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice																																																																																																								
KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse																																																																																																								
SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine																																																																																																								
GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures																																																																																																								
MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																								
PAUL	Sékolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																								
ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur																																																																																																								
MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures																																																																																																								
SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																								
PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																								
SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur																																																																																																								
-	-	-	-																																																																																																								
FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice																																																																																																								
BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur																																																																																																								
RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice																																																																																																								
-	-	-	-																																																																																																								
HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures																																																																																																								
BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur																																																																																																								
-	-	-	-																																																																																																								
BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-																																																																																																								

5-1-3° 99	Article 116 du code des douanes de l'Union	Décisions liées au remboursement ou à la remise de droits autres que celles relevant de la compétence du ministre chargé de la douane	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
5-1-4° 100	Article 116 du code des douanes de l'Union européenne et des articles 13 et 97 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Prorogation du délai de prise de décision relative au remboursement ou à la remise des droits	KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine

5-I-5° 101	Article 64 paragraphes 2, 4 et 5 du code des douanes de l'Union européenne	Décisions prises en vertu des dispositions prévues dans les accords conclus, d'une part, par l'Union européenne avec certains pays ou territoires ou groupes de pays ou de territoires situés hors du territoire douanier de l'Union ou d'autre part, des dispositifs préférentiels mis en place en faveur des pays et territoires d'outre-mer associés à l'Union européenne, ainsi que Ceuta et Melilla	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-6° 102	Article 61 paragraphe 3 du code des douanes de l'Union	Délivrance, lorsque les échanges commerciaux l'exigent, d'un document prouvant l'origine non préférentielle en conformité avec les règles d'origine non préférentielle en vigueur dans le pays ou territoire de destination ou selon toute autre méthode permettant d'identifier le pays dans lequel les marchandises ont été entièrement obtenues ou ont subi une dernière transformation substantielle	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-7° 103	Article 58 paragraphe 2 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décision de refus d'utiliser le régime particulier d'importation non préférentiel lorsqu'un pays tiers n'envoie pas à la Commission les informations visées au paragraphe 1 de l'article 58 du règlement d'exécution	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
5-I-8° 104	Article 59 paragraphe 3 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décision de refus d'utiliser le régime particulier non préférentiel pour les produits visés par une demande de contrôle <i>a posteriori</i> restée sans réponse dans les six mois qui suivent son envoi	DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-

5-I-9° 105	Article 64 paragraphes 2 et 3 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance, à la demande du fournisseur, du certificat d'information INF 4 par les autorités douanières de l'Etat membre dans lequel la déclaration du fournisseur a été établie à l'aide du formulaire figurant à l'annexe 22-02, dans le respect des spécifications techniques qui y sont énoncées	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-10° 106	Article 66 paragraphe 5 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Invalidation de la preuve d'origine établie sur la base de la déclaration du fournisseur faute de réponse à l'expiration d'un délai de 150 jours à compter de la date de demande de vérification ou si la réponse ne contient pas de renseignements suffisants pour déterminer l'origine des produits concernés,	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-11° 107	Articles 67 et 120 paragraphe 2 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions liées à l' 'autorisation d'exportateur agréé aux personnes qui remplissent les conditions fixées dans les dispositions concernant l'origine figurant soit dans des accords conclus par l'Union avec certains pays ou territoires situés hors du territoire douanier de l'Union, soit dans des mesures arrêtées unilatéralement par l'Union pour ces pays ou territoires	BOURGES HEUVELINE M'RABET GUILLAUME MACHADO HAIMEZ	Céline Valérie Ilian Colette Lila Johanna	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur Contrôleuse principale Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle « gestion des procédures » Agent de travail d'écritures Agent de travail d'écritures Agent de travail d'écritures
5-I-12° 108	Article 68 paragraphe 1 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Attribution du numéro d'exportateur enregistré lorsque l'Union a convenu d'un régime préférentiel avec un pays tiers qui prévoit qu'un document relatif à l'origine peut être rempli par un exportateur conformément à la législation pertinente de l'Union	BOURGES HEUVELINE M'RABET GUILLAUME MACHADO HAIMEZ	Céline Valérie Ilian Colette Lila Johanna	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur Contrôleuse principale Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle « gestion des procédures » Agent de travail d'écritures Agent de travail d'écritures Agent de travail d'écritures
5-I-16° 109	Article 69 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance d'une preuve de l'origine de remplacement sous la forme d'un certificat de circulation EUR.1 délivré par le bureau de douane sous le contrôle duquel les produits sont placés	BOURGES HEUVELINE DELHAYE - M'RABET RAHON PIGNY KARMOUS SIMONNOT GUILLAUME MICHELET PAUL ALLET MACHADO SAFSAF PIRLOT SERET - FORIER BRANDT RIBOURTOUT - HAIMEZ BRIDAI - BONEZIA TAIMA MORJON MOKADDEM CASENAVE-PERE PAULIN REINE VIRAMA-MANICON ZAROW	Céline Valérie Thomas - Ilian Lomig Laurence Houyem Bertrand Colette Fabrice Ségolène Jonathan Lila Farida Constance Sébastien - Anne-Gaëlle André Anne-Sophie - Johanna Enzo - Adrien Gracia Sabine Lamia Charles Jocelyne Sandrine Eloise Christina	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur - Inspecteur Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur régional de 2ème classe Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur principal - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur principal Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe - Contrôleur de 1ère classe Agente de constatation Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 1ère classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 1ère classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle contrôles - Chef du pôle « gestion des procédures » Vérificateur Vérificatrice Superviseuse Chef de la cellule de contrôle origine Agent de travail d'écritures Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Agent de travail d'écritures Vérificatrice Vérificateur - Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice - Agent de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agent de travail d'écriture Agente de travail d'écriture - Agente de travail d'écriture

5-I-17° 110	Articles 77 paragraphe 1 et 85 paragraphe 2 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance d'un certificat de circulation des marchandises EUR.1, au moyen du formulaire figurant à l'annexe 22-10 du règlement d'exécution comme preuve du caractère originaire de l'Union aux fins du cumul bilatéral dans le cadre du schéma des préférences généralisées	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-19° 111	Articles 80 paragraphe 2 et 86 paragraphe 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Attribution par les autorités douanières des États-membres du numéro d'exportateur enregistré à l'exportateur, en vue du cumul bilatéral, ou, le cas échéant, au ré-expéditeur des marchandises lorsqu'il a présenté une demande complète dans le cadre du schéma des préférences généralisées	BOURGES HEUVELINE M'RABET GUILLAUME HAIMEZ MACHADO	Céline Valérie Ilian Colette Johanna Lila	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur Contrôleuse principale Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle « gestion des procédures » Au pôle « gestion des procédures ». Agent de travail d'écritures Agent de travail d'écritures
5-I-20° 112	Articles 85 paragraphe 3 et 95 paragraphe 1 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance des certificats d'origine "formule A" de remplacement à la demande des exportateurs ou ré-expéditeurs de marchandises qui ne sont pas encore enregistrés pour l'envoi en Norvège ou en Suisse de l'ensemble ou d'une partie de produits originaires qui n'ont pas encore été mis en libre pratique et sont placés sous le contrôle du bureau de douane d'un Etat membre dans le cadre du schéma des préférences généralisées	BOURGES HEUVELINE DELHAYE - M'RABET RAHON PIGNY KARMOUS SIMONNOT GUILLAUME MICHELET PAUL ALLET MACHADO SAFSAF PIRLOT SERET - FORIER BRANDT RIBOURTOUT - HAIMEZ BRIDAI - BONEZIA TAIMA MORJON MOKADDEM CASENAVE-PERE PAULIN REINE VIRAMA-MANICON ZAROW	Céline Valérie Thomas - Ilian Lomig Laurence Houyem Bertrand Colette Fabrice Ségoène Jonathan Lila Farida Constance Sébastien - Anne-Gaëlle André Anne-Sophie - Johanna Enzo - Adrien Gracia Sabine Lamia Charles Jocelyne Sandrine Eloise Christina	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur - Inspecteur Inspecteur Inspectrice régionale de 3ème classe Inspectrice Inspecteur régional de 2ème classe Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur principal - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur principal Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe - Contrôleur de 1ère classe Agente de constatation Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 1ère classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe - Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 1ère classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle contrôles - Chef du pôle « gestion des procédures » Vérificateur Vérificatrice Superviseuse Chef de la cellule de contrôle origine Agent de travail d'écritures Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Agent de travail d'écritures Vérificatrice Vérificateur - Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice - Agent de travail d'écritures Vérificateur - - Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agent de travail d'écriture Agente de travail d'écriture - Agente de travail d'écriture

5-I-21° 113	Article 89 paragraphes 3 et 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Révocation de l'enregistrement de l'exportateur enregistré	BOURGES HEUVELINE DELHAYE - M'RABET RAHON PIGNY KARMOUS SIMONNOT	Céline Valérie Thomas - Ilian Lomig Laurence Houyem Bertrand	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur - Inspecteur Inspecteur Inspectrice régionale de 3ème classe Inspectrice Inspecteur régional de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle contrôles - Chef du pôle « gestion des procédures » Vérificateur Vérificatrice Superviseuse Chef de la cellule de contrôle origine
5-I-22° 114	Article 89 paragraphe 8 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Annulation de la révocation de l'enregistrement de l'exportateur enregistré dans le cadre du schéma des préférences généralisées	BOURGES HEUVELINE DELHAYE - M'RABET RAHON PIGNY KARMOUS SIMONNOT	Céline Valérie Thomas - Ilian Lomig Laurence Houyem Bertrand	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur - Inspecteur Inspecteur Inspectrice régionale de 3ème classe Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur régional de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle contrôles - Chef du pôle « gestion des procédures » Vérificateur Vérificatrice Superviseuse Chef de la cellule de contrôle origine
5-I-23° 115	Article 89 paragraphe 9 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Ré-enregistrement d'un exportateur dont l'enregistrement a été révoqué	BOURGES HEUVELINE DELHAYE - M'RABET RAHON PIGNY KARMOUS SIMONNOT GUILLAUME MICHELET PAUL ALLET MACHADO SAFSAF PIRLOT SERET - FORIER BRANDT RIBOURTOUT - HAIMEZ BRIDAI - BONEZIA TAIMA MORJON MOKADDEM CASENAVE-PERE PAULIN REINE VIRAMA-MANICON ZAROW	Céline Valérie Thomas - Ilian Lomig Laurence Houyem Bertrand Colette Fabrice Ségolène Jonathan Lila Farida Constance Sébastien - Anne-Gaëlle André Anne-Sophie - Johanna Enzo - Adrien Gracia Sabine Lamia Charles Jocelyne Sandrine Eloise Christina	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur - Inspecteur Inspecteur Inspectrice régionale de 3ème classe Inspectrice Inspecteur régional de 2ème classe Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur principal - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur principal Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe - Contrôleur de 1ère classe Agente de constatation Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 1ère classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle contrôles - Chef du pôle « gestion des procédures » Vérificateur Vérificatrice Superviseuse Chef de la cellule de contrôle origine Agent de travail d'écritures Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Agent de travail d'écritures Vérificatrice Vérificateur - Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice - Agent de travail d'écritures Vérificateur - - Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agent de travail d'écriture Agente de travail d'écriture -

5-I-24° 116	Article 94 paragraphe 2 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Acceptation des certificats d'origine "formule A" et des déclarations d'origine sur facture présentées tardivement dans le cadre du schéma des préférences généralisées	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-25° 117	Article 96 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation de présentation d'une seule preuve de l'origine en cas d'envois échelonnés dans le cadre du schéma des préférences généralisées ou réguliers	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-26° 118	Article 97 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Octroi du bénéfice du régime préférentiel sans certificat "formule A" pour les petits envois non commerciaux dans le cadre du schéma des préférences généralisées	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-27° 119	Article 103 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Octroi du régime préférentiel sans attestation d'origine pour les petits envois non commerciaux dans le cadre du schéma des préférences généralisées	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-28° 120	Article 104 paragraphe 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447 ;	Acceptation des attestations d'origine présentées tardivement dans le cadre du schéma des préférences généralisées	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-

5-I-29° 121	Articles 99 paragraphe 3 et 105 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation d'envois échelonnés	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-30° 122	Article 106 du règlement d'exécution(UE) n° 2015/2447	Décision de suspension de la préférence tarifaire et mise en place d'une garantie dans le cadre du schéma des préférences généralisées	BOURGES HEUVELINE DELHAYE - M'RABET RAHON PIGNY KARMOUS SIMONNOT GUILLAUME MICHELET PAUL ALLET MACHADO SAFSAF PIRLOT SERET - FORIER BRANDT RIBOURTOUT - HAIMEZ BRIDAI - BONEZIA	Céline Valérie Thomas - Ilian Lomig Laurence Houyem Bertrand Colette Fabrice Ségolène Jonathan Lila Farida Constance Sébastien - Anne-Gaëlle André Anne-Sophie - Johanna Enzo - Adrien	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur - Inspecteur Inspecteur Inspectrice régionale de 3ème classe Inspectrice Inspecteur régional de 2ème classe Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur principal - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur principal Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe - Contrôleur de 1ère classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle contrôles - Chef du pôle « gestion des procédures » Vérificateur Vérificatrice Superviseuse Chef de la cellule de contrôle origine Agent de travail d'écritures Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Agent de travail d'écritures Vérificatrice Vérificateur - Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice - Agent de travail d'écritures Vérificateur - -
5-I-31° 123	Articles 107 et 109 du règlement d'exécution(UE) n° 2015/2447	Refus d'octroyer la préférence tarifaire dans le cadre du schéma des préférences généralisées	BOURGES HEUVELINE DELHAYE - M'RABET RAHON PIGNY KARMOUS SIMONNOT GUILLAUME MICHELET PAUL ALLET MACHADO SAFSAF PIRLOT SERET - FORIER BRANDT RIBOURTOUT - HAIMEZ BRIDAI - BONEZIA	Céline Valérie Thomas - Ilian Lomig Laurence Houyem Bertrand Colette Fabrice Ségolène Jonathan Lila Farida Constance Sébastien - Anne-Gaëlle André Anne-Sophie - Johanna Enzo - Adrien	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur - Inspecteur Inspecteur Inspectrice régionale de 3ème classe Inspectrice Inspecteur régional de 2ème classe Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur principal - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur principal Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe - Contrôleur de 1ère classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle contrôles - Chef du pôle « gestion des procédures » Vérificateur Vérificatrice Superviseuse Chef de la cellule de contrôle origine Agent de travail d'écritures Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Agent de travail d'écritures Vérificatrice Vérificateur - Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice - Agent de travail d'écritures Vérificateur - -

5-I-32° 124	Article 114 paragraphe 5 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance du certificat de circulation des marchandises EUR.1 dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-

5-I-33° 125	Article 116 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Demande de traduction ou de déclaration conjointe aux certificats d'origine dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-34° 126	Article 117 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance du certificat de circulation des marchandises EUR.1 <i>a posteriori</i> dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-35° 127	Article 118 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Délivrance d'un duplicata du certificat de circulation des marchandises EUR.1 dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture
5-I-36° 128	Article 120 paragraphe 5 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Révocation du statut d'exportateur agréé	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »

5-I-37° 129	Article 121 paragraphes 2 et 3 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Acceptation de preuves de l'origine présentées tardivement dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-

5-I-38° 130	Articles 115 et 121 paragraphes 4 et 5 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation d'envois échelonnés ou d'envois réguliers dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-39° 131	Article 122 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Bénéfice du régime préférentiel sans preuve de l'origine pour les échanges non commerciaux entre particuliers dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-40° 132	Article 125 paragraphe 2 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Sursis à l'octroi de la préférence tarifaire et mise en place d'une garantie dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	BOURGES HEUVELINE DELHAYE - M'RABET RAHON PIGNY KARMOUS SIMONNOT GUILLAUME MICHELET PAUL ALLET MACHADO SAFSAF PIRLOT SERET - FORIER BRANDT RIBOURTOUT - HAIMEZ BRIDAI - BONEZIA	Céline Valérie Thomas - Ilian Lomig Laurence Houyem Bertrand Colette Fabrice Ségolène Jonathan Lila Farida Constance Sébastien - Anne-Gaëlle André Anne-Sophie - Johanna Enzo - Adrien	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur - Inspecteur Inspecteur Inspectrice régionale de 3ème classe Inspectrice Inspecteur régional de 2ème classe Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur principal - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur principal Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe - Contrôleur de 1ère classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle contrôles - Chef du pôle « gestion des procédures » Vérificateur Vérificatrice Superviseuse Chef de la cellule de contrôle origine Agent de travail d'écritures Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Agent de travail d'écritures Vérificatrice Vérificateur - Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice - Agent de travail d'écritures Vérificateur - -
5-I-41° 133	Article 125 paragraphe 4 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447 ;	Refus du bénéfice de l'origine préférentielle dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	BOURGES HEUVELINE DELHAYE - M'RABET RAHON PIGNY KARMOUS SIMONNOT GUILLAUME MICHELET PAUL ALLET MACHADO SAFSAF PIRLOT SERET - FORIER BRANDT RIBOURTOUT - HAIMEZ BRIDAI - BONEZIA	Céline Valérie Thomas - Ilian Lomig Laurence Houyem Bertrand Colette Fabrice Ségolène Jonathan Lila Farida Constance Sébastien - Anne-Gaëlle André Anne-Sophie - Johanna Enzo - Adrien	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur - Inspecteur Inspecteur Inspectrice régionale de 3ème classe Inspectrice Inspecteur régional de 2ème classe Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur principal - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur principal Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe - Contrôleur de 1ère classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle contrôles - Chef du pôle « gestion des procédures » Vérificateur Vérificatrice Superviseuse Chef de la cellule de contrôle origine Agent de travail d'écritures Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice Agent de travail d'écritures Vérificatrice Vérificateur - Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice - Agent de travail d'écritures Vérificateur - -

5-I-42° 134	Article 58 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Autorisation de séparation comptable des stocks de matières dans le cadre du système des préférences généralisées	BOURGES HEUVELINE - M'RABET	Céline Valérie - Ilian	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe - Inspecteur	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service - Chef du pôle « gestion des procédures »
5-I-43° 135	Article 70 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Bénéfice du régime préférentiel pour les marchandises vendues après expositions, foires ou manifestations publiques analogues dans le cadre des mesures tarifaires préférentielles arrêtées unilatéralement par l'Union pour certains pays ou territoires	BOURGES HEUVELINE DELHAYE - M'RABET RAHON PIGNY KARMOUS SIMONNOT GUILLAUME MICHELET PAUL ALLET MACHADO SAFSAF PIRLOT SERET - FORIER BRANDT RIBOURTOUT - HAIMEZ BRIDAI - BONEZIA TAIMA MORJON MOKADDEM CASENAVE-PERE PAULIN REINE VIRAMA-MANICON ZAROW	Céline Valérie Thomas - Ilian Lomig Laurence Houyem Bertrand Colette Fabrice Ségolène Jonathan Lila Farida Constance Sébastien - Anne-Gaëlle André Anne-Sophie - Johanna Enzo - Adrien Gracia Sabine Lamia Charles Jocelyne Sandrine Eloise Christina	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur - Inspecteur Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur Inspecteur Inspectrice régionale de 3ème classe Inspectrice Inspecteur régional de 2ème classe Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur principal - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur principal Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe - Contrôleur de 1ère classe Agente de constatation Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 1ère classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 1ère classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle contrôles - Chef du pôle « gestion des procédures » Vérificateur Vérificatrice Superviseuse Chef de la cellule de contrôle origine Agent de travail d'écritures Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Agent de travail d'écritures Vérificatrice Vérificatrice Vérificatrice Vérificateur - Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice - Agent de travail d'écritures Vérificateur - - Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agent de travail d'écriture - - Agente de travail d'écriture

5-I-44° 136	Article 22 du code des douanes de l'Union	Décision en matière de valeur en douane,	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-45° 137	Article 132 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Modification après déclaration de la valeur en douane de marchandises défectueuses	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-

5-I-46° 138	Articles 128 paragraphe 2 et 347 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Détermination de la valeur en douane à partir du prix d'une vente antérieure,	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-47° 139	Article 140 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Rejet de la valeur transactionnelle déclarée en cas de doutes fondés	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-

5-I-48° 140	Article 6 du règlement délégué (UE) n° 2016/341 de la Commission du 17 décembre 2015 complétant le règlement (UE) n° 952/2013 du Parlement européen et du Conseil du 9 octobre 2013 établissant le code des douanes de l'Union en ce qui concerne les règles transitoires pour certaines dispositions du code des douanes de l'Union européenne lorsque les systèmes informatiques concernés ne sont pas encore opérationnels et modifiant le règlement délégué (UE) n° 2015/2446	Dispense de présentation du formulaire DV1	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

5-I-49° 141	Article 177 du code des douanes de l'Union européenne et des articles 222 et 228 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation de déclaration de marchandises contenues dans un même envoi et relevant de différentes sous-positions tarifaires dans une seule position,	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-

10-2 ter 142	Articles 17 et 18 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et au premier alinéa des articles L. 335-10, L. 335-11, L. 521-14, L. 521-15, L. 614-32, L. 614-33, L. 623-36, L. 623-37, L. 716-8, L. 716-8-1, L. 722-9 et L. 722-10 du code de la propriété intellectuelle	La retenue et la suspension de la mainlevée des marchandises présumées contrefaisantes	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

10-2 quater 143	Articles 17, 18, 23.1, 24 et 29 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013, quatrième alinéa des articles L. 335-10, L. 335-11, L. 521-14, L. 521-15, L. 614-32, L. 614-33, L. 623-36, L. 623-37, L. 716-8, L. 716-8-1, L. 722-9, L. 722-10, III des articles L. 335-14, L. 521-17-1, L. 614-36, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 722-13 et IV des articles L. 335-15, L. 521-17-2, L. 614-37, L. 716-8-5 et L. 722-14 du CPI	La mainlevée des marchandises présumées contrefaisantes	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

10-2 quater-0 144	Article 25.2 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013	L'autorisation de circulation sous surveillance douanière des marchandises retenues destinées à être détruites	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

10-2 quater-1 145	Article 19 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et articles L. 335-13 , L. 521-17 , L. 614-35 , L. 623-39 , L. 716-8-3 et L. 722-12 du CPI	La décision de prélèvement d'échantillons	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

10-2 quater-2 146	Articles 23.1, 26.3 et 26.8 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et articles L. 335-14, L. 335-15, L. 521-17-1, L. 521-17-2, L. 614-36, L. 614-37, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 716-8-5, L. 722-13 et L. 722-14 du CPI	La décision de destruction des marchandises soupçonnées de contrefaçon	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

10-2 quater-3 147	Article 23.4 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et III des articles L. 335-14, L. 521-17-1, L. 614-36, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 722-13 du CPI	La prorogation du délai de la retenue des marchandises présumées contrefaisantes	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture

Bureau FID2						
6-1°	Article 262 du CGI	Visa et régularisation des bordereaux de vente à l'exportation	BOURGES HEUVELINE DELHAYE - M'RABET RAHON PIGNY KARMOUS SIMONNOT GUILLAUME MICHELET PAUL ALLET MACHADO SAFSAF PIRLOT SERET - FORIER BRANDT RIBOURTOUT - HAIMEZ BRIDAI - BONEZIA TAIMA MORJON MOKADDEM CASENAVE-PERE PAULIN REINE VIRAMA-MANICON ZAROW	Céline Valérie Thomas - Ilian Lomig Laurence Houyem Bertrand Colette Fabrice Ségolène Jonathan Lila Farida Constance Sébastien - Anne-Gaëlle André Anne-Sophie - Johanna Enzo - Adrien Gracia Sabine Lamia Charles Jocelyne Sandrine Eloise Christina	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur - Inspecteur Inspecteur Inspectrice régionale de 3ème classe Inspectrice Inspecteur régional de 2ème classe Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur principal - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur principal Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe - Contrôleur de 1ère classe Agente de constatation Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 1ère classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 1ère classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle contrôles - Chef du pôle « gestion des procédures » Vérificateur Vérificatrice Superviseuse Chef de la cellule de contrôle origine Agent de travail d'écritures Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Agent de travail d'écritures Vérificatrice Vérificatrice Vérificateur - Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice - Agent de travail d'écritures Vérificateur - - Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture -
194						

6-4° bis	Article 262-0 bis du CGI et article 202 L de l'annexe II au même code	Application de la sanction en cas de manquement aux obligations imposées aux opérateurs de détaxe	BOURGES HEUVELINE	Céline Valérie	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service
198						
10-2 bis	Règlement (CE) n° 1186/2009 du Conseil du 16 novembre 2009	Autorisation d'importer des marchandises en franchise de droits de douane	BOURGES HEUVELINE DELHAYE - M'RABET RAHON PIGNY KARMOUS SIMONNOT GUILLAUME MICHELET PAUL ALLET MACHADO SAFSAF PIRLOT SERET - FORIER BRANDT RIBOURTOUT - HAIMEZ BRIDAI - BONEZIA TAIMA MORJON MOKADDEM CASENAVE-PERE PAULIN REINE VIRAMA-MANICON ZAROW	Céline Valérie Thomas - Ilian Lomig Laurence Houyem Bertrand Colette Fabrice Ségolène Jonathan Lila Farida Constance Sébastien - Anne-Gaëlle André Anne-Sophie - Johanna Enzo - Adrien Gracia Sabine Lamia Charles Jocelyne Sandrine Eloise Christina	Cheffe de service administratif 2e catégorie Inspectrice régionale de 3ème classe Inspecteur - Inspecteur Inspecteur Inspectrice régionale de 3ème classe Inspectrice Inspecteur régional de 2ème classe Contrôleuse principale Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur principal - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur principal Contrôleuse principale - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe - Contrôleur de 1ère classe Agente de constatation Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 1ère classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 1ère classe	Cheffe de service à Paris principal Adjointe cheffe de service Chef du pôle contrôles - Chef du pôle « gestion des procédures » Vérificateur Vérificatrice Superviseuse Chef de la cellule de contrôle origine Agent de travail d'écritures Vérificateur Vérificatrice Vérificateur Agent de travail d'écritures Vérificatrice Vérificatrice Vérificateur Vérificatrice - Agent de travail d'écritures Vérificateur - - Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agente de travail d'écriture Agent de travail d'écriture Agente de travail d'écriture - Agente de travail d'écriture
199						

10-16°	Articles 50 septies à 50 decies de l'annexe IV au code général des impôts	Autorisation d'importer des marchandises en franchise de taxe sur la valeur ajoutée	BOURGES	Céline	Cheffe de service administratif 2e catégorie	Cheffe de service à Paris principal
			HEUVELINE	Valérie	Inspectrice régionale de 3ème classe	Adjointe cheffe de service
			DELHAYE	Thomas	Inspecteur	Chef du pôle contrôles
			-	-	-	-
			M'RABET	Ilian	Inspecteur	Chef du pôle « gestion des procédures »
			RAHON	Lomig	Inspecteur	Vérificateur
			PIGNY	Laurence	Inspectrice régionale de 3ème classe	Vérificatrice
			KARMOUS	Houyem	Inspectrice	Superviseuse
			SIMONNOT	Bertrand	Inspecteur régional de 2ème classe	Chef de la cellule de contrôle origine
			GUILLAUME	Colette	Contrôleuse principale	Agent de travail d'écritures
			MICHELET	Fabrice	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			PAUL	Ségolène	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			ALLET	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	Vérificateur
			MACHADO	Lila	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			SAFSAF	Farida	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			PIRLOT	Constance	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			SERET	Sébastien	Contrôleur principal	Vérificateur
			-	-	-	-
			FORIER	Anne-Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	Vérificatrice
			BRANDT	André	Contrôleur principal	Vérificateur
			RIBOURTOUT	Anne-Sophie	Contrôleuse principale	Vérificatrice
			-	-	-	-
			HAIMEZ	Johanna	Contrôleuse de 2ème classe	Agent de travail d'écritures
			BRIDAI	Enzo	Contrôleur de 1ère classe	Vérificateur
			-	-	-	-
			BONEZIA	Adrien	Contrôleur de 1ère classe	-
			TAIMA	Gracia	Agente de constatation	Agente de travail d'écriture
			MORJON	Sabine	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			MOKADDEM	Lamia	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			CASENAVE-PERE	Charles	Agent de constatation principal de 1ère classe	Agent de travail d'écriture
			PAULIN	Jocelyne	Agente de constatation principale de 2ème classe	Agente de travail d'écriture
			REINE	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			VIRAMA-MANICON	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	-
			ZAROW	Christina	Agente de constatation principale de 1ère classe	Agente de travail d'écriture
201						

Notes explicatives

La présente annexe reprend l'ensemble des DAI de la compétence des chefs de services déconcentrés (directeurs interrégionaux - ou directeurs régionaux dans les cas où cela est expressément signalé), regroupées selon le bureau de la direction générale réglementairement compétent.

La colonne **REF*** attribue un numéro dans l'ordre de présentation à chaque DAI et précise, lorsque la DAI est reprise dans le décret n° 97-1195 du 24 décembre 1997, l'article et le numéro, au sein de l'article, auquel la DAI considérée est reprise (par exemple, lorsque la référence indiquée est **6-5°**, cela signifie que la DAI est reprise au 5° de l'article 6 du décret n° 97-1195). En revanche, certaines DAI relevant notamment de la compétence des bureaux JCF1 et FID3 ne sont pas reprises dans le décret n° 97-1195 du 24 décembre 1997, mais sont reprises directement dans les annexes I et II du CGI (par exemple l'autorisation d'emploi d'alcool non dénaturé en franchise des droits pour les industries prévue à l'article 190 de l'annexe I au CGI). Pour ce qui concerne les DAI issues de l'annexe III (décrets simples) et de l'annexe IV (arrêtés) du CGI, elles ont été reprises à l'article 289 de l'annexe II au CGI afin d'établir la compétence du directeur interrégional en la matière. Elles sont donc référencées par leur seul numéro d'ordre de présentation.

Les codes auxquels il est fait référence sont abrégés :

CDU : code des douanes de l'Union

RE : règlement d'exécution

RD : règlement délégué

CD : code des douanes

CGI : code général des impôts

LPF : livre des procédures fiscales

CPI : code de la propriété intellectuelle

[Renvois du tableau](#)

Les décisions administratives individuelles figurant aux articles 302 H ter, 302 H quater et 319 du CGI, d'une part, et à l'article L.29 du LPF, d'autre part, ont été expressément attribuées par la loi au directeur régional des douanes et droits indirects. Toutefois, une fois entrées en vigueur, les dispositions réglementaires portant application du code sur les impositions et les biens et services, les articles 302 H ter et 302 H quater du CGI, seront définitivement abrogés [conformément aux dispositions des articles 10 (47°) et 38 (5°) de l'ordonnance n° 2021-1843 du 21 décembre 2021].

Dans le cadre de la déclaration simplifiée (article 166 du CDU), les autorités douanières peuvent accepter que la déclaration en douane ne comporte pas certaines des énonciations prévues ou ne soit pas accompagnée de certains documents. Deux cas sont possibles :

- une autorisation délivrée par les autorités douanières est requise en cas de **demande de dédouanement en deux temps** (déclarations simplifiées suivies d'une déclaration complémentaire globale). La délivrance de cette autorisation, après audit des critères prévus à l'article 145 du RDC, peut être déléguée, outre au directeur régional, aux chefs de pôle et au secrétaire général de la direction régionale, au chef de service du bureau de douane ;

- en cas de **procédure de soumission D48**, il s'agit d'une simple facilité qui n'est pas délivrée sur autorisation et ne nécessite pas d'audit. Son octroi peut être délégué, outre au directeur régional, aux chefs de pôle et au secrétaire général de la direction régionale, au chef de service du bureau de douane.

Si le demandeur n'est pas établi sur le territoire douanier visé à l'article 1^{er} du code des douanes (c'est-à-dire, s'il n'est pas établi en France), l'autorité douanière compétente est la direction interrégionale d'Île-de-France. L'octroi de la décision, dans ce cas, peut être délégué soit au directeur régional de Paris, aux chefs de pôle ou au secrétaire général de cette direction, soit au Service grands comptes.

S'agissant de la DAI n° 152 : remboursement de droits et taxes perçus et recouvrés comme en matière de douane, le DI des Hauts de France est autorisé, dans le cadre de seuils qu'il définit, à déléguer sa signature - à certains agents placés sous son autorité et notamment au chef divisionnaire de la division de Lille - aux fins de signer les décisions de remboursement partiel de TICPE aux transporteurs européens après instruction des demandes par les services du ressort de la division précitée.

L'agrément au dédouanement centralisé national est prévu par l'arrêté du 9 mai 2016 relatif à l'agrément au dédouanement centralisé national en application de l'article 179, paragraphe 1, alinéa 2 du code des douanes de l'Union.

(6) Article du CGI demeurant provisoirement en vigueur par la combinaison des dispositions des articles 10 et 38 de l'ordonnance n° 2021-1843 du 21 décembre 2021

(7) Pour ce qui concerne la proposition de fermeture d'établissement dans le cadre de l'application de l'article 1825 du code général des impôts, les directeurs interrégionaux des douanes et droits indirects, d'une part, et, en Guyane, en Guadeloupe, à La Réunion et à Mayotte, les directeurs régionaux des douanes et droits indirects, d'autre part, sont autorisés à déléguer leur signature aux fonctionnaires placés sous leur autorité dans les limites et conditions précisées dans la présente annexe I et dans l'annexe II de la décision de délégation de signature de la directrice générale

ANNEXE à la décision du directeur interrégional des douanes et des droits indirects d’Île-de-France du 21 juillet 2026						
Annexe I – D-2 - Délégation des décisions administratives individuelles au niveau du bureau des CONTRIBUTIONS INDIRECTES de PARIS (2), division OP/CO-CI de PARIS, direction régionale des douanes et droits indirects de PARIS						
Liste des agents des douanes recevant délégation de signature du directeur interrégional des douanes et droits indirects d’Île-de-France						
Bureau COMINT 3						
REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
10-2 ter 142	Articles 17 et 18 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et au premier alinéa des articles L. 335-10, L. 335-11, L. 521-14, L. 521-15, L. 614-32, L. 614-33, L. 623-36, L. 623-37, L. 716-8, L. 716-8-1, L. 722-9 et L. 722-10 du code de la propriété intellectuelle	La retenue et la suspension de la mainlevée des marchandises présumées contrefaisantes	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 2ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			LE MOIZAN	Marielle-Anne	Inspectrice	-
			TOURILLON	Lénaïc	Inspectrice	-
			-	-	-	-
			GRIVEL	Paul	Contrôleur de 2ème classe	
			NIZAN	Olivier	Contrôleur de 2ème classe	
			DESMIT	Julien	Contrôleur de 2ème classe	
			EL-KHOURY	Pierre-Marwan	Contrôleur de 2ème classe	
			GEORGES	Maeva	contrôleuse de 2ème classe	
			MAIGNANT	Gabrielle	contrôleuse de 2ème classe	
10-2 quater 143	Articles 17, 18, 23.1, 24 et 29 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013, quatrième alinéa des articles L. 335-10, L. 335-11, L. 521-14, L. 521-15, L. 614-32, L. 614-33, L. 623-36, L. 623-37, L. 716-8, L. 716-8-1, L. 722-9, L. 722-10, III des articles L. 335-14, L. 521-17-1, L. 614-36, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 722-13 et IV des articles L. 335-15 , L. 521-17-2 , L. 614-37 , L. 716-8-5 et L. 722-14 du CPI	La mainlevée des marchandises présumées contrefaisantes	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 2ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			LE MOIZAN	Marielle-Anne	Inspectrice	-
			TOURILLON	Lénaïc	Inspectrice	-
			-	-	-	-
			GRIVEL	Paul	Contrôleur de 2ème classe	
			NIZAN	Olivier	Contrôleur de 2ème classe	
			DESMIT	Julien	Contrôleur de 2ème classe	
			EL-KHOURY	Pierre-Marwan	Contrôleur de 2ème classe	
			GEORGES	Maeva	contrôleuse de 2ème classe	
			MAIGNANT	Gabrielle	contrôleuse de 2ème classe	
10-2 quater-0 144	Article 25.2 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013	L'autorisation de circulation sous surveillance douanière des marchandises retenues destinées à être détruites	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 2ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			LE MOIZAN	Marielle-Anne	Inspectrice	-
			TOURILLON	Lénaïc	Inspectrice	-
			-	-	-	-
			GRIVEL	Paul	Contrôleur de 2ème classe	
			NIZAN	Olivier	Contrôleur de 2ème classe	
			DESMIT	Julien	Contrôleur de 2ème classe	
			EL-KHOURY	Pierre-Marwan	Contrôleur de 2ème classe	
			GEORGES	Maeva	contrôleuse de 2ème classe	
			MAIGNANT	Gabrielle	contrôleuse de 2ème classe	

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
10-2 quater-1 145	Article 19 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et articles L. 335-13 , L. 521-17 , L. 614-35 , L. 623-39 , L. 716-8-3 et L. 722-12 du CPI	La décision de prélèvement d'échantillons	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 2ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			LE MOIZAN	Marielle-Anne	Inspectrice	-
			TOURILLON	Lénaïc	Inspectrice	-
			-	-	-	-
			GRIVEL	Paul	Contrôleur de 2ème classe	
			NIZAN	Olivier	Contrôleur de 2ème classe	
			DESMIT	Julien	Contrôleur de 2ème classe	
			EL-KHOURY	Pierre-Marwan	Contrôleur de 2ème classe	
GEORGES	Maeva	contrôleuse de 2ème classe				
MAIGNANT	Gabrielle	contrôleuse de 2ème classe				
10-2 quater-2 146	Articles 23.1, 26.3 et 26.8 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et articles L. 335-14 , L. 335-15 , L. 521-17-1 , L. 521-17-2 , L. 614-36 , L. 614-37 , L. 623-40 , L. 716-8-4 , L. 716-8-5 , L. 722-13 et L. 722-14 du CPI	La décision de destruction des marchandises soupçonnées de contrefaçon	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 2ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			LE MOIZAN	Marielle-Anne	Inspectrice	-
			TOURILLON	Lénaïc	Inspectrice	-
			-	-	-	-
			GRIVEL	Paul	Contrôleur de 2ème classe	
			NIZAN	Olivier	Contrôleur de 2ème classe	
			DESMIT	Julien	Contrôleur de 2ème classe	
			EL-KHOURY	Pierre-Marwan	Contrôleur de 2ème classe	
GEORGES	Maeva	contrôleuse de 2ème classe				
MAIGNANT	Gabrielle	contrôleuse de 2ème classe				
10-2 quater-3 147	Article 23.4 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et III des articles L. 335-14, L. 521-17-1, L. 614-36, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 722-13 du CPI	La prorogation du délai de la retenue des marchandises présumées contrefaisantes	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 2ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			LE MOIZAN	Marielle-Anne	Inspectrice	-
			TOURILLON	Lénaïc	Inspectrice	-
			-	-	-	-
			GRIVEL	Paul	Contrôleur de 2ème classe	
			NIZAN	Olivier	Contrôleur de 2ème classe	
			DESMIT	Julien	Contrôleur de 2ème classe	
			EL-KHOURY	Pierre-Marwan	Contrôleur de 2ème classe	
GEORGES	Maeva	contrôleuse de 2ème classe				
MAIGNANT	Gabrielle	contrôleuse de 2ème classe				
Bureau FID3						
203	Article 319 CGI (1)	Décision portant ouverture d'un atelier public de distillation et fixant les conditions de son fonctionnement	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 2ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			LE MOIZAN	Marielle-Anne	Inspectrice	-
			TOURILLON	Lénaïc	Inspectrice	-
204	Article 167 alinéas 3 et 4 annexe I CGI	Autorisation de communication autre que par la voie publique entre les locaux affectés à la dénaturation et au logement des alcools et des locaux où se trouvent des alcools non dénaturés à la vente	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 2ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			LE MOIZAN	Marielle-Anne	Inspectrice	-
			TOURILLON	Lénaïc	Inspectrice	-
205	Article 186 de l'annexe I au CGI	Autorisation de dénaturer des alcools par procédé spécial	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 2ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			LE MOIZAN	Marielle-Anne	Inspectrice	-
			TOURILLON	Lénaïc	Inspectrice	-
206	Article 188 annexe I CGI	Dérogation individuelle concernant l'emploi d'alcool dénaturé par procédé spécial ailleurs que sur les lieux de dénaturation	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 2ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			LE MOIZAN	Marielle-Anne	Inspectrice	-

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
			TOURILLON	Lénaïc	Inspectrice	-

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
207	Article 190 annexe I CGI	Autorisation d'emploi d'alcool non dénaturé en franchise des droits pour les industries	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - -
208	Article 192 annexe I CGI	Choix du dénaturateur auquel doivent être rétrocédés les alcools industriels employés sous le régime des alcools dénaturés en cas de cessation d'industrie	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - -
209	Article L29 LPF CGI (1)	Dispense des visites de nuit pour certains détenteurs d'alambics	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - -
210	Article 286 K 4 ^{ème} alinéa Annexe II au CGI	Décision pour accorder la qualité d'entrepositaire agréé et agréer la comptabilité matières prévue par les articles 302 G du code général des impôts (6)	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - -
211	Article 302 H ter du CGI (1)	Décisions accordant la qualité de destinataire enregistré, visée à l'article 302 H ter du code général des impôts,	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - -
212	Article 302 H quater du CGI (1)	Décisions accordant la qualité d'expéditeur enregistré, visée à l'article 302 H quater du code général des impôts,	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - -
213	Article 180 annexe I du CGI	Décision listant les substances pouvant être additionnées aux alcools dénaturés par le procédé général	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - -
214	Article 289-1° annexe II du CGI	Fixation ou révision de taux annuels de déchets ou de pertes observés en cours de fabrication ou de transformation d'alcools et de boissons alcooliques accordés aux entrepositaires agréés par entrepôt suspensif de droits d'accises, en application de l'article 50-0 O de l'annexe IV au code général des impôts,	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - -
215	Article 289-4° annexe II du CGI	Dispense de cautionnement en matière de contributions indirectes prévue au 2 du III de l'article 302 D (6), au V de l'article 302 G (6), au deuxième alinéa de l'article 302 H (6), à l'article 302 J (6) du code général des impôts et aux articles 286 N de l'annexe II, 111-0 C et 111-0 D de l'annexe III au même code	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - -
216	Article 289-5° annexe II du CGI	Retrait de l'agrément accordé à l'entrepositaire agréé en cas de violation de ses obligations, de défaillance de la caution ou de dénonciation par cette caution de son engagement, prévu au V de l'article 302 G du code général des impôts (6), au IX de l'article 286 I et au XI de l'article 286 J de l'annexe II et aux articles 111-0 C et 111-0 D de l'annexe III au même code	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - -

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
217	Article 289-6° annexe II du CGI	Remboursement et compensation des droits d'accises, prévu au IV de l'article 302 G du code général des impôts (6) et à l'article 286 M de l'annexe II au même code	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - -
218	Article 289-8° annexe II du CGI	Autorisation préalable des personnes qui désirent importer, acquérir à titre gratuit ou onéreux, obtenir en location, faire réparer ou transformer un ou plusieurs appareils ou portions d'appareils propres à la distillation, à la fabrication ou au repassage d'eaux-de-vie ou d'esprits, prévue par l'article 306 du code général des impôts et l'article 50 C de l'annexe IV au même code	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - -
219	Article 289-9° annexe II du CGI	Dispense de la formalité de scellement, prévue par l'article 309 du code général des impôts	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON LLINARES - - BENOTHMAN MONTERRIN - - CUSTOS	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc Marie-Hélène - - Mohsen Rémi - - Sandrine	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale - - Contrôleur principal Contrôleur de 2ème classe - - Agente de constatation principale de 2ème cl	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - - - - - -
220	Article 289-10° annexe II du CGI	Délivrance de permis de circulation pour les alambics utilisés par les loueurs d'alambics, prévue par les articles 311 bis, 327 et 328 du code général des impôts	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON LLINARES - - BENOTHMAN MONTERRIN - - CUSTOS	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc Marie-Hélène - - Mohsen Rémi - - Sandrine	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale - - Contrôleur principal Contrôleur de 2ème classe - - Agente de constatation principale de 2ème cl	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - - - - - -
221	Article 289-13° annexe II du CGI	Admission en décharge des quantités d'alcool ou de boissons alcooliques en cas de pertes accidentelles, prévue au deuxième alinéa de l'article 50-0 J de l'annexe IV au code général des impôts	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON LLINARES - - BENOTHMAN MONTERRIN - - CUSTOS	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc Marie-Hélène - - Mohsen Rémi - - Sandrine	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale - - Contrôleur principal Contrôleur de 2ème classe - - Agente de constatation principale de 2ème cl	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - - - - -
	Article 289-15° annexe II du CGI	Attribution et retrait du numéro d'identification des intermédiaires et des utilisateurs d'alcools et de boissons alcooliques en exonération de droits d'accises, prévus respectivement au 2° du II de l'article 111-0 E et au 1° du I de l'article 111-0 F de l'annexe III au code général des impôts	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON LLINARES	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc Marie-Hélène	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - -

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
222			-	-	-	
			BENOTHMAN	Mohsen	Contrôleur principal	
			MONTERRIN	Rémi	Contrôleur de 2ème classe	
			-	-	-	
			-	-	-	
			CUSTOS	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème cl	

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
223	Article 289-17° annexe II du CGI	Autorisation donnée aux entrepositaires agréés mentionnés à l'article 302 G du code général des impôts (6) et des débitants de boissons mentionnés à l'article 502 du même code, d'utiliser leurs factures ou tout autre document commercial, en lieu et place des documents d'accompagnement mentionnés à l'article 302 M du code précité (6), prévue par le II de l'article 111 H bis de l'annexe III au code général des impôts	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON LLINARES - - - BENOTHMAN MONTERRIN - - CUSTOS	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc Marie-Hélène - - - Mohsen Rémi - - Sandrine	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale - - - Contrôleur principal Contrôleur de 2ème classe - - Agente de constatation principale de 2ème cl	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - - - - - - - - - - -
224	Article 289-18° annexe II du CGI	Agrément des procédés de dénaturation des essences d'absinthe et produits assimilés, prévu par le premier alinéa de l'article 178 P de l'annexe III au code général des impôts	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - -
225	Article 289-19° annexe II du CGI	Dispense des formalités à la circulation, prévue par l'article 178 AA de l'annexe III au code général des impôts	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - -
226	Article 289-20° annexe II du CGI	Autorisation de procéder à la vérification de la légalité du titre d'un ouvrage en or, argent ou platine marqué d'un poinçon de garantie prévue par l'article 207 de l'annexe III au code général des impôts	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - -
227	Article 289-26° annexe II du CGI	Autorisation des entrepositaires agréés de rattacher un ou plusieurs chais ou locaux au site d'exploitation lorsqu'ils sont situés en dehors des limites fixées au I de l'article 50-00 B de l'annexe IV au code général des impôts, prévue par le III du même article	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - -
228	Article 289-27° annexe II du CGI	Délivrance du numéro d'agrément de la personne responsable de l'embouteillage du produit prévue au a. de l'article 54-0 C de l'annexe IV au code général des impôts	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - -
229	Article 289-28° annexe II du CGI	Autorisation donnée à un négociant d'embouteiller des boissons alcooliques pour le compte d'un ou de plusieurs autres entrepositaires agréés, prévue par le dernier alinéa de l'article 54-0 C de l'annexe IV au code général des impôts	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON LLINARES - - - BENOTHMAN MONTERRIN - - CUSTOS	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc Marie-Hélène - - - Mohsen Rémi - - Sandrine	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale - - - Contrôleur principal Contrôleur de 2ème classe - - Agente de constatation principale de 2ème cl	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - - - - - - - - - -
230	Article 289-29° annexe II du CGI	Agrément d'un type de capsule représentative de droit, prévu par l'article 54-0 G de l'annexe IV au code général des impôts	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON LLINARES -	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc Marie-Hélène -	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale -	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - - -

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
			-	-	-	
			BENOTHMAN	Mohsen	Contrôleur principal	
			MONTERRIN	Rémi	Contrôleur de 2ème classe	
			-	-	-	
			-	-	-	
			CUSTOS	Sandrine	Agente de constatation principale de 2ème cl	

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
231	Article 289-30° annexe II du CGI	Agrément de compteur équipant les machines à fabriquer les marques fiscales représentatives de droits, prévu par l'article 54-0 I de l'annexe IV au code général des impôts	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - -
232	Article 289-31° annexe II du CGI	Octroi des dérogations à l'emploi obligatoire des capsules fiscales pour le conditionnement des vins, prévu par le deuxième alinéa de l'article 54-0 U de l'annexe IV au code général des impôts	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - -
233	Article 289-32° annexe II du CGI	Autorisation donnée aux entrepositaires agréés d'apposer eux-mêmes, sur les capsules qu'ils utilisent, la marque fiscale et les autres mentions visées au 2° du II de l'article 164 AM de l'annexe IV au CGI, prévue par l'article 54-0 V de l'annexe IV au code général des impôts	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - -
234	Article 289-33° annexe II du CGI	Agrément des machines destinées à apposer la marque fiscale et les autres mentions visées au 2° du II de l'article 164 AM de l'annexe IV au CGI, prévu par le deuxième alinéa de l'article 54-0 V de l'annexe IV au code général des impôts	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - -
235	Article 289-34° annexe II du CGI	Autorisation de restitution ou de remise des droits et taxes afférents aux bouteilles ou récipients défectueux ou cassés, prévue par le deuxième alinéa de l'article 54-0 Z de l'annexe IV	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON GRIVEL NIZAN DESMIT EL-KHOURY GEORGES MAIGNANT LLINARES BENOTHMAN MONTERRIN CUSTOS	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc Paul Olivier Julien Pierre-Marwan Maeva Gabrielle Marie-Hélène Mohsen Rémi Sandrine	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse principale Contrôleuse principale Contrôleur principal Contrôleur de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème cl	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - -
236	Article 289-35° annexe II du CGI	Accord de restitution ou de remise des droits et taxes après constatation par le service des douanes et droits indirects de la preuve de la sortie du produit du territoire de l'Union européenne ou présentation d'un des documents mentionnés à l'article 302 M du code général des impôts (6) , prévu par le dernier alinéa de l'article 54-0 Z de l'annexe IV	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON GRIVEL NIZAN DESMIT EL-KHOURY GEORGES MAIGNANT LLINARES BENOTHMAN MONTERRIN CUSTOS	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc Paul Olivier Julien Pierre-Marwan Maeva Gabrielle Marie-Hélène Mohsen Rémi Sandrine	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleuse principale Contrôleuse principale Contrôleur principal Contrôleur de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème cl	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - -
237	Article 289-36° annexe II du CGI	Habilitation à répartir les capsules collectives représentatives des droits destinées aux récoltants, prévue par le premier alinéa de l'article 54-0 BW de l'annexe IV au code général des impôts	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - -
238	Article 289-37° annexe II du CGI	Autorisation de percevoir le droit de circulation par les personnes habilitées à répartir les capsules collectives représentatives des droits destinées aux récoltants, prévue par le troisième alinéa de l'article 54-0 BW de l'annexe IV	AZZOU BOUQUOT	Laurence Bruno	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
		au code général des impôts	LEGER LE MOIZAN TOURILLON	Rémi Marielle-Anne Lénaïc	Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Chef du pôle contrôle - -
239	Article 289-38° annexe II du CGI	Autorisation d'employer des empreintes fiscales en lieu et place de vignettes, prévues par le II de l'article 54 A de l'annexe IV au code général des impôts	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - -

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
240	Article 289-48° annexe II du CGI	Mise en demeure adressée au comité de direction d'un cercle de jeu de ne pas maintenir en fonction un préposé n'arrivant pas à assurer de manière satisfaisante la concordance entre les sommes trouvées dans la cagnotte et la valeur des tickets détachés, prévue par le deuxième alinéa de l'article 151 de l'annexe IV au code général des impôts	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - -
241	Article 289-49° annexe II du CGI	Autorisation d'utiliser des machines à timbrer, prévue au premier alinéa de l'article 164 AD bis au code général des impôts	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - -
242	Article 289-50° annexe II du CGI	Autorisation de déplacement de la machine à timbrer en dehors de l'établissement désigné comme lieu d'exploitation, prévue à la fin du deuxième alinéa de l'article 164 AD bis au code général des impôts	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON LLINARES - - - BENOTHMAN MONTERRIN - - CUSTOS	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc Marie-Hélène - - - Mohsen Rémi - - Sandrine	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale - - - Contrôleur principal Contrôleur de 2ème classe - - Agente de constatation principale de 2ème cl	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - - - - - - -
243	Article 289-51° annexe II du CGI	Autorisation de mise en place ou d'installation de matériels et logiciels mentionnée à l'article 164 AM de l'annexe IV au code général des impôts chez les utilisateurs, prévue au III de l'article 164 AP et au I de l'article 164 AU de la même annexe	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - -
244	Article 289-52° annexe II du CGI	Autorisation de déplacement des matériels ou logiciels mentionnés à l'article 164 AM de l'annexe IV au code général des impôts en dehors de l'établissement désigné comme le lieu d'exploitation, prévue au I de l'article 164 AU de la même annexe	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON LLINARES - - - BENOTHMAN MONTERRIN - - CUSTOS	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc Marie-Hélène - - - Mohsen Rémi - - Sandrine	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice Contrôleuse principale - - - Contrôleur principal Contrôleur de 2ème classe - - Agente de constatation principale de 2ème cl	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - - - - - - -
245	Article 289-53° annexe II du CGI	Habilitation des usagers à apposer, à l'aide de leurs matériels ou logiciels, les marques fiscales sur des capsules dont ils font usage pour le compte de personnes pour lesquelles ils sont autorisés à embouteiller les vins, autres boissons fermentées, produits intermédiaires et alcools, prévue au VI de l'article 164 AU de l'annexe IV au code général des impôts	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - -
246	Article 289-54° annexe II du CGI	Révocation de l'autorisation donnée aux usagers de matériels ou de logiciels mentionnée au I de l'article 164 AU de l'annexe IV, prévue à l'article 164 AW de la même annexe	AZZOU BOUQUOT LEGER LE MOIZAN TOURILLON	Laurence Bruno Rémi Marielle-Anne Lénaïc	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur Inspectrice Inspectrice	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle - -
247	Article 289-56° annexe II du CGI	Délivrance et retrait de l'agrément d'acheteur-revendeur de tabacs manufacturés prévu à l'article 568 du CGI	AZZOU BOUQUOT LEGER	Laurence Bruno Rémi	Inspectrice régionale de 1ère classe Inspecteur régional de 2ème classe Inspecteur	Cheffe de service Adjoint à la cheffe de service Chef du pôle contrôle

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
			LE MOIZAN	Marielle-Anne	Inspectrice	-
			TOURILLON	Lénaïc	Inspectrice	-
248	Article 289-57° annexe II du CGI	Délivrance des certificats d'exportation préalable de rhums traditionnels des départements d'outre-mer, en application de l'article 144 bis de l'annexe III au code général des impôts et de l'article 52 quater de l'annexe IV au même code	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 2ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			LE MOIZAN	Marielle-Anne	Inspectrice	-
			TOURILLON	Lénaïc	Inspectrice	-

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
258	Article 289-67° annexe II du CGI	Délivrance du numéro d'agrément des personnes responsables de l'embouteillage du produit prévue à l'article 111 I de l'annexe III au code général des impôts et au a de l'article 50-0 C de l'annexe IV au code général des impôts	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 2ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			LE MOIZAN	Marielle-Anne	Inspectrice	-
			TOURILLON	Lénaïc	Inspectrice	-
259	Article 289-68° annexe II du CGI	Délivrance de l'agrément de représentant fiscal, prévu à l'article 302 V bis du code général des impôts et à l'article 50-0 A bis de l'annexe IV au code général des impôts	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 2ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			LE MOIZAN	Marielle-Anne	Inspectrice	-
			TOURILLON	Lénaïc	Inspectrice	-
260	Article 289-69° annexe II du CGI	Délivrance d'un certificat pour les petits producteurs indépendants, prévu aux articles L.313-22 et L.313-40 du code des impositions sur les biens et services	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 2ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			LE MOIZAN	Marielle-Anne	Inspectrice	-
			TOURILLON	Lénaïc	Inspectrice	-
261	Article 111 H ter II annexe III du CGI	Attribution de documents prévalidés mentionnés à l'article 302 M du code général des impôts (6) à une personne (II de l'article 111 H ter),	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 2ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			LE MOIZAN	Marielle-Anne	Inspectrice	-
			TOURILLON	Lénaïc	Inspectrice	-
262	Article 111 H ter II Annexe III du CGI	Autorisation donnée à une personne de valider les documents mentionnés à l'article 302 M du code général des impôts (6) au moyen d'un matériel ou logiciel de validation (II de l'article 111 H ter)	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 2ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			LE MOIZAN	Marielle-Anne	Inspectrice	-
			TOURILLON	Lénaïc	Inspectrice	-
263	Article 111 H ter III Annexe III du CGI	Autorisation donnée à des groupements d'entrepôts agréés, des syndicats ou des organismes professionnels représentant des entrepositaires agréés : 1°) à valider pour le compte des entrepositaires agréés des documents d'accompagnement mentionnés à l'article 302 M du code général des impôts (6) au moyen des différents matériels de validation, pour les leur remettre, 2°) à délivrer des documents d'accompagnement prévalidés ou à les prévalider pour les remettre aux entrepositaires agréés. (III de l'article 111 H ter)	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 2ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			LE MOIZAN	Marielle-Anne	Inspectrice	-
			TOURILLON	Lénaïc	Inspectrice	-
264	Article 111 H ter IV Annexe III du CGI	Autorisation donnée à un entrepositaire agréé, selon le cas, à faire valider les documents mentionnés à l'article 302 M du code général des impôts (6) ou à se faire remettre ces documents prévalidés par un groupement d'entrepôts agréés, un syndicat ou un organisme professionnel représentant les entrepositaires agréés (IV de l'article 111 H ter)	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 2ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			LE MOIZAN	Marielle-Anne	Inspectrice	-
			TOURILLON	Lénaïc	Inspectrice	-
265	Article 111 H ter VIII Annexe III du CGI	Suspension ou révocation des autorisations accordées en vertu des II, III et IV de l'article 111 H ter de l'annexe III au CGI	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 2ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			LE MOIZAN	Marielle-Anne	Inspectrice	-
			TOURILLON	Lénaïc	Inspectrice	-
276	Article 1825 du code général des impôts et article 406 L de l'annexe III au CGI (7)	Proposition de fermeture d'établissement	AZZOU	Laurence	Inspectrice régionale de 1ère classe	Cheffe de service
			BOUQUOT	Bruno	Inspecteur régional de 2ème classe	Adjoint à la cheffe de service
			LEGER	Rémi	Inspecteur	Chef du pôle contrôle
			LE MOIZAN	Marielle-Anne	Inspectrice	-
			TOURILLON	Lénaïc	Inspectrice	-

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
<u>Notes explicatives</u> La présente annexe reprend l'ensemble des DAI de la compétence des chefs de services déconcentrés (directeurs interrégionaux - ou directeurs régionaux dans les cas où cela est expressément signalé), regroupées selon le bureau de la direction générale réglementairement compétent. La colonne REF* attribue un numéro dans l'ordre de présentation à chaque DAI et précise, lorsque la DAI est reprise dans le décret n° 97-1195 du 24 décembre 1997, l'article et le numéro, au sein de l'article, auquel la DAI considérée est reprise (par exemple, lorsque la référence indiquée est 6-5°, cela signifie que la DAI est reprise au 5° de l'article 6 du décret n° 97-1195). En revanche, certaines DAI relevant notamment de la compétence des bureaux JCF1 et FID3 ne sont pas reprises dans le décret n° 97-1195 du 24 décembre 1997, mais sont reprises directement dans les annexes I et II du CGI (par exemple l'autorisation d'emploi d'alcool non dénaturé en franchise des droits pour les industries prévue à l'article 190 de l'annexe I au CGI). Pour ce qui concerne les DAI issues de l'annexe III (décrets simples) et de l'annexe IV (arrêtés) du CGI, elles ont été reprises à l'article 289 de l'annexe II au CGI afin d'établir la compétence du directeur interrégional en la matière. Elles sont donc référencées par leur seul numéro d'ordre de présentation. Les codes auxquels il est fait référence sont abrégés : CDU : code des douanes de l'Union RE : règlement d'exécution RD : règlement délégué CD : code des douanes CGI : code général des impôts LPF : livre des procédures fiscales CPI : code de la propriété intellectuelle <u>Renvois du tableau</u> Les décisions administratives individuelles figurant aux articles 302 H ter, 302 H quater et 319 du CGI, d'une part, et à l'article L.29 du LPF, d'autre part, ont été expressément attribuées par la loi au directeur régional des douanes et droits indirects. Toutefois, une fois entrées en vigueur, les dispositions réglementaires portant application du code sur les impositions et les biens et services, les articles 302 H ter et 302 H quater du CGI, seront définitivement abrogés [conformément aux dispositions des articles 10 (47°) et 38 (5°) de l'ordonnance n° 2021-1843 du 21 décembre 2021]. Dans le cadre de la déclaration simplifiée (article 166 du CDU), les autorités douanières peuvent accepter que la déclaration en douane ne comporte pas certaines des énonciations prévues ou ne soit pas accompagnée de certains documents. Deux cas sont possibles : - une autorisation délivrée par les autorités douanières est requise en cas de demande de dédouanement en deux temps (déclarations simplifiées suivies d'une déclaration complémentaire globale). La délivrance de cette autorisation, après audit des critères prévus à l'article 145 du RDC, peut être déléguée, outre au directeur régional, aux chefs de pôle et au secrétaire général de la direction régionale, au chef de service du bureau de douane ; - en cas de procédure de soumission D48, il s'agit d'une simple facilité qui n'est pas délivrée sur autorisation et ne nécessite pas d'audit. Son octroi peut être délégué, outre au directeur régional, aux chefs de pôle et au secrétaire général de la direction régionale, au chef de service du bureau de douane. Si le demandeur n'est pas établi sur le territoire douanier visé à l'article 1^{er} du code des douanes (c'est-à-dire, s'il n'est pas établi en France), l'autorité douanière compétente est la direction interrégionale d'Île-de-France. L'octroi de la décision, dans ce cas, peut être délégué soit au directeur régional de Paris, aux chefs de pôle ou au secrétaire général de cette direction, soit au Service grands comptes. S'agissant de la DAI n° 152 : remboursement de droits et taxes perçus et recouverts comme en matière de douane, le DI des Hauts de France est autorisé, dans le cadre de seuils qu'il définit, à déléguer sa signature - à certains agents placés sous son autorité et notamment au chef divisionnaire de la division de Lille - aux fins de signer les décisions de remboursement partiel de TICPE aux transporteurs européens après instruction des demandes par les services du ressort de la division précitée. L'agrément au dédouanement centralisé national est prévu par l'arrêté du 9 mai 2016 relatif à l'agrément au dédouanement centralisé national en application de l'article 179, paragraphe 1, alinéa 2 du code des douanes de l'Union. (6) Article du CGI demeurant provisoirement en vigueur par la combinaison des dispositions des articles 10 et 38 de l'ordonnance n° 2021-1843 du 21 décembre 2021 (7) Pour ce qui concerne la proposition de fermeture d'établissement dans le cadre de l'application de l'article 1825 du code général des impôts, les directeurs interrégionaux des douanes et droits indirects, d'une part, et, en Guyane, en Guadeloupe, à La Réunion et à Mayotte, les directeurs régionaux des douanes et droits indirects, d'autre part, sont autorisés à déléguer leur signature aux fonctionnaires placés sous leur autorité dans les limites et conditions précisées dans la présente annexe I et dans l'annexe II de la décision de délégation de signature de la directrice générale						

ANNEXE I – E

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature du directeur interrégional des douanes et droits indirects d'Île-de-France

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du déléataire de signature (1)
5-II-1°	Article 76-2 du code des douanes (CD)	Autorisation de circulation des marchandises sur les routes visées à l'article 76-1 du code des douanes, pendant leurs heures de fermeture	CABANES	Gilles	Inspecteur régional de 3ème classe	Chef de service douanier de la surveillance
1			FAUCK	Laëtitia	Contrôleuse principale	Adjointe au chef de service
			HANNIBAL	Gaétan	Contrôleur principal	Adjoint au chef de service
			-	-	-	-

5-I-108*	Articles 211, 214, 215, 218 à 223, 250 à 253 du code des douanes de l'Union, 161 à 166, 169, 171 à 174, 177 à 180, 183 et 204 à 238 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 258 à 264, 266 à 270, 322 à 323 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime de l'admission temporaire lorsque seule la France est concernée,	CABANES FAUCK HANNIBAL	Gilles Laëtitia Gaétan	Inspecteur régional de 3ème classe Contrôleuse principale Contrôleur principal	Chef de service douanier de la surveillance Adjointe au chef de service Adjoint au chef de service
80			-	-	-	-

1

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-I-121° 83	Article 199 du code des douanes de l'Union et de l'article 249 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation du titulaire du régime ou du détenteur d'abandonner à l'État des marchandises non Union ou sous destination particulière	CABANES	Gilles	Inspecteur régional de 3ème classe	Chef de service douanier de la surveillance
			FAUCK	Laëtitia	Contrôleuse principale	Adjointe au chef de service
			HANNIBAL	Gaëtan	Contrôleur principal	Adjoint au chef de service
			-	-	-	
			BOULADJOUL	Sofian	Contrôleur principal	
			BARTHE	Simon	Contrôleur de 1ère classe	
			THEVENIN	Jean-François	Contrôleur de 1ère classe	
			DOS ANJOS	Christophe	Contrôleur de 2ème classe	
			ANTACHEV	Evguenii	Contrôleur de 2ème classe	
			MONROSE	Williams	Contrôleur de 2ème classe	
			LOIZEAU	David	Contrôleur de 2ème classe	
			BERTIAUX	Laurie	Contrôleuse de 2ème classe	
			HOFFMAN	Alexandre	Agent de constatation principal de 2eme classe	
			DEVOS	Thomas	Agent de constatation principal de 2eme classe	
			BENICHO	Thomas	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			ZETTOR	Dylan	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			NEFFATI	Sonia	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			CALDERON	Nicolas	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			RUINET	Pauline	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			CHEVALIER	Lucie	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			PENIN	François	Agent de constatation principal de 2eme classe	
			RIBAILLIER	Guillaume	Agent de constatation principal de 2ème classe	
Bureau COMINT 3						
10-2 ter 142	Articles 17 et 18 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et au premier alinéa des articles L. 335-10, L. 335-11, L. 521-14, L. 521-15, L. 614-32, L. 614-33, L. 623-36, L. 623-37, L. 716-8, L. 716-8-1, L. 722-9 et L. 722-10 du code de la propriété intellectuelle	La retenue et la suspension de la mainlevée des marchandises présumées contrefaisantes	CABANES	Gilles	Inspecteur régional de 3ème classe	Chef de service douanier de la surveillance
			FAUCK	Laëtitia	Contrôleuse principale	Adjointe au chef de service
			HANNIBAL	Gaëtan	Contrôleur principal	Adjoint au chef de service
			-	-	-	
			BOULADJOUL	Sofian	Contrôleur principal	
			BARTHE	Simon	Contrôleur de 1ère classe	
			THEVENIN	Jean-François	Contrôleur de 1ère classe	
			DOS ANJOS	Christophe	Contrôleur de 2ème classe	
			ANTACHEV	Evguenii	Contrôleur de 2ème classe	
			MONROSE	Williams	Contrôleur de 2ème classe	
			LOIZEAU	David	Contrôleur de 2ème classe	
			BERTIAUX	Laurie	Contrôleuse de 2ème classe	
			HOFFMAN	Alexandre	Agent de constatation principal de 2eme classe	
			DEVOS	Thomas	Agent de constatation principal de 2eme classe	
			BENICHO	Thomas	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			ZETTOR	Dylan	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			NEFFATI	Sonia	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			CALDERON	Nicolas	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			RUINET	Pauline	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			CHEVALIER	Lucie	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			PENIN	François	Agent de constatation principal de 2eme classe	
			RIBAILLIER	Guillaume	Agent de constatation principal de 2ème classe	

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
10-2 quater-1 145	Article 19 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et articles L. 335-13 , L. 521-17 , L. 614-35 , L. 623-39 , L. 716-8-3 et L. 722-12 du CPI	La décision de prélèvement d'échantillons	CABANES	Gilles	Inspecteur régional de 3ème classe	Chef de service douanier de la surveillance
			FAUCK	Laëtitia	Contrôleuse principale	Adjointe au chef de service
			HANNIBAL	Gaëtan	Contrôleur principal	Adjoint au chef de service
			-	-	-	
			BOULADJOUL	Sofian	Contrôleur principal	
			BARTHE	Simon	Contrôleur de 1ère classe	
			THEVENIN	Jean-François	Contrôleur de 1ère classe	
			DOS ANJOS	Christophe	Contrôleur de 2ème classe	
			ANTACHEV	Evguenii	Contrôleur de 2ème classe	
			MONROSE	Williams	Contrôleur de 2ème classe	
			LOIZEAU	David	Contrôleur de 2ème classe	
			BERTIAUX	Laurie	Contrôleuse de 2ème classe	
			HOFFMAN	Alexandre	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			DEVOS	Thomas	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BENICHO	Thomas	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			ZETTOR	Dylan	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			NEFFATI	Sonia	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			CALDERON	Nicolas	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			RUINET	Pauline	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			CHEVALIER	Lucie	Agente de constatation principale de 2ème classe	
10-2 quater-2 146	Articles 23.1, 26.3 et 26.8 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et articles L. 335-14 , L. 335-15 , L. 521-17-1 , L. 521-17-2 , L. 614-36 , L. 614-37 , L. 623-40 , L. 716-8-4 , L. 716-8-5 , L. 722-13 et L. 722-14 du CPI	La décision de destruction des marchandises soupçonnées de contrefaçon	PENIN	François	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			RIBAILLIER	Guillaume	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			CABANES	Gilles	Inspecteur régional de 3ème classe	Chef de service douanier de la surveillance
			FAUCK	Laëtitia	Contrôleuse principale	Adjointe au chef de service
			HANNIBAL	Gaëtan	Contrôleur principal	Adjoint au chef de service
			-	-	-	
			BOULADJOUL	Sofian	Contrôleur principal	
			BARTHE	Simon	Contrôleur de 1ère classe	
			THEVENIN	Jean-François	Contrôleur de 1ère classe	
			DOS ANJOS	Christophe	Contrôleur de 2ème classe	
			ANTACHEV	Evguenii	Contrôleur de 2ème classe	
			MONROSE	Williams	Contrôleur de 2ème classe	
			LOIZEAU	David	Contrôleur de 2ème classe	
			BERTIAUX	Laurie	Contrôleuse de 2ème classe	
			HOFFMAN	Alexandre	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			DEVOS	Thomas	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BENICHO	Thomas	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			ZETTOR	Dylan	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			NEFFATI	Sonia	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			CALDERON	Nicolas	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			RUINET	Pauline	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			CHEVALIER	Lucie	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			PENIN	François	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			RIBAILLIER	Guillaume	Agent de constatation principal de 2ème classe	

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
10-2 quater-3 147	Article 23.4 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et III des articles L. 335-14, L. 521-17-1, L. 614-36, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 722-13 du CPI	La prorogation du délai de la retenue des marchandises présumées contrefaisantes	CABANES	Gilles	Inspecteur régional de 3ème classe	Chef de service douanier de la surveillance
			FAUCK	Laëtitia	Contrôleuse principale	Adjointe au chef de service
			HANNIBAL	Gaëtan	Contrôleur principal	Adjoint au chef de service
			-	-	-	
			BOULADJOUL	Sofian	Contrôleur principal	
			BARTHE	Simon	Contrôleur de 1ère classe	
			THEVENIN	Jean-François	Contrôleur de 1ère classe	
			DOS ANJOS	Christophe	Contrôleur de 2ème classe	
			ANTACHEV	Evguenii	Contrôleur de 2ème classe	
			MONROSE	Williams	Contrôleur de 2ème classe	
			LOIZEAU	David	Contrôleur de 2ème classe	
			BERTIAUX	Laurie	Contrôleuse de 2ème classe	
			HOFFMAN	Alexandre	Agent de constatation principal de 2eme classe	
			DEVOS	Thomas	Agent de constatation principal de 2eme classe	
			BENICHO	Thomas	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			ZETTOR	Dylan	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			NEFFATI	Sonia	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			CALDERON	Nicolas	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			RUINET	Pauline	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			CHEVALIER	Lucie	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			PENIN	François	Agent de constatation principal de 2eme classe	
			RIBAILLIER	Guillaume	Agent de constatation principal de 2ème classe	
Bureau FID2						
6-1° 194	Article 262 du CGI	Visa et régularisation des bordereaux de vente à l'exportation	CABANES	Gilles	Inspecteur régional de 3ème classe	Chef de service douanier de la surveillance
			FAUCK	Laëtitia	Contrôleuse principale	Adjointe au chef de service
			HANNIBAL	Gaëtan	Contrôleur principal	Adjoint au chef de service
			-	-	-	
			BOULADJOUL	Sofian	Contrôleur principal	
			BARTHE	Simon	Contrôleur de 1ère classe	
			THEVENIN	Jean-François	Contrôleur de 1ère classe	
			DOS ANJOS	Christophe	Contrôleur de 2ème classe	
			ANTACHEV	Evguenii	Contrôleur de 2ème classe	
			MONROSE	Williams	Contrôleur de 2ème classe	
			LOIZEAU	David	Contrôleur de 2ème classe	
			BERTIAUX	Laurie	Contrôleuse de 2ème classe	
			HOFFMAN	Alexandre	Agent de constatation principal de 2eme classe	
			DEVOS	Thomas	Agent de constatation principal de 2eme classe	
			BENICHO	Thomas	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			ZETTOR	Dylan	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			NEFFATI	Sonia	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			CALDERON	Nicolas	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			RUINET	Pauline	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			CHEVALIER	Lucie	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			PENIN	François	Agent de constatation principal de 2eme classe	
			RIBAILLIER	Guillaume	Agent de constatation principal de 2ème classe	

Notes explicatives

La présente annexe reprend l'ensemble des DAI de la compétence des chefs de services déconcentrés (directeurs interrégionaux - ou directeurs régionaux dans les cas où cela est expressément signalé), regroupées selon le bureau de la direction générale réglementairement compétent.

La colonne **REF*** attribue un numéro dans l'ordre de présentation à chaque DAI et précise, lorsque la DAI est reprise dans le décret n° 97-1195 du 24 décembre 1997, l'article et le numéro, au sein de l'article, auquel la DAI considérée est reprise (par exemple, lorsque la référence indiquée est **6-5***, cela signifie que la DAI est reprise au 5° de l'article 6 du décret n° 97-1195). En revanche, certaines DAI relevant notamment de la compétence des bureaux JCF1 et FID3 ne sont pas reprises dans le décret n° 97-1195 du 24 décembre 1997, mais sont reprises directement dans les annexes I et II du CGI (par exemple l'autorisation d'emploi d'alcool non dénaturé en franchise des droits pour les industries prévues à l'article 190 de l'annexe I au CGI). Pour ce qui concerne les DAI issues de l'annexe III (décrets simples) et de l'annexe IV (arrêtés) du CGI, elles ont été reprises à l'article 289 de l'annexe II au CGI afin d'établir la compétence du directeur interrégional en la matière. Elles sont donc référencées par leur seul numéro d'ordre de présentation.

Les codes auxquels il est fait référence sont abrégés :

CDU : code des douanes de l'Union

RE : règlement d'exécution

RD : règlement délégué

CD : code des douanes

CGI : code général des impôts

LPF : livre des procédures fiscales

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
CPI : code de la propriété intellectuelle						

ANNEXE à la décision du directeur interrégional des douanes et des droits indirects d'Île-de-France du 21 juillet 2026

ANNEXE I – E

Annexe I - E -2 Délégation des décisions administratives individuelles au niveau de l'unité de surveillance de Paris-nord, division de Paris-surveillance, direction régionale des douanes et droits indirects de PARIS

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature du directeur interrégional des douanes et droits indirects d'Île-de-France

Bureau Réseau 3

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-II-1° 1	Article 76-2 du code des douanes (CD)	Autorisation de circulation des marchandises sur les routes visées à l'article 76-1 du code des douanes, pendant leurs heures de fermeture	- BENFAKKAK BARRAT -	- Driss Maryline -	- Contrôleur principal Contrôleuse principale -	- Adjoint à la cheffe de service Adjointe à la cheffe de service -

Bureau COMINT 1

5-I-108° 80	Articles 211, 214, 215, 218 à 223, 250 à 253 du code des douanes de l'Union, 161 à 166, 169, 171 à 174, 177 à 180, 183 et 204 à 238 du règlement délégué UE n° 2015/2446 et 258 à 264, 266 à 270, 322 à 323 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime de l'admission temporaire lorsque seule la France est concernée,	- BENFAKKAK BARRAT -	- Driss Maryline -	- Contrôleur principal Contrôleuse principale -	- Adjoint à la cheffe de service Adjointe à la cheffe de service -
5-I-109° 81	Articles 85 à 87, 203 à 205 du code des douanes de l'Union, des articles 158 à 160 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et des articles 253 à 256 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation de bénéficier d'une exonération de droits au titre des marchandises en retour,	- BENFAKKAK BARRAT - LEURIDAN MARSOLLIER DARAAMEH HELLEC ADRIAN HABASQUE - DORÉ ROUIL - CONFIANT SAHLAOUI FERNANDES FIDJEL ARANCIOTTA AMARU PLATEL	- Driss Maryline - Marion Bertrand Boubacar Arthur Hugo Loan - Amandine Thomas - Jean Ramdane Elodie Yacine Xavier Uirarii Maëlle	- Contrôleur principal Contrôleuse principale - Contrôleuse principale Contrôleur principal Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe - Agent de constatation principal de 1ère classe Agent de constatation principal de 1ère classe Agente de constatation principal de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agente de constatation principal de 2ème classe Agente de constatation principal de 2ème classe	- Adjoint à la cheffe de service Adjointe à la cheffe de service - Adjoint à la cheffe de service Adjointe à la cheffe de service - Adjoint à la cheffe de service Adjointe à la cheffe de service - Adjoint à la cheffe de service Adjointe à la cheffe de service - Agent de constatation principal de 1ère classe Agent de constatation principal de 1ère classe Agente de constatation principal de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agente de constatation principal de 2ème classe Agente de constatation principal de 2ème classe

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-I-121° 83	Article 199 du code des douanes de l'Union et de l'article 249 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation du titulaire du régime ou du détenteur d'abandonner à l'État des marchandises non Union ou sous destination particulière	-	-	-	-
			BENFAKKAK	Driss	Contrôleur principal	Adjoint à la cheffe de service
			BARRAT	Maryline	Contrôleuse principale	Adjointe à la cheffe de service
			-	-	-	-
			LEURIDAN	Marion	Contrôleuse principale	
			MARSOLLIER	Bertrand	Contrôleur principal	
			DARAAMEH	Boubacar	Contrôleur de 1ère classe	
			HELLEC	Arthur	Contrôleur de 1ère classe	
			ADRIAN	Hugo	Contrôleur de 2ème classe	
			HABASQUE	Loan	Contrôleur de 2ème classe	
			-	-	-	-
			DORÉ	Amandine	Contrôleuse de 2ème classe	
			ROUIL	Thomas	Contrôleur de 2ème classe	
			-	-	-	-
			CONFIANT	Jean	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			SAHLAOUI	Ramdane	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			FERNANDES	Elodie	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			FIDJEL	Yacine	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			ARANCIOTTA	Xavier	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			AMARU	Uirarii	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			PLATEL	Maëlle	Agente de constatation principal de 2ème classe	
Bureau COMINT 3						
10-2 ter 142	Articles 17 et 18 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et au premier alinéa des articles L. 335-10, L. 335-11, L. 521-14, L. 521-15, L. 614-32, L. 614-33, L. 623-36, L. 623-37, L. 716-8, L. 716-8-1, L. 722-9 et L. 722-10 du code de la propriété intellectuelle	La retenue et la suspension de la mainlevée des marchandises présumées contrefaisantes	-	-	-	-
			BENFAKKAK	Driss	Contrôleur principal	Adjoint à la cheffe de service
			BARRAT	Maryline	Contrôleuse principale	Adjointe à la cheffe de service
			-	-	-	-
			LEURIDAN	Marion	Contrôleuse principale	
			MARSOLLIER	Bertrand	Contrôleur principal	
			DARAAMEH	Boubacar	Contrôleur de 1ère classe	
			HELLEC	Arthur	Contrôleur de 1ère classe	
			ADRIAN	Hugo	Contrôleur de 2ème classe	
			HABASQUE	Loan	Contrôleur de 2ème classe	
			-	-	-	-
			DORÉ	Amandine	Contrôleuse de 2ème classe	
			ROUIL	Thomas	Contrôleur de 2ème classe	
			-	-	-	-
			CONFIANT	Jean	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			SAHLAOUI	Ramdane	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			FERNANDES	Elodie	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			FIDJEL	Yacine	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			ARANCIOTTA	Xavier	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			AMARU	Uirarii	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			PLATEL	Maëlle	Agente de constatation principal de 2ème classe	

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
10-2 quater 143	Articles 17, 18, 23.1, 24 et 29 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013, quatrième alinéa des articles L. 335-10, L. 335-11, L. 521-14, L. 521-15, L. 614-32, L. 614-33, L. 623-36, L. 623-37, L. 716-8, L. 716-8-1, L. 722-9, L. 722-10, III des articles L. 335-14, L. 521-17-1, L. 614-36, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 722-13 et IV des articles L. 335-15, L. 521-17-2, L. 614-37, L. 716-8-5 et L. 722-14 du CPI	La mainlevée des marchandises présumées contrefaisantes	-	-	-	-
			BENFAKKAK	Driss	Contrôleur principal	Adjoint à la cheffe de service
10-2 quater-0 144	Article 25.2 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013	L'autorisation de circulation sous surveillance douanière des marchandises retenues destinées à être détruites	BARRAT	Maryline	Contrôleuse principale	Adjointe à la cheffe de service
			-	-	-	-
			LEURIDAN	Marion	Contrôleuse principale	
			MARSOLLIER	Bertrand	Contrôleur principal	
			DARAAMEH	Boubacar	Contrôleur de 1ère classe	
			HELLEC	Arthur	Contrôleur de 1ère classe	
			ADRIAN	Hugo	Contrôleur de 2ème classe	
			HABASQUE	Loan	Contrôleur de 2ème classe	
			-	-	-	
			DORÉ	Amandine	Contrôleuse de 2ème classe	
			ROUIL	Thomas	Contrôleur de 2ème classe	
			-	-	-	
			CONFIANT	Jean	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			SAHLAOUI	Ramdane	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			FERNANDES	Elodie	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			FIDJEL	Yacine	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			ARANCIOTTA	Xavier	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			AMARU	Uirarii	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			PLATEL	Maëlle	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			BENFAKKAK	Driss	Contrôleur principal	Adjoint à la cheffe de service
			BARRAT	Maryline	Contrôleuse principale	Adjointe à la cheffe de service
			-	-	-	
			LEURIDAN	Marion	Contrôleuse principale	
			MARSOLLIER	Bertrand	Contrôleur principal	
			DARAAMEH	Boubacar	Contrôleur de 1ère classe	
			HELLEC	Arthur	Contrôleur de 1ère classe	
			ADRIAN	Hugo	Contrôleur de 2ème classe	
			HABASQUE	Loan	Contrôleur de 2ème classe	
			-	-	-	
			DORÉ	Amandine	Contrôleuse de 2ème classe	
			ROUIL	Thomas	Contrôleur de 2ème classe	
			-	-	-	
			CONFIANT	Jean	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			SAHLAOUI	Ramdane	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			FERNANDES	Elodie	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			FIDJEL	Yacine	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			ARANCIOTTA	Xavier	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			AMARU	Uirarii	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			PLATEL	Maëlle	Agente de constatation principal de 2ème classe	

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
10-2 quater-1 145	Article 19 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et articles L. 335-13 , L. 521-17 , L. 614-35 , L. 623-39 , L. 716-8-3 et L. 722-12 du CPI	La décision de prélèvement d'échantillons	-	-	-	-
			BENFAKKAK	Driss	Contrôleur principal	Adjoint à la cheffe de service
			BARRAT	Maryline	Contrôleuse principale	Adjointe à la cheffe de service
			-	-	-	-
			LEURIDAN	Marion	Contrôleuse principale	
			MARSOLLIER	Bertrand	Contrôleur principal	
			DARAAMEH	Boubacar	Contrôleur de 1ère classe	
			HELLEC	Arthur	Contrôleur de 1ère classe	
			ADRIAN	Hugo	Contrôleur de 2ème classe	
			HABASQUE	Loan	Contrôleur de 2ème classe	
			-	-	-	-
			DORÉ	Amandine	Contrôleuse de 2ème classe	
			ROUIL	Thomas	Contrôleur de 2ème classe	
			-	-	-	-
			CONFIANT	Jean	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			SAHLAOUI	Ramdane	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			FERNANDES	Elodie	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			FIDJEL	Yacine	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			ARANCIOTTA	Xavier	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			AMARU	Uirarii	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			PLATEL	Maëlle	Agente de constatation principal de 2ème classe	
10-2 quater-2 146	Articles 23.1, 26.3 et 26.8 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et articles L. 335-14 , L. 335-15 , L. 521-17-1 , L. 521-17-2 , L. 614-36 , L. 614-37 , L. 623-40 , L. 716-8-4 , L. 716-8-5 , L. 722-13 et L. 722-14 du CPI	La décision de destruction des marchandises soupçonnées de contrefaçon	-	-	-	-
			BENFAKKAK	Driss	Contrôleur principal	Adjoint à la cheffe de service
			BARRAT	Maryline	Contrôleuse principale	Adjointe à la cheffe de service
			-	-	-	-
			LEURIDAN	Marion	Contrôleuse principale	
			MARSOLLIER	Bertrand	Contrôleur principal	
			DARAAMEH	Boubacar	Contrôleur de 1ère classe	
			HELLEC	Arthur	Contrôleur de 1ère classe	
			ADRIAN	Hugo	Contrôleur de 2ème classe	
			HABASQUE	Loan	Contrôleur de 2ème classe	
			-	-	-	-
			DORÉ	Amandine	Contrôleuse de 2ème classe	
			ROUIL	Thomas	Contrôleur de 2ème classe	
			-	-	-	-
			CONFIANT	Jean	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			SAHLAOUI	Ramdane	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			FERNANDES	Elodie	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			FIDJEL	Yacine	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			ARANCIOTTA	Xavier	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			AMARU	Uirarii	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			PLATEL	Maëlle	Agente de constatation principal de 2ème classe	

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
10-2 quater-3 147	Article 23.4 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et III des articles L. 335-14, L. 521-17-1, L. 614-36, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 722-13 du CPI	La prorogation du délai de la retenue des marchandises présumées contrefaisantes	-	-	-	-
			BENFAKKAK	Driss	Contrôleur principal	Adjoint à la cheffe de service
			BARRAT	Maryline	Contrôleuse principale	Adjointe à la cheffe de service
			-	-	-	-
			LEURIDAN	Marion	Contrôleuse principale	
			MARSOLLIER	Bertrand	Contrôleur principal	
			DARAAMEH	Boubacar	Contrôleur de 1ère classe	
			HELLEC	Arthur	Contrôleur de 1ère classe	
			ADRIAN	Hugo	Contrôleur de 2ème classe	
			HABASQUE	Loan	Contrôleur de 2ème classe	
			-	-	-	-
			DORÉ	Amandine	Contrôleuse de 2ème classe	
			ROUIL	Thomas	Contrôleur de 2ème classe	
			-	-	-	-
			CONFIANT	Jean	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			SAHLAOUI	Ramdane	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			FERNANDES	Elodie	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			FIDJEL	Yacine	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			ARANCIOTTA	Xavier	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			AMARU	Uirarii	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			PLATEL	Maëlle	Agente de constatation principal de 2ème classe	
Bureau FID2						
6-1° 194	Article 262 du CGI	Visa et régularisation des bordereaux de vente à l'exportation	-	-	-	-
			BENFAKKAK	Driss	Contrôleur principal	Adjoint à la cheffe de service
			BARRAT	Maryline	Contrôleuse principale	Adjointe à la cheffe de service
			-	-	-	-
			LEURIDAN	Marion	Contrôleuse principale	
			MARSOLLIER	Bertrand	Contrôleur principal	
			DARAAMEH	Boubacar	Contrôleur de 1ère classe	
			HELLEC	Arthur	Contrôleur de 1ère classe	
			ADRIAN	Hugo	Contrôleur de 2ème classe	
			HABASQUE	Loan	Contrôleur de 2ème classe	
			-	-	-	-
			DORÉ	Amandine	Contrôleuse de 2ème classe	
			ROUIL	Thomas	Contrôleur de 2ème classe	
			-	-	-	-
			CONFIANT	Jean	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			SAHLAOUI	Ramdane	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			FERNANDES	Elodie	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			FIDJEL	Yacine	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			ARANCIOTTA	Xavier	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			AMARU	Uirarii	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			PLATEL	Maëlle	Agente de constatation principal de 2ème classe	

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
10-2 bis 199	Règlement (CE) n° 1186/2009 du Conseil du 16 novembre 2009	Autorisation d’importer des marchandises en franchise de droits de douane	-	-	-	-
			BENFAKKAK	Driss	Contrôleur principal	Adjoint à la cheffe de service
			BARRAT	Maryline	Contrôleuse principale	Adjointe à la cheffe de service
			-	-	-	-
			LEURIDAN	Marion	Contrôleuse principale	
			MARSOLLIER	Bertrand	Contrôleur principal	
			DARAAMEH	Boubacar	Contrôleur de 1ère classe	
			HELLEC	Arthur	Contrôleur de 1ère classe	
			ADRIAN	Hugo	Contrôleur de 2ème classe	
			HABASQUE	Loan	Contrôleur de 2ème classe	
			-	-	-	-
			DORÉ	Amandine	Contrôleuse de 2ème classe	
			ROUIL	Thomas	Contrôleur de 2ème classe	
			-	-	-	-
			CONFIANT	Jean	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			SAHLAOUI	Ramdane	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			FERNANDES	Elodie	Agente de constatation principal de 2ème classe	
FIDJEL	Yacine	Agent de constatation principal de 2ème classe				
ARANCIOTTA	Xavier	Agent de constatation principal de 2ème classe				
AMARU	Uirarii	Agente de constatation principal de 2ème classe				
PLATEL	Maëlle	Agente de constatation principal de 2ème classe				
10-16° 201	Articles 50 septies à 50 decies de l’annexe IV au code général des impôts	Autorisation d’importer des marchandises en franchise de taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-	-
			BENFAKKAK	Driss	Contrôleur principal	Adjoint à la cheffe de service
			BARRAT	Maryline	Contrôleuse principale	Adjointe à la cheffe de service
			-	-	-	-
			LEURIDAN	Marion	Contrôleuse principale	
			MARSOLLIER	Bertrand	Contrôleur principal	
			DARAAMEH	Boubacar	Contrôleur de 1ère classe	
			HELLEC	Arthur	Contrôleur de 1ère classe	
			ADRIAN	Hugo	Contrôleur de 2ème classe	
			HABASQUE	Loan	Contrôleur de 2ème classe	
			-	-	-	-
			DORÉ	Amandine	Contrôleuse de 2ème classe	
			ROUIL	Thomas	Contrôleur de 2ème classe	
			-	-	-	-
			CONFIANT	Jean	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			SAHLAOUI	Ramdane	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			FERNANDES	Elodie	Agente de constatation principal de 2ème classe	
FIDJEL	Yacine	Agent de constatation principal de 2ème classe				
ARANCIOTTA	Xavier	Agent de constatation principal de 2ème classe				
AMARU	Uirarii	Agente de constatation principal de 2ème classe				
PLATEL	Maëlle	Agente de constatation principal de 2ème classe				

Bureau FID3

Notes explicatives

La présente annexe reprend l'ensemble des DAI de la compétence des chefs de services déconcentrés (directeurs interrégionaux - ou directeurs régionaux dans les cas où cela est expressément signalé), regroupées selon le bureau de la direction générale réglementairement compétent.

La colonne **REF*** attribue un numéro dans l'ordre de présentation à chaque DAI et précise, lorsque la DAI est reprise dans le décret n° 97-1195 du 24 décembre 1997, l'article et le numéro, au sein de l'article, auquel la DAI considérée est reprise (par exemple, lorsque la référence indiquée est **6-5°**, cela signifie que la DAI est reprise au 5° de l'article 6 du décret n° 97-1195). En revanche, certaines DAI relevant notamment de la compétence des bureaux JCF1 et FID3 ne sont pas reprises dans le décret n° 97-1195 du 2 décembre 1997, mais sont reprises directement dans les annexes I et II du CGI (par exemple l'autorisation d'emploi d'alcool non dénaturé en franchise des droits pour les industries prévue à l'article 190 de l'annexe I au CGI). Pour ce qui concerne les DAI issues de l'annexe III (décrets simples) et de l'annexe IV (arrêtés) du CGI, elles ont été reprises à l'article 289 de l'annexe II au CGI afin d'établir la compétence du directeur interrégional en la matière. Elles sont donc référencées par leur seul numéro d'ordre de présentation.

Les codes auxquels il est fait référence sont abrégés :

CDU : code des douanes de l'Union

RE : règlement d'exécution

RD : règlement délégué

CD : code des douanes

CGI : code général des impôts

LPF : livre des procédures fiscales

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
CPI : code de la propriété intellectuelle						

ANNEXE à la décision du directeur interrégional des douanes et des droits indirects d'Ile-de-France du 21 juillet 2026

ANNEXE I – E

Annexe I - E-3 Délégation des décisions administratives individuelles au niveau de l'unité de surveillance du Trans-manche, division de Paris-surveillance, direction régionale des douanes et droits indirects de PARIS

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature du directeur interrégional des douanes et droits indirects d'Île-de-France

Bureau Réseau 3

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-II-1 ^a 1	Article 76-2 du code des douanes (CD)	Autorisation de circulation des marchandises sur les routes visées à l'article 76-1 du code des douanes, pendant leurs heures de fermeture	MULÉ	Christophe	Chef de service de la surveillance 2ème catégorie	Chef de service douanier de la surveillance
			DJENIAH	Lila	Inspectrice	Adjointe au chef de service
			RODRIGUEZ	Laurent	Inspecteur	Adjoint au chef de service
			LEBIGRE	Hervé	Contrôleur principal	Adjoint au chef de service
			HADDAD	Sheila	Contrôleuse principale	Adjointe au chef de service

Bureau COMINT 1

[illegible]

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
			-	-	-	
			BONNOT	Cyrille	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			DECREPS	Gilles	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			MATHO	Manaig	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			RAVELOSON	Fabrice	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			TEURURAI	Tearinohorai	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			CHAIGNE	Noah	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			DE LOUISE	Raphael	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			GOPE	Josué	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			JARDIN	Rodolphe	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			VANDELANOITE	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			ZABALETA	Céline	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			LE PORT	Raphaël	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BOCQUILLON	Pascal	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BONHOMME	Stéphane	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			DIALLO	Pasto	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			CHUNG	Moe Lee	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			HOUEL	Marine	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			LE RAY	Yolanda	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			DRUEZ	Zoé	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			FOUCHARD	Stéphane	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			MONARD	Cileia	Agente de constatation principale de 1ère classe	
			OLLIVO	Quentin	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			LEBON	Florian	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			ROSA	Alicia	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			QUERCY	Bryan	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			SANZ	Thibault	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BARRET	Tony	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			CABANES	Emmanuelle	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			CAMESETY	Givan	Agent de constatation principal de 2ème classe	
	Article 199 du code des douanes de l'Union et de l'article 249 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation du titulaire du régime ou du détenteur d'abandonner à l'État des marchandises non Union ou sous destination particulière	MULÉ	Christophe	Chef de service de la surveillance 2ème catégorie	Chef de service douanier de la surveillance
			DJENIAH	Lila	Inspectrice	Adjointe au chef de service
			RODRIGUEZ	Laurent	Inspecteur	Adjoint au chef de service
			LEBIGRE	Hervé	Contrôleur principal	Adjoint au chef de service
			HADDAD	Sheila	Contrôleuse principale	Adjointe au chef de service
			CHAMPEAU	Emmanuel	Contrôleur principal	
			-	-	-	
			SERRE	Stéphane	Contrôleur principal	
			VALLEE	Didier	Contrôleur principal	
			-	-	-	
			GIORDANO	François	Contrôleur de 1ère classe	
			HONORINE	Jonathan	Contrôleur de 1ère classe	
			LAPRAYE	Eric	Contrôleur de 1ère classe	
			GUZMAN	Pierre	Contrôleur de 1ère classe	
			RODRIGUEZ	Saturnino	Contrôleur de 1ère classe	
			SCHALLEBAUM	François	Contrôleur principal	
			SIMONI	Jean-Joseph	Contrôleur de 1ère classe	
			FOLLIOT	David	Contrôleur de 1ère classe	
			-	-	-	
			-	-	-	

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-I-121° 83			GARCIA	Alex	Contrôleur de 1ère classe	
			DOBROHODOV	Matthieu	Contrôleur de 1ère classe	
			HEBERT	Pascal	Contrôleur de 2ème classe	
			BARILLIER	Nicolas	Contrôleur de 2ème classe	
			ANTOINE	Natacha	Contrôleuse de 2ème classe	
			GEBBINK	Yann	Contrôleur de 2ème classe	
			FERNANDEZ	Sylvain	Contrôleur de 2ème classe	
			COHEN-TANNOUDJI	Naora	Contrôleuse de 2ème classe	
			FONTAINE	Eddie	Contrôleur de 2ème classe	
			LETONDEUR	Melvyn	Contrôleur de 2ème classe	
			MATHIEU	Emeric	Contrôleur de 2ème classe	
			DUPOUY	Sophie	Contrôleuse de 2ème classe	
			CHAPELAIN	Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	
			PETRENKO	Laurent	Contrôleur de 2ème classe	
			EUGENE	Steven	Contrôleur de 2ème classe	
			FLAMANT	Léo	Contrôleur de 2ème classe	
			VADIMON	Quentin	Contrôleur de 2ème classe	
			UDINO	Emeline	Contrôleuse de 2ème classe	
			-	-	-	
			BONNOT	Cyrille	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			DECREPS	Gilles	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			MATHO	Manaig	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			RAVELOSON	Fabrice	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			TEURURAI	Tearinohorai	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			CHAIGNE	Noah	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			DE LOUISE	Raphael	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			GOPE	Josué	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			JARDIN	Rodolphe	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			VANDELANOITE	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			ZABALETA	Céline	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			LE PORT	Raphaël	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BOCQUILLON	Pascal	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BONHOMME	Stéphane	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			DIALLO	Pasto	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			CHUNG	Moe Lee	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			HOUEL	Marine	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			LE RAY	Yolanda	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			DRUEZ	Zoé	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			FOUCHARD	Stéphane	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			MONARD	Cileia	Agente de constatation principale de 1ère classe	
			OLLIVO	Quentin	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			LEBON	Florian	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			ROSA	Alicia	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			QUERCY	Bryan	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			SANZ	Thibault	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BARRET	Tony	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			CABANES	Emmanuelle	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			CAMESEY	Givan	Agent de constatation principal de 2ème classe	

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
Bureau COMINT 3						
10-2 ter 142	Articles 17 et 18 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et au premier alinéa des articles L. 335-10, L. 335-11, L. 521-14, L. 521-15, L. 614-32, L. 614-33, L. 623-36, L. 623-37, L. 716-8, L. 716-8-1, L. 722-9 et L. 722-10 du code de la propriété intellectuelle	La retenue et la suspension de la mainlevée des marchandises présumées contrefaisantes	MULÉ	Christophe	Chef de service de la surveillance 2ème catégorie	Chef de service douanier de la surveillance
			DJENIAH	Lila	Inspectrice	Adjointe au chef de service
			RODRIGUEZ	Laurent	Inspecteur	Adjoint au chef de service
			LEBIGRE	Hervé	Contrôleur principal	Adjoint au chef de service
			HADDAD	Sheila	Contrôleuse principale	Adjointe au chef de service
			CHAMPEAU	Emmanuel	Contrôleur principal	
			-	-	-	
			SERRE	Stéphane	Contrôleur principal	
			VALLEE	Didier	Contrôleur principal	
			-	-	-	
			GIORDANO	François	Contrôleur de 1ère classe	
			HONORINE	Jonathan	Contrôleur de 1ère classe	
			LAPRAYE	Eric	Contrôleur de 1ère classe	
			GUZMAN	Pierre	Contrôleur de 1ère classe	
			RODRIGUEZ	Saturnino	Contrôleur de 1ère classe	
			SCHALLEBAUM	François	Contrôleur principal	
			SIMONI	Jean-Joseph	Contrôleur de 1ère classe	
			FOLLIOT	David	Contrôleur de 1ère classe	
			-	-	-	
			-	-	-	
			GARCIA	Alex	Contrôleur de 1ère classe	
			DOBROHODOV	Matthieu	Contrôleur de 1ère classe	
			HEBERT	Pascal	Contrôleur de 2ème classe	
			BARILLIER	Nicolas	Contrôleur de 2ème classe	
			ANTOINE	Natacha	Contrôleuse de 2ème classe	
			GEBBINK	Yann	Contrôleur de 2ème classe	
			FERNANDEZ	Sylvain	Contrôleur de 2ème classe	
			COHEN-TANNOUDJI	Naora	Contrôleuse de 2ème classe	
			FONTAINE	Eddie	Contrôleur de 2ème classe	
			LETONDEUR	Melvyn	Contrôleur de 2ème classe	
			MATHIEU	Emeric	Contrôleur de 2ème classe	
			DUPOUY	Sophie	Contrôleuse de 2ème classe	
			CHAPELAIN	Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	
			PETRENKO	Laurent	Contrôleur de 2ème classe	
			EUGENE	Steven	Contrôleur de 2ème classe	
			FLAMANT	Léo	Contrôleur de 2ème classe	
			VADIMON	Quentin	Contrôleur de 2ème classe	
			UDINO	Emeline	Contrôleuse de 2ème classe	
			-	-	-	
			BONNOT	Cyrille	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			DECREPS	Gilles	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			MATHO	Manaig	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			RAVELOSON	Fabrice	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			TEURURAI	Tearinohorai	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			CHAIGNE	Noah	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			DE LOUISE	Raphael	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			GOPE	Josué	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			JARDIN	Rodolphe	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			VANDELANOITE	Eloïse	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			ZABALETA	Céline	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			LE PORT	Raphaël	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BOCQUILLON	Pascal	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BONHOMME	Stéphane	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			DIALLO	Pasto	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			CHUNG	Moe Lee	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			HOUEL	Marine	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			LE RAY	Yolanda	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			DRUEZ	Zoé	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			FOUCHARD	Stéphane	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			MONARD	Cileia	Agente de constatation principale de 1ère classe	
			OLLIVO	Quentin	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			LEBON	Florian	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			ROSA	Alicia	Agente de constatation principale de 2ème classe	

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
			QUERCY	Bryan	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			SANZ	Thibault	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BARRET	Tony	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			CABANES	Emmanuelle	Agente de constatation principal de 2ème classe	

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
10-2 quater 143	Articles 17, 18, 23.1, 24 et 29 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013, quatrième alinéa des articles L. 335-10, L. 335-11, L. 521-14, L. 521-15, L. 614-32, L. 614-33, L. 623-36, L. 623-37, L. 716-8, L. 716-8-1, L. 722-9, L. 722-10, III des articles L. 335-14, L. 521-17-1, L. 614-36, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 722-13 et IV des articles L. 335-15, L. 521-17-2, L. 614-37, L. 716-8-5 et L. 722-14 du CPI	La mainlevée des marchandises présumées contrefaisantes	CAMESEY	Givan	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			MULÉ	Christophe	Chef de service de la surveillance 2ème catégorie	Chef de service douanier de la surveillance
			DJENIAH	Lila	Inspectrice	Adjointe au chef de service
			RODRIGUEZ	Laurent	Inspecteur	Adjoint au chef de service
			LEBIGRE	Hervé	Contrôleur principal	Adjoint au chef de service
			HADDAD	Sheila	Contrôleuse principale	Adjointe au chef de service
			CHAMPEAU	Emmanuel	Contrôleur principal	
			-	-	-	
			SERRE	Stéphane	Contrôleur principal	
			VALLEE	Didier	Contrôleur principal	
			-	-	-	
			GIORDANO	François	Contrôleur de 1ère classe	
			HONORINE	Jonathan	Contrôleur de 1ère classe	
			LAPRAYE	Eric	Contrôleur de 1ère classe	
			GUZMAN	Pierre	Contrôleur de 1ère classe	
			RODRIGUEZ	Saturnino	Contrôleur de 1ère classe	
			SCHALLEBAUM	François	Contrôleur principal	
			SIMONI	Jean-Joseph	Contrôleur de 1ère classe	
			FOLLIOT	David	Contrôleur de 1ère classe	
			-	-	-	
			-	-	-	
			GARCIA	Alex	Contrôleur de 1ère classe	
			DOBROHODOV	Matthieu	Contrôleur de 1ère classe	
			HEBERT	Pascal	Contrôleur de 2ème classe	
			BARILLIER	Nicolas	Contrôleur de 2ème classe	
			ANTOINE	Natacha	Contrôleuse de 2ème classe	
			GEBBINK	Yann	Contrôleur de 2ème classe	
			FERNANDEZ	Sylvain	Contrôleur de 2ème classe	
			COHEN-TANNOUDJI	Naora	Contrôleuse de 2ème classe	
			FONTAINE	Eddie	Contrôleur de 2ème classe	
			LETONDEUR	Melvyn	Contrôleur de 2ème classe	
			MATHIEU	Emeric	Contrôleur de 2ème classe	
			DUPOUY	Sophie	Contrôleuse de 2ème classe	
			CHAPELAIN	Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	
			PETRENKO	Laurent	Contrôleur de 2ème classe	
			EUGENE	Steven	Contrôleur de 2ème classe	
			FLAMANT	Léo	Contrôleur de 2ème classe	
			VADIMON	Quentin	Contrôleur de 2ème classe	
			UDINO	Emeline	Contrôleuse de 2ème classe	
			-	-	-	
			BONNOT	Cyrille	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			DECREPS	Gilles	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			MATHO	Manaig	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			RAVELOSON	Fabrice	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			TEURURAI	Teariinohorai	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			CHAIGNE	Noah	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			DE LOUISE	Raphael	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			GOPE	Josué	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			JARDIN	Rodolphe	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			VANDELANOITE	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			ZABALETA	Céline	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			LE PORT	Raphaël	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BOCQUILLON	Pascal	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BONHOMME	Stéphane	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			DIALLO	Pasto	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			CHUNG	Moe Lee	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			HOUEL	Marine	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			LE RAY	Yolanda	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			DRUEZ	Zoé	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			FOUCHARD	Stéphane	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			MONARD	Cileia	Agente de constatation principale de 1ère classe	
			OLLIVO	Quentin	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			LEBON	Florian	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			ROSA	Alicia	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			QUERCY	Bryan	Agent de constatation principal de 2ème classe	

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
			SANZ	Thibault	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BARRET	Tony	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			CABANES	Emmanuelle	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			CAMESEY	Givan	Agent de constatation principal de 2ème classe	

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
10-2 quater-0 144	Article 25.2 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013	L'autorisation de circulation sous surveillance douanière des marchandises retenues destinées à être détruites	MULÉ	Christophe	Chef de service de la surveillance 2ème catégorie	Chef de service douanier de la surveillance
			DJENIAH	Lila	Inspectrice	Adjointe au chef de service
			RODRIGUEZ	Laurent	Inspecteur	Adjoint au chef de service
			LEBIGRE	Hervé	Contrôleur principal	Adjoint au chef de service
			HADDAD	Sheila	Contrôleuse principale	Adjointe au chef de service
			CHAMPEAU	Emmanuel	Contrôleur principal	
			-	-	-	
			SERRE	Stéphane	Contrôleur principal	
			VALLEE	Didier	Contrôleur principal	
			-	-	-	
			GIORDANO	François	Contrôleur de 1ère classe	
			HONORINE	Jonathan	Contrôleur de 1ère classe	
			LAPRAYE	Eric	Contrôleur de 1ère classe	
			GUZMAN	Pierre	Contrôleur de 1ère classe	
			RODRIGUEZ	Saturnino	Contrôleur de 1ère classe	
			SCHALLEBAUM	François	Contrôleur principal	
			SIMONI	Jean-Joseph	Contrôleur de 1ère classe	
			FOLLIOT	David	Contrôleur de 1ère classe	
			-	-	-	
			-	-	-	
			GARCIA	Alex	Contrôleur de 1ère classe	
			DOBROHODOV	Matthieu	Contrôleur de 1ère classe	
			HEBERT	Pascal	Contrôleur de 2ème classe	
			BARILLIER	Nicolas	Contrôleur de 2ème classe	
			ANTOINE	Natacha	Contrôleuse de 2ème classe	
			GEBBINK	Yann	Contrôleur de 2ème classe	
			FERNANDEZ	Sylvain	Contrôleur de 2ème classe	
			COHEN-TANNOUDJI	Naora	Contrôleuse de 2ème classe	
			FONTAINE	Eddie	Contrôleur de 2ème classe	
			LETONDEUR	Melvyn	Contrôleur de 2ème classe	
			MATHIEU	Emeric	Contrôleur de 2ème classe	
			DUPOUY	Sophie	Contrôleuse de 2ème classe	
			CHAPELAIN	Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	
			PETRENKO	Laurent	Contrôleur de 2ème classe	
			EUGENE	Steven	Contrôleur de 2ème classe	
			FLAMANT	Léo	Contrôleur de 2ème classe	
			VADIMON	Quentin	Contrôleur de 2ème classe	
			UDINO	Emeline	Contrôleuse de 2ème classe	
			-	-	-	
			BONNOT	Cyrille	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			DECREPS	Gilles	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			MATHO	Manaig	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			RAVELOSON	Fabrice	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			TEURURAI	Tearinohorai	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			CHAIGNE	Noah	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			DE LOUISE	Raphael	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			GOPE	Josué	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			JARDIN	Rodolphe	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			VANDELANOITE	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			ZABALETA	Céline	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			LE PORT	Raphaël	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BOCQUILLON	Pascal	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BONHOMME	Stéphane	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			DIALLO	Pasto	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			CHUNG	Moe Lee	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			HOUEL	Marine	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			LE RAY	Yolanda	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			DRUEZ	Zoé	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			FOUCHARD	Stéphane	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			MONARD	Cileia	Agente de constatation principale de 1ère classe	
			OLLIVO	Quentin	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			LEBON	Florian	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			ROSA	Alicia	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			QUERCY	Bryan	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			SANZ	Thibault	Agent de constatation principal de 2ème classe	

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
			BARRET	Tony	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			CABANES	Emmanuelle	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			CAMESETY	Givan	Agent de constatation principal de 2ème classe	

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
10-2 quater-1 145	Article 19 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et articles L. 335-13 , L. 521-17 , L. 614-35 , L. 623-39 , L. 716-8-3 et L. 722-12 du CPI	La décision de prélèvement d'échantillons	MULÉ	Christophe	Chef de service de la surveillance 2ème catégorie	Chef de service douanier de la surveillance
			DJENIAH	Lila	Inspectrice	Adjointe au chef de service
			RODRIGUEZ	Laurent	Inspecteur	Adjoint au chef de service
			LEBIGRE	Hervé	Contrôleur principal	Adjoint au chef de service
			HADDAD	Sheila	Contrôleuse principale	Adjointe au chef de service
			CHAMPEAU	Emmanuel	Contrôleur principal	
			-	-	-	
			SERRE	Stéphane	Contrôleur principal	
			VALLEE	Didier	Contrôleur principal	
			-	-	-	
			GIORDANO	François	Contrôleur de 1ère classe	
			HONORINE	Jonathan	Contrôleur de 1ère classe	
			LAPRAYE	Eric	Contrôleur de 1ère classe	
			GUZMAN	Pierre	Contrôleur de 1ère classe	
			RODRIGUEZ	Saturnino	Contrôleur de 1ère classe	
			SCHALLEBAUM	François	Contrôleur principal	
			SIMONI	Jean-Joseph	Contrôleur de 1ère classe	
			FOLLIOT	David	Contrôleur de 1ère classe	
			-	-	-	
			-	-	-	
			GARCIA	Alex	Contrôleur de 1ère classe	
			DOBROHODOV	Matthieu	Contrôleur de 1ère classe	
			HEBERT	Pascal	Contrôleur de 2ème classe	
			BARILLIER	Nicolas	Contrôleur de 2ème classe	
			ANTOINE	Natacha	Contrôleuse de 2ème classe	
			GEBBINK	Yann	Contrôleur de 2ème classe	
			FERNANDEZ	Sylvain	Contrôleur de 2ème classe	
			COHEN-TANNOUDJI	Naora	Contrôleuse de 2ème classe	
			FONTAINE	Eddie	Contrôleur de 2ème classe	
			LETONDEUR	Melvyn	Contrôleur de 2ème classe	
			MATHIEU	Emeric	Contrôleur de 2ème classe	
			DUPOUY	Sophie	Contrôleuse de 2ème classe	
			CHAPELAIN	Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	
			PETRENKO	Laurent	Contrôleur de 2ème classe	
			EUGENE	Steven	Contrôleur de 2ème classe	
			FLAMANT	Léo	Contrôleur de 2ème classe	
			VADIMON	Quentin	Contrôleur de 2ème classe	
			UDINO	Emeline	Contrôleuse de 2ème classe	
			-	-	-	
			BONNOT	Cyrille	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			DECREPS	Gilles	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			MATHO	Manaig	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			RAVELOSON	Fabrice	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			TEURURAI	Tearinohorai	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			CHAIGNE	Noah	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			DE LOUISE	Raphael	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			GOPE	Josué	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			JARDIN	Rodolphe	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			VANDELANOITE	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			ZABALETA	Céline	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			LE PORT	Raphaël	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BOCQUILLON	Pascal	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BONHOMME	Stéphane	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			DIALLO	Pasto	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			CHUNG	Moe Lee	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			HOUEL	Marine	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			LE RAY	Yolanda	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			DRUEZ	Zoé	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			FOUCHARD	Stéphane	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			MONARD	Cileia	Agente de constatation principale de 1ère classe	
			OLLIVO	Quentin	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			LEBON	Florian	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			ROSA	Alicia	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			QUERCY	Bryan	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			SANZ	Thibault	Agent de constatation principal de 2ème classe	

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
			BARRET	Tony	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			CABANES	Emmanuelle	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			CAMESETY	Givan	Agent de constatation principal de 2ème classe	

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
10-2 quater-2 146	Articles 23.1, 26.3 et 26.8 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et articles L. 335-14 , L. 335-15 , L. 521-17-1 , L. 521-17-2 , L. 614-36 , L. 614-37 , L. 623-40 , L. 716-8-4 , L. 716-8-5 , L. 722-13 et L. 722-14 du CPI	La décision de destruction des marchandises soupçonnées de contrefaçon	MULÉ	Christophe	Chef de service de la surveillance 2ème catégorie	Chef de service douanier de la surveillance
			DJENIAH	Lila	Inspectrice	Adjointe au chef de service
			RODRIGUEZ	Laurent	Inspecteur	Adjoint au chef de service
			LEBIGRE	Hervé	Contrôleur principal	Adjoint au chef de service
			HADDAD	Sheila	Contrôleuse principale	Adjointe au chef de service
			CHAMPEAU	Emmanuel	Contrôleur principal	
			-	-	-	
			SERRE	Stéphane	Contrôleur principal	
			VALLEE	Didier	Contrôleur principal	
			-	-	-	
			GIORDANO	François	Contrôleur de 1ère classe	
			HONORINE	Jonathan	Contrôleur de 1ère classe	
			LAPRAYE	Eric	Contrôleur de 1ère classe	
			GUZMAN	Pierre	Contrôleur de 1ère classe	
			RODRIGUEZ	Saturnino	Contrôleur de 1ère classe	
			SCHALLEBAUM	François	Contrôleur principal	
			SIMONI	Jean-Joseph	Contrôleur de 1ère classe	
			FOLLIOT	David	Contrôleur de 1ère classe	
			-	-	-	
			-	-	-	
			GARCIA	Alex	Contrôleur de 1ère classe	
			DOBROHODOV	Matthieu	Contrôleur de 1ère classe	
			HEBERT	Pascal	Contrôleur de 2ème classe	
			BARILLIER	Nicolas	Contrôleur de 2ème classe	
			ANTOINE	Natacha	Contrôleuse de 2ème classe	
			GEBBINK	Yann	Contrôleur de 2ème classe	
			FERNANDEZ	Sylvain	Contrôleur de 2ème classe	
			COHEN-TANNOUDJI	Naora	Contrôleuse de 2ème classe	
			FONTAINE	Eddie	Contrôleur de 2ème classe	
			LETONDEUR	Melvyn	Contrôleur de 2ème classe	
			MATHIEU	Emeric	Contrôleur de 2ème classe	
			DUPOUY	Sophie	Contrôleuse de 2ème classe	
			CHAPELAIN	Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	
			PETRENKO	Laurent	Contrôleur de 2ème classe	
			EUGENE	Steven	Contrôleur de 2ème classe	
			FLAMANT	Léo	Contrôleur de 2ème classe	
			VADIMON	Quentin	Contrôleur de 2ème classe	
			UDINO	Emeline	Contrôleuse de 2ème classe	
			-	-	-	
			BONNOT	Cyrille	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			DECREPS	Gilles	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			MATHO	Manaig	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			RAVELOSON	Fabrice	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			TEURURAI	Tearinohorai	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			CHAIGNE	Noah	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			DE LOUISE	Raphael	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			GOPE	Josué	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			JARDIN	Rodolphe	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			VANDELANOITE	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			ZABALETA	Céline	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			LE PORT	Raphaël	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BOCQUILLON	Pascal	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BONHOMME	Stéphane	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			DIALLO	Pasto	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			CHUNG	Moe Lee	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			HOUEL	Marine	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			LE RAY	Yolanda	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			DRUEZ	Zoé	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			FOUCHARD	Stéphane	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			MONARD	Cileia	Agente de constatation principale de 1ère classe	
			OLLIVO	Quentin	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			LEBON	Florian	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			ROSA	Alicia	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			QUERCY	Bryan	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			SANZ	Thibault	Agent de constatation principal de 2ème classe	

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
			BARRET	Tony	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			CABANES	Emmanuelle	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			CAMESETY	Givan	Agent de constatation principal de 2ème classe	

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
10-2 quater-3 147	Article 23.4 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et III des articles L. 335-14, L. 521-17-1, L. 614-36, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 722-13 du CPI	La prorogation du délai de la retenue des marchandises présumées contrefaisantes	MULÉ	Christophe	Chef de service de la surveillance 2ème catégorie	Chef de service douanier de la surveillance
			DJENIAH	Lila	Inspectrice	Adjointe au chef de service
			RODRIGUEZ	Laurent	Inspecteur	Adjoint au chef de service
			LEBIGRE	Hervé	Contrôleur principal	Adjoint au chef de service
			HADDAD	Sheila	Contrôleuse principale	Adjointe au chef de service
			CHAMPEAU	Emmanuel	Contrôleur principal	
			-	-	-	
			SERRE	Stéphane	Contrôleur principal	
			VALLEE	Didier	Contrôleur principal	
			-	-	-	
			GIORDANO	François	Contrôleur de 1ère classe	
			HONORINE	Jonathan	Contrôleur de 1ère classe	
			LAPRAYE	Eric	Contrôleur de 1ère classe	
			GUZMAN	Pierre	Contrôleur de 1ère classe	
			RODRIGUEZ	Saturnino	Contrôleur de 1ère classe	
			SCHALLEBAUM	François	Contrôleur principal	
			SIMONI	Jean-Joseph	Contrôleur de 1ère classe	
			FOLLIOT	David	Contrôleur de 1ère classe	
			-	-	-	
			-	-	-	
			GARCIA	Alex	Contrôleur de 1ère classe	
			DOBROHODOV	Matthieu	Contrôleur de 1ère classe	
			HEBERT	Pascal	Contrôleur de 2ème classe	
			BARILLIER	Nicolas	Contrôleur de 2ème classe	
			ANTOINE	Natacha	Contrôleuse de 2ème classe	
			GEBBINK	Yann	Contrôleur de 2ème classe	
			FERNANDEZ	Sylvain	Contrôleur de 2ème classe	
			COHEN-TANNOUDJI	Naora	Contrôleuse de 2ème classe	
			FONTAINE	Eddie	Contrôleur de 2ème classe	
			LETONDEUR	Melvyn	Contrôleur de 2ème classe	
			MATHIEU	Emeric	Contrôleur de 2ème classe	
			DUPOUY	Sophie	Contrôleuse de 2ème classe	
			CHAPELAIN	Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	
			PETRENKO	Laurent	Contrôleur de 2ème classe	
			EUGENE	Steven	Contrôleur de 2ème classe	
			FLAMANT	Léo	Contrôleur de 2ème classe	
			VADIMON	Quentin	Contrôleur de 2ème classe	
			UDINO	Emeline	Contrôleuse de 2ème classe	
			-	-	-	
			BONNOT	Cyrille	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			DECREPS	Gilles	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			MATHO	Manaig	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			RAVELOSON	Fabrice	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			TEURURAI	Tearinohorai	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			CHAIGNE	Noah	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			DE LOUISE	Raphael	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			GOPE	Josué	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			JARDIN	Rodolphe	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			VANDELANOITE	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			ZABALETA	Céline	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			LE PORT	Raphaël	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BOCQUILLON	Pascal	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BONHOMME	Stéphane	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			DIALLO	Pasto	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			CHUNG	Moe Lee	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			HOUEL	Marine	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			LE RAY	Yolanda	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			DRUEZ	Zoé	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			FOUCHARD	Stéphane	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			MONARD	Cileia	Agente de constatation principale de 1ère classe	
			OLLIVO	Quentin	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			LEBON	Florian	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			ROSA	Alicia	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			QUERCY	Bryan	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			SANZ	Thibault	Agent de constatation principal de 2ème classe	

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
			BARRET	Tony	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			CABANES	Emmanuelle	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			CAMESETY	Givan	Agent de constatation principal de 2ème classe	

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
Bureau FID2						
6-1°	Article 262 du CGI	Visa et régularisation des bordereaux de vente à l'exportation	MULÉ	Christophe	Chef de service de la surveillance 2ème catégorie	Chef de service douanier de la surveillance
194			DJENIAH	Lila	Inspectrice	Adjointe au chef de service
			RODRIGUEZ	Laurent	Inspecteur	Adjoint au chef de service
			LEBIGRE	Hervé	Contrôleur principal	Adjoint au chef de service
			HADDAD	Sheila	Contrôleuse principale	Adjointe au chef de service
			CHAMPEAU	Emmanuel	Contrôleur principal	
			-	-	-	
			SERRE	Stéphane	Contrôleur principal	
			VALLEE	Didier	Contrôleur principal	
			-	-	-	
			GIORDANO	François	Contrôleur de 1ère classe	
			HONORINE	Jonathan	Contrôleur de 1ère classe	
			LAPRAYE	Eric	Contrôleur de 1ère classe	
			GUZMAN	Pierre	Contrôleur de 1ère classe	
			RODRIGUEZ	Saturnino	Contrôleur de 1ère classe	
			SCHALLEBAUM	François	Contrôleur principal	
			SIMONI	Jean-Joseph	Contrôleur de 1ère classe	
			FOLLIO	David	Contrôleur de 1ère classe	
			-	-	-	
			-	-	-	
			GARCIA	Alex	Contrôleur de 1ère classe	
			DOBROHODOV	Matthieu	Contrôleur de 1ère classe	
			HEBERT	Pascal	Contrôleur de 2ème classe	
			BARILLIER	Nicolas	Contrôleur de 2ème classe	
			ANTOINE	Natacha	Contrôleuse de 2ème classe	
			GEBBINK	Yann	Contrôleur de 2ème classe	
			FERNANDEZ	Sylvain	Contrôleur de 2ème classe	
			COHEN-TANNOUDJI	Naora	Contrôleuse de 2ème classe	
			FONTAINE	Eddie	Contrôleur de 2ème classe	
			LETONDEUR	Melvyn	Contrôleur de 2ème classe	
			MATHIEU	Emeric	Contrôleur de 2ème classe	
			DUPOUY	Sophie	Contrôleuse de 2ème classe	
			CHAPELAIN	Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	
			PETRENKO	Laurent	Contrôleur de 2ème classe	
			EUGENE	Steven	Contrôleur de 2ème classe	
			FLAMANT	Léo	Contrôleur de 2ème classe	
			VADIMON	Quentin	Contrôleur de 2ème classe	
			UDINO	Emeline	Contrôleuse de 2ème classe	
			-	-	-	
			BONNOT	Cyrille	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			DECREPS	Gilles	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			MATHO	Manaig	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			RAVELOSON	Fabrice	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			TEURURAI	Tearinohorai	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			CHAIGNE	Noah	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			DE LOUISE	Raphael	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			GOPE	Josué	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			JARDIN	Rodolphe	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			VANDELANOITE	Eloïse	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			ZABALETA	Céline	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			LE PORT	Raphaël	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BOCQUILLON	Pascal	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BONHOMME	Stéphane	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			DIALLO	Pasto	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			CHUNG	Moe Lee	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			HOUEL	Marine	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			LE RAY	Yolanda	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			DRUEZ	Zoé	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			FOUCHARD	Stéphane	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			MONARD	Cileia	Agente de constatation principale de 1ère classe	
			OLLIVO	Quentin	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			LEBON	Florian	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			ROSA	Alicia	Agente de constatation principale de 2ème classe	

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
			QUERCY	Bryan	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			SANZ	Thibault	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BARRET	Tony	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			CABANES	Emmanuelle	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			CAMESETY	Givan	Agent de constatation principal de 2ème classe	

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
10-2 bis	Règlement (CE) n° 1186/2009 du Conseil du 16 novembre 2009	Autorisation d'importer des marchandises en franchise de droits de douane	MULÉ	Christophe	Chef de service de la surveillance 2ème catégorie	Chef de service douanier de la surveillance
199			DJENIAH	Lila	Inspectrice	Adjointe au chef de service
			RODRIGUEZ	Laurent	Inspecteur	Adjoint au chef de service
			LEBIGRE	Hervé	Contrôleur principal	Adjoint au chef de service
			HADDAD	Sheila	Contrôleuse principale	Adjointe au chef de service
			CHAMPEAU	Emmanuel	Contrôleur principal	
			-	-	-	
			SERRE	Stéphane	Contrôleur principal	
			VALLEE	Didier	Contrôleur principal	
			-	-	-	
			GIORDANO	François	Contrôleur de 1ère classe	
			HONORINE	Jonathan	Contrôleur de 1ère classe	
			LAPRAYE	Eric	Contrôleur de 1ère classe	
			GUZMAN	Pierre	Contrôleur de 1ère classe	
			RODRIGUEZ	Saturnino	Contrôleur de 1ère classe	
			SCHALLEBAUM	François	Contrôleur principal	
			SIMONI	Jean-Joseph	Contrôleur de 1ère classe	
			FOLLIOT	David	Contrôleur de 1ère classe	
			-	-	-	
			-	-	-	
			GARCIA	Alex	Contrôleur de 1ère classe	
			DOBROHODOV	Matthieu	Contrôleur de 1ère classe	
			HEBERT	Pascal	Contrôleur de 2ème classe	
			BARILLIER	Nicolas	Contrôleur de 2ème classe	
			ANTOINE	Natacha	Contrôleuse de 2ème classe	
			GEBBINK	Yann	Contrôleur de 2ème classe	
			FERNANDEZ	Sylvain	Contrôleur de 2ème classe	
			COHEN-TANNOUDJI	Naora	Contrôleuse de 2ème classe	
			FONTAINE	Eddie	Contrôleur de 2ème classe	
			LETONDEUR	Melvyn	Contrôleur de 2ème classe	
			MATHIEU	Emeric	Contrôleur de 2ème classe	
			DUPOUY	Sophie	Contrôleuse de 2ème classe	
			CHAPELAIN	Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	
			PETRENKO	Laurent	Contrôleur de 2ème classe	
			EUGENE	Steven	Contrôleur de 2ème classe	
			FLAMANT	Léo	Contrôleur de 2ème classe	
			VADIMON	Quentin	Contrôleur de 2ème classe	
			UDINO	Emeline	Contrôleuse de 2ème classe	
			-	-	-	
			BONNOT	Cyrille	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			DECREPS	Gilles	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			MATHO	Manaig	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			RAVELOSON	Fabrice	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			TEURURAI	Tearinohorai	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			CHAIGNE	Noah	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			DE LOUISE	Raphael	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			GOPE	Josué	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			JARDIN	Rodolphe	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			VANDELANOITE	Eloise	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			ZABALETA	Céline	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			LE PORT	Raphaël	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BOCQUILLON	Pascal	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BONHOMME	Stéphane	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			DIALLO	Pasto	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			CHUNG	Moe Lee	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			HOUEL	Marine	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			LE RAY	Yolanda	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			DRUEZ	Zoé	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			FOUCHARD	Stéphane	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			MONARD	Cileia	Agent de constatation principale de 1ère classe	
			OLLIVO	Quentin	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			LEBON	Florian	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			ROSA	Alicia	Agent de constatation principale de 2ème classe	
			QUERCY	Bryan	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			SANZ	Thibault	Agent de constatation principal de 2ème classe	

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
			BARRET	Tony	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			CABANES	Emmanuelle	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			CAMESETY	Givan	Agent de constatation principal de 2ème classe	

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
10-16°	Articles 50 septies à 50 decies de l'annexe IV au code général des impôts	Autorisation d'importer des marchandises en franchise de taxe sur la valeur ajoutée	MULÉ	Christophe	Chef de service de la surveillance 2ème catégorie	Chef de service douanier de la surveillance
201			DJENIAH	Lila	Inspectrice	Adjointe au chef de service
			RODRIGUEZ	Laurent	Inspecteur	Adjoint au chef de service
			LEBIGRE	Hervé	Contrôleur principal	Adjoint au chef de service
			HADDAD	Sheila	Contrôleuse principale	Adjointe au chef de service
			CHAMPEAU	Emmanuel	Contrôleur principal	
			-	-	-	
			SERRE	Stéphane	Contrôleur principal	
			VALLEE	Didier	Contrôleur principal	
			-	-	-	
			GIORDANO	François	Contrôleur de 1ère classe	
			HONORINE	Jonathan	Contrôleur de 1ère classe	
			LAPRAYE	Eric	Contrôleur de 1ère classe	
			GUZMAN	Pierre	Contrôleur de 1ère classe	
			RODRIGUEZ	Saturnino	Contrôleur de 1ère classe	
			SCHALLEBAUM	François	Contrôleur principal	
			SIMONI	Jean-Joseph	Contrôleur de 1ère classe	
			FOLLIOT	David	Contrôleur de 1ère classe	
			-	-	-	
			-	-	-	
			GARCIA	Alex	Contrôleur de 1ère classe	
			DOBROHODOV	Matthieu	Contrôleur de 1ère classe	
			HEBERT	Pascal	Contrôleur de 2ème classe	
			BARILLIER	Nicolas	Contrôleur de 2ème classe	
			ANTOINE	Natacha	Contrôleuse de 2ème classe	
			GEBBINK	Yann	Contrôleur de 2ème classe	
			FERNANDEZ	Sylvain	Contrôleur de 2ème classe	
			COHEN-TANNOUDJI	Naora	Contrôleuse de 2ème classe	
			FONTAINE	Eddie	Contrôleur de 2ème classe	
			LETONDEUR	Melvyn	Contrôleur de 2ème classe	
			MATHIEU	Emeric	Contrôleur de 2ème classe	
			DUPOUY	Sophie	Contrôleuse de 2ème classe	
			CHAPELAIN	Gaëlle	Contrôleuse de 2ème classe	
			PETRENKO	Laurent	Contrôleur de 2ème classe	
			EUGENE	Steven	Contrôleur de 2ème classe	
			FLAMANT	Léo	Contrôleur de 2ème classe	
			VADIMON	Quentin	Contrôleur de 2ème classe	
			UDINO	Emeline	Contrôleuse de 2ème classe	
			-	-	-	
			BONNOT	Cyrille	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			DECREPS	Gilles	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			MATHO	Manaig	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			RAVELOSON	Fabrice	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			TEURURAI	Tearinohorai	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			CHAIGNE	Noah	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			DE LOUISE	Raphael	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			GOPE	Josué	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			JARDIN	Rodolphe	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			VANDELANOITE	Eloise	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			ZABALETA	Céline	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			LE PORT	Raphaël	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BOCQUILLON	Pascal	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BONHOMME	Stéphane	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			DIALLO	Pasto	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			CHUNG	Moe Lee	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			HOUEL	Marine	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			LE RAY	Yolanda	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			DRUEZ	Zoé	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			FOUCHARD	Stéphane	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			MONARD	Cileia	Agente de constatation principale de 1ère classe	
			OLLIVO	Quentin	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			LEBON	Florian	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			ROSA	Alicia	Agente de constatation principale de 2ème classe	

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
			QUERCY	Bryan	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			SANZ	Thibault	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			BARRET	Tony	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			CABANES	Emmanuelle	Agente de constatation principal de 2ème classe	
			CAMESETY	Givan	Agent de constatation principal de 2ème classe	
<u>Notes explicatives</u> La présente annexe reprend l'ensemble des DAI de la compétence des chefs de services déconcentrés (directeurs interrégionaux - ou directeurs régionaux dans les cas où cela est expressément signalé), regroupées selon le bureau de la direction générale réglementairement compétent. La colonne REF* attribue un numéro dans l'ordre de présentation à chaque DAI et précise, lorsque la DAI est reprise dans le décret n° 97-1195 du 24 décembre 1997, l'article et le numéro, au sein de l'article, auquel la DAI considérée est reprise (par exemple, lorsque la référence indiquée est 6-5°, cela signifie que la DAI est reprise au 5° de l'article 6 du décret n° 97-1195). En revanche, certaines DAI relevant notamment de la compétence des bureaux JCF1 et FID3 ne sont pas reprises dans le décret n° 97-1195 du 24 décembre 1997, mais sont reprises directement dans les annexes I et II du CGI (par exemple l'autorisation d'emploi d'alcool non dénaturé en franchise des droits pour les industries prévue à l'article 190 de l'annexe I au CGI). Pour ce qui concerne les DAI issues de l'annexe III (décrets simples) et de l'annexe IV (arrêtés) du CGI, elles ont été reprises à l'article 289 de l'annexe II au CGI afin d'établir la compétence du directeur interrégional en la matière. Elles sont donc référencées par leur seul numéro d'ordre de présentation. Les codes auxquels il est fait référence sont abrégés : CDU : code des douanes de l'Union RE : règlement d'exécution RD : règlement délégué CD : code des douanes CGI : code général des impôts LPF : livre des procédures fiscales CPI : code de la propriété intellectuelle						

ANNEXE à la décision du directeur interrégional des douanes et des droits indirects d'Île-de-France du 21 juillet 2026

ANNEXE I –E

Annexe I - E -4 Délégation des décisions administratives individuelles au niveau de l'unité de surveillance de Paris ferroviaire, division de Paris-surveillance, direction régionale des douanes et droits indirects de PARIS

Liste des agents des douanes recevant délégation de signature du directeur interrégional des douanes et droits indirects d'Île-de-France

Bureau Réseau 3

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-II-1° 1	Article 76-2 du code des douanes (CD)	Autorisation de circulation des marchandises sur les routes visées à l'article 76-1 du code des douanes, pendant leurs heures de fermeture	DE LOYNES DE FUMICHON	Neil	Inspecteur	Chef de service douanier de la surveillance
			MEYER	Sophie	Contrôleuse de 2ème classe	Adjointe au chef de service
			ALIKER	Grégory	Contrôleur de 1ère classe	Adjoint au chef de service
			-	-	-	-

Bureau COMINT 1

5-I-108° 80	Articles 211, 214, 215, 218 à 223, 250 à 253 du code des douanes de l'Union, 161 à 166, 169, 171 à 174, 177 à 180, 183 et 204 à 238 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et 258 à 264, 266 à 270, 322 à 323 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Décisions liées au régime de l'admission temporaire lorsque seule la France est concernée,	DE LOYNES DE FUMICHON MEYER ALIKER -	Neil Sophie Grégory -	Inspecteur Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe -	Chef de service douanier de la surveillance Adjointe au chef de service Adjoint au chef de service -
5-I-109° 81	Articles 85 à 87, 203 à 205 du code des douanes de l'Union, des articles 158 à 160 du règlement délégué (UE) n° 2015/2446 et des articles 253 à 256 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation de bénéficier d'une exonération de droits au titre des marchandises en retour,	DE LOYNES DE FUMICHON MEYER ALIKER OUAKIF MALET LEHOUX KESER AMORE MOREAU PEZZETTA - LEFORT MARTINEL DIGNE VOIRIN MARQUEZ GAMBIN - - - BENSEDDIK HAMZI - SENANOU HERESON LIHAULT RODRIGUEZ BOURGUET	Neil Sophie Grégory Jean-Christophe Franck Cédric Maxime Lucie Raphaël Jonathan - Anne-Lise Louis Stéphanie Maxime Borja - - - Rafik Arab - Amélie Ophélie Shawn Tony Antoine	Inspecteur Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Agente de constatation principale de 1ère classe Agent de constatation principal de 1ère classe Agent de constatation principal de 2ème classe - - - Agent de constatation principal de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe - Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agent de constatation principal de 1ère classe Agent de constatation principal de 2ème classe	Chef de service douanier de la surveillance Adjointe au chef de service Adjoint au chef de service Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleur de 1ère classe Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe - Contrôleuse de 2ème classe Contrôleur de 2ème classe Agente de constatation principale de 1ère classe Agent de constatation principal de 1ère classe Agent de constatation principal de 2ème classe - - - Agent de constatation principal de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe - Agente de constatation principale de 2ème classe Agente de constatation principale de 2ème classe Agent de constatation principal de 2ème classe Agent de constatation principal de 1ère classe Agent de constatation principal de 2ème classe

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
5-I-121° 83	Article 199 du code des douanes de l'Union et de l'article 249 du règlement d'exécution (UE) n° 2015/2447	Autorisation du titulaire du régime ou du détenteur d'abandonner à l'État des marchandises non Union ou sous destination particulière	DE LOYNES DE FUMICHON	Neil	Inspecteur	Chef de service douanier de la surveillance
			MEYER	Sophie	Contrôleuse de 2ème classe	Adjointe au chef de service
			ALIKER	Grégory	Contrôleur de 1ère classe	Adjoint au chef de service
			OUAKIF	Jean-Christophe	Contrôleur de 1ère classe	
			MALET	Franck	Contrôleur de 1ère classe	
			LEHOUX	Cédric	Contrôleur de 1ère classe	
			KESER	Maxime	Contrôleur de 1ère classe	
			AMORE	Lucie	Contrôleuse de 2ème classe	
			MOREAU	Raphaël	Contrôleur de 2ème classe	
			PEZZETTA	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	
			-	-	-	
			LEFORT	Anne-Lise	Contrôleuse de 2ème classe	
			MARTINEL	Louis	Contrôleur de 2ème classe	
			DIGNE	Stéphanie	Agente de constatation principale de 1ère classe	
			VOIRIN	Maxime	Agent de constatation principal de 1ere classe	
			MARQUEZ GAMBIN	Borja	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			-	-	-	
			-	-	-	
			BENSEDDIK	Rafik	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			HAMZI	Arab	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			SENANOU	Amélie	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			HERESON	Ophélie	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			LIHAULT	Shawn	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			RODRIGUEZ	Tony	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			BOURGUET	Antoine	Agent de constatation principal de 2ème classe	
Bureau COMINT 3						
10-2 ter 142	Articles 17 et 18 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et au premier alinéa des articles L. 335-10, L. 335-11, L. 521-14, L. 521-15, L. 614-32, L. 614-33, L. 623-36, L. 623-37, L. 716-8, L. 716-8-1, L. 722-9 et L. 722-10 du code de la propriété intellectuelle	La retenue et la suspension de la mainlevée des marchandises présumées contrefaisantes	DE LOYNES DE FUMICHON	Neil	Inspecteur	Chef de service douanier de la surveillance
			MEYER	Sophie	Contrôleuse de 2ème classe	Adjointe au chef de service
			ALIKER	Grégory	Contrôleur de 1ère classe	Adjoint au chef de service
			OUAKIF	Jean-Christophe	Contrôleur de 1ère classe	
			MALET	Franck	Contrôleur de 1ère classe	
			LEHOUX	Cédric	Contrôleur de 1ère classe	
			KESER	Maxime	Contrôleur de 1ère classe	
			AMORE	Lucie	Contrôleuse de 2ème classe	
			MOREAU	Raphaël	Contrôleur de 2ème classe	
			PEZZETTA	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	
			-	-	-	
			LEFORT	Anne-Lise	Contrôleuse de 2ème classe	
			MARTINEL	Louis	Contrôleur de 2ème classe	
			DIGNE	Stéphanie	Agente de constatation principale de 1ère classe	
			VOIRIN	Maxime	Agent de constatation principal de 1ere classe	
			MARQUEZ GAMBIN	Borja	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			-	-	-	
			-	-	-	
			BENSEDDIK	Rafik	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			HAMZI	Arab	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			SENANOU	Amélie	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			HERESON	Ophélie	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			LIHAULT	Shawn	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			RODRIGUEZ	Tony	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			BOURGUET	Antoine	Agent de constatation principal de 2ème classe	

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
10-2 quater 143	Articles 17, 18, 23.1, 24 et 29 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013, quatrième alinéa des articles L. 335-10, L. 335-11, L. 521-14, L. 521-15, L. 614-32, L. 614-33, L. 623-36, L. 623-37, L. 716-8, L. 716-8-1, L. 722-9, L. 722-10, III des articles L. 335-14, L. 521-17-1, L. 614-36, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 722-13 et IV des articles L. 335-15, L. 521-17-2, L. 614-37, L. 716-8-5 et L. 722-14 du CPI	La mainlevée des marchandises présumées contrefaisantes	DE LOYNES DE FUMICHON	Neil	Inspecteur	Chef de service douanier de la surveillance
			MEYER	Sophie	Contrôleuse de 2ème classe	Adjointe au chef de service
			ALIKER	Grégory	Contrôleur de 1ère classe	Adjoint au chef de service
			-	-	-	-
			OUAKIF	Jean-Christophe	Contrôleur de 1ère classe	
			MALET	Franck	Contrôleur de 1ère classe	
			LEHOUX	Cédric	Contrôleur de 1ère classe	
			KESER	Maxime	Contrôleur de 1ère classe	
			AMORE	Lucie	Contrôleuse de 2ème classe	
			MOREAU	Raphaël	Contrôleur de 2ème classe	
			PEZZETTA	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	
			-	-	-	
			LEFORT	Anne-Lise	Contrôleuse de 2ème classe	
			MARTINEL	Louis	Contrôleur de 2ème classe	
			DIGNE	Stéphanie	Agente de constatation principale de 1ère classe	
			VOIRIN	Maxime	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			MARQUEZ GAMBIN	Borja	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			-	-	-	
			-	-	-	
			BENSEDDIK	Rafik	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			HAMZI	Arab	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			SENANOU	Amélie	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			HERESON	Ophélie	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			LIHAULT	Shawn	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			RODRIGUEZ	Tony	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			BOURGUET	Antoine	Agent de constatation principal de 2ème classe	
10-2 quater-0 144	Article 25.2 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013	L'autorisation de circulation sous surveillance douanière des marchandises retenues destinées à être détruites	DE LOYNES DE FUMICHON	Neil	Inspecteur	Chef de service douanier de la surveillance
			MEYER	Sophie	Contrôleuse de 2ème classe	Adjointe au chef de service
			ALIKER	Grégory	Contrôleur de 1ère classe	Adjoint au chef de service
			OUAKIF	Jean-Christophe	Contrôleur de 1ère classe	
			MALET	Franck	Contrôleur de 1ère classe	
			LEHOUX	Cédric	Contrôleur de 1ère classe	
			KESER	Maxime	Contrôleur de 1ère classe	
			AMORE	Lucie	Contrôleuse de 2ème classe	
			MOREAU	Raphaël	Contrôleur de 2ème classe	
			PEZZETTA	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	
			-	-	-	
			LEFORT	Anne-Lise	Contrôleuse de 2ème classe	
			MARTINEL	Louis	Contrôleur de 2ème classe	
			DIGNE	Stéphanie	Agente de constatation principale de 1ère classe	
			VOIRIN	Maxime	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			MARQUEZ GAMBIN	Borja	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			-	-	-	
			-	-	-	
			BENSEDDIK	Rafik	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			HAMZI	Arab	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			SENANOU	Amélie	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			HERESON	Ophélie	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			LIHAULT	Shawn	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			RODRIGUEZ	Tony	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			BOURGUET	Antoine	Agent de constatation principal de 2ème classe	

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
10-2 quater-1 145	Article 19 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et articles L. 335-13 , L. 521-17 , L. 614-35 , L. 623-39 , L. 716-8-3 et L. 722-12 du CPI	La décision de prélèvement d'échantillons	DE LOYNES DE FUMICHON	Neil	Inspecteur	Chef de service douanier de la surveillance
			MEYER	Sophie	Contrôleuse de 2ème classe	Adjointe au chef de service
			ALIKER	Grégory	Contrôleur de 1ère classe	Adjoint au chef de service
			OUAKIF	Jean-Christophe	Contrôleur de 1ère classe	
			MALET	Franck	Contrôleur de 1ère classe	
			LEHOUX	Cédric	Contrôleur de 1ère classe	
			KESER	Maxime	Contrôleur de 1ère classe	
			AMORE	Lucie	Contrôleuse de 2ème classe	
			MOREAU	Raphaël	Contrôleur de 2ème classe	
			PEZZETTA	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	
			-	-	-	
			LEFORT	Anne-Lise	Contrôleuse de 2ème classe	
			MARTINEL	Louis	Contrôleur de 2ème classe	
			DIGNE	Stéphanie	Agente de constatation principale de 1ère classe	
			VOIRIN	Maxime	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			MARQUEZ GAMBIN	Borja	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			-	-	-	
			-	-	-	
			BENSEDDIK	Rafik	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			HAMZI	Arab	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			SENANOU	Amélie	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			HERESON	Ophélie	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			LIHAULT	Shawn	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			RODRIGUEZ	Tony	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			BOURGUET	Antoine	Agent de constatation principal de 2ème classe	
10-2 quater-2 146	Articles 23.1, 26.3 et 26.8 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et articles L. 335-14 , L. 335-15 , L. 521-17-1 , L. 521-17-2 , L. 614-36 , L. 614-37 , L. 623-40 , L. 716-8-4 , L. 716-8-5 , L. 722-13 et L. 722-14 du CPI	La décision de destruction des marchandises soupçonnées de contrefaçon	DE LOYNES DE FUMICHON	Neil	Inspecteur	Chef de service douanier de la surveillance
			MEYER	Sophie	Contrôleuse de 2ème classe	Adjointe au chef de service
			ALIKER	Grégory	Contrôleur de 1ère classe	Adjoint au chef de service
			OUAKIF	Jean-Christophe	Contrôleur de 1ère classe	
			MALET	Franck	Contrôleur de 1ère classe	
			LEHOUX	Cédric	Contrôleur de 1ère classe	
			KESER	Maxime	Contrôleur de 1ère classe	
			AMORE	Lucie	Contrôleuse de 2ème classe	
			MOREAU	Raphaël	Contrôleur de 2ème classe	
			PEZZETTA	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	
			-	-	-	
			LEFORT	Anne-Lise	Contrôleuse de 2ème classe	
			MARTINEL	Louis	Contrôleur de 2ème classe	
			DIGNE	Stéphanie	Agente de constatation principale de 1ère classe	
			VOIRIN	Maxime	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			MARQUEZ GAMBIN	Borja	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			-	-	-	
			-	-	-	
			BENSEDDIK	Rafik	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			HAMZI	Arab	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			SENANOU	Amélie	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			HERESON	Ophélie	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			LIHAULT	Shawn	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			RODRIGUEZ	Tony	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			BOURGUET	Antoine	Agent de constatation principal de 2ème classe	

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
10-2 quater-3 147	Article 23.4 du règlement (UE) n° 608/2013 du Parlement européen et du Conseil du 12 juin 2013 et III des articles L. 335-14, L. 521-17-1, L. 614-36, L. 623-40, L. 716-8-4, L. 722-13 du CPI	La prorogation du délai de la retenue des marchandises présumées contrefaisantes	DE LOYNES DE FUMICHON	Neil	Inspecteur	Chef de service douanier de la surveillance
			MEYER	Sophie	Contrôleuse de 2ème classe	Adjointe au chef de service
			ALIKER	Grégory	Contrôleur de 1ère classe	Adjoint au chef de service
			OUAKIF	Jean-Christophe	Contrôleur de 1ère classe	
			MALET	Franck	Contrôleur de 1ère classe	
			LEHOUX	Cédric	Contrôleur de 1ère classe	
			KESER	Maxime	Contrôleur de 1ère classe	
			AMORE	Lucie	Contrôleuse de 2ème classe	
			MOREAU	Raphaël	Contrôleur de 2ème classe	
			PEZZETTA	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	
			-	-	-	
			LEFORT	Anne-Lise	Contrôleuse de 2ème classe	
			MARTINEL	Louis	Contrôleur de 2ème classe	
			DIGNE	Stéphanie	Agente de constatation principale de 1ère classe	
			VOIRIN	Maxime	Agent de constatation principal de 1ere classe	
			MARQUEZ GAMBIN	Borja	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			-	-	-	
			-	-	-	
			BENSEDDIK	Rafik	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			HAMZI	Arab	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			SENANOU	Amélie	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			HERESON	Ophélie	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			LIHAULT	Shawn	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			RODRIGUEZ	Tony	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			BOURGUET	Antoine	Agent de constatation principal de 2ème classe	

Bureau FID2						
6-1° 194	Article 262 du CGI	Visa et régularisation des bordereaux de vente à l'exportation	DE LOYNES DE FUMICHON	Neil	Inspecteur	Chef de service douanier de la surveillance
			MEYER	Sophie	Contrôleuse de 2ème classe	Adjointe au chef de service
			ALIKER	Grégory	Contrôleur de 1ère classe	Adjoint au chef de service
			OUAKIF	Jean-Christophe	Contrôleur de 1ère classe	
			MALET	Franck	Contrôleur de 1ère classe	
			LEHOUX	Cédric	Contrôleur de 1ère classe	
			KESER	Maxime	Contrôleur de 1ère classe	
			AMORE	Lucie	Contrôleuse de 2ème classe	
			MOREAU	Raphaël	Contrôleur de 2ème classe	
			PEZZETTA	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	
			-	-	-	
			LEFORT	Anne-Lise	Contrôleuse de 2ème classe	
			MARTINEL	Louis	Contrôleur de 2ème classe	
			DIGNE	Stéphanie	Agente de constatation principale de	
			VOIRIN	Maxime	Agent de constatation principal de 1ere classe	
			MARQUEZ GAMBIN	Borja	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			-	-	-	
			-	-	-	
			BENSEDDIK	Rafik	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			HAMZI	Arab	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			SENANOU	Amélie	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			HERESON	Ophélie	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			LIHAULT	Shawn	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			RODRIGUEZ	Tony	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			BOURGUET	Antoine	Agent de constatation principal de 2ème classe	

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
10-2 bis 199	Règlement (CE) n° 1186/2009 du Conseil du 16 novembre 2009	Autorisation d'importer des marchandises en franchise de droits de douane	DE LOYNES DE FUMICHON	Neil	Inspecteur	Chef de service douanier de la surveillance
			MEYER	Sophie	Contrôleuse de 2ème classe	Adjointe au chef de service
			ALIKER	Grégory	Contrôleur de 1ère classe	Adjoint au chef de service
			OUAKIF	Jean-Christophe	Contrôleur de 1ère classe	
			MALET	Franck	Contrôleur de 1ère classe	
			LEHOUX	Cédric	Contrôleur de 1ère classe	
			KESER	Maxime	Contrôleur de 1ère classe	
			AMORE	Lucie	Contrôleuse de 2ème classe	
			MOREAU	Raphaël	Contrôleur de 2ème classe	
			PEZZETTA	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	
			-	-	-	
			LEFORT	Anne-Lise	Contrôleuse de 2ème classe	
			MARTINEL	Louis	Contrôleur de 2ème classe	
			DIGNE	Stéphanie	Agente de constatation principale de	
			VOIRIN	Maxime	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			MARQUEZ GAMBIN	Borja	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			-	-	-	
			-	-	-	
			BENSEDDIK	Rafik	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			HAMZI	Arab	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			SENANOU	Amélie	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			HERESON	Ophélie	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			LIHAULT	Shawn	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			RODRIGUEZ	Tony	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			BOURGUET	Antoine	Agent de constatation principal de 2ème classe	
10-16° 201	Articles 50 septies à 50 decies de l'annexe IV au code général des impôts	Autorisation d'importer des marchandises en franchise de taxe sur la valeur ajoutée	DE LOYNES DE FUMICHON	Neil	Inspecteur	Chef de service douanier de la surveillance
			MEYER	Sophie	Contrôleuse de 2ème classe	Adjointe au chef de service
			ALIKER	Grégory	Contrôleur de 1ère classe	Adjoint au chef de service
			OUAKIF	Jean-Christophe	Contrôleur de 1ère classe	
			MALET	Franck	Contrôleur de 1ère classe	
			LEHOUX	Cédric	Contrôleur de 1ère classe	
			KESER	Maxime	Contrôleur de 1ère classe	
			AMORE	Lucie	Contrôleuse de 2ème classe	
			MOREAU	Raphaël	Contrôleur de 2ème classe	
			PEZZETTA	Jonathan	Contrôleur de 2ème classe	
			-	-	-	
			LEFORT	Anne-Lise	Contrôleuse de 2ème classe	
			MARTINEL	Louis	Contrôleur de 2ème classe	
			DIGNE	Stéphanie	Agente de constatation principale de	
			VOIRIN	Maxime	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			MARQUEZ GAMBIN	Borja	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			-	-	-	
			-	-	-	
			BENSEDDIK	Rafik	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			HAMZI	Arab	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			-	-	-	
			SENANOU	Amélie	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			HERESON	Ophélie	Agente de constatation principale de 2ème classe	
			LIHAULT	Shawn	Agent de constatation principal de 2ème classe	
			RODRIGUEZ	Tony	Agent de constatation principal de 1ère classe	
			BOURGUET	Antoine	Agent de constatation principal de 2ème classe	

REF*	BASE LEGALE	INTITULE DE LA DAI	Nom,	prénom,	grade,	fonction du délégataire de signature (1)
<u>Notes explicatives</u> La présente annexe reprend l'ensemble des DAI de la compétence des chefs de services déconcentrés (directeurs interrégionaux - ou directeurs régionaux dans les cas où cela est expressément signalé), regroupées selon le bureau de la direction générale réglementairement compétent. La colonne REF* attribue un numéro dans l'ordre de présentation à chaque DAI et précise, lorsque la DAI est reprise dans le décret n° 97-1195 du 24 décembre 1997, l'article et le numéro, au sein de l'article, auquel la DAI considérée est reprise (par exemple, lorsque la référence indiquée est 6-5°, cela signifie que la DAI est reprise au 5° de l'article 6 du décret n° 97-1195). En revanche, certaines DAI relevant notamment de la compétence des bureaux JCF1 et FID3 ne sont pas reprises dans le décret n° 97-1195 du 24 décembre 1997, mais sont reprises directement dans les annexes I et II du CGI (par exemple l'autorisation d'emploi d'alcool non dénaturé en franchise des droits pour les industries prévue à l'article 190 de l'annexe I au CGI). Pour ce qui concerne les DAI issues de l'annexe III (décrets simples) et de l'annexe IV (arrêtés) du CGI, elles ont été reprises à l'article 289 de l'annexe II au CGI afin d'établir la compétence du directeur interrégional en la matière. Elles sont donc référencées par leur seul numéro d'ordre de présentation. Les codes auxquels il est fait référence sont abrégés : CDU : code des douanes de l'Union RE : règlement d'exécution RD : règlement délégué CD : code des douanes CGI : code général des impôts LPF : livre des procédures fiscales CPI : code de la propriété intellectuelle						